Laïcs Maristes de Champagnat
Vocation et Organisation

LE SOUFFLE DE LA «RUAH»



Conclusion du Processus du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale

DOCUMENT DE BASE

Institut des Frères Maristes
© Casa Generalizia dei Fratelli Maristi delle Scuole
P.le Marcellino Champagnat, 2
00144 Rome – Italie
comunica@fms.it
www.champagnat.org

LE SOUFFLE DE LA « RUAH »
Conclusion du Processus du Forum International
sur la Vocation Mariste Laïcale
Document de Base

Secrétariat des Laïcs
Institut des Frères Maristes

Directeur : Manuel Jesús Gómez Cid
Directeurs adjoints : Ana Isabel Saborío Jenkins and Mark O'Farrell
Conseillers généraux liens: Frères Sylvain Ramandimbiarisoa
et João Carlos do Prado

Réalisation : Bureau de communication de la Maison Générale
Directeur : Luiz Da Rosa
Designer : Giuliano D'Orsi

2025

ISBN : 979-12-80249-58-6

Laïcs Maristes de Champagnat
Vocation et Organisation

LE SOUFFLE DE LA «RUAH»

Conclusion du Processus du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale

DOCUMENT DE BASE



Table des matières

Sigles 5
Présentation 7
Introdution 9

1 Contexte et antécédents historiques 15
1.1 Vers un nouveau paradigme de la Vocation et du Charisme Maristes 15
1.2 Le Charisme Mariste dans la tradition de Marcellin Champagnat 21
1.3 La Vocation Laïcale dans l'Église et dans l'Institut Mariste 24
1.4 Vers une Famille Charismatique Globale 34
1.5 Conclusion 37

2 Le Souffle de l'Esprit : la création d'une Association Internationale de Laïcs Maristes de Champagnat 39
2.1 Approche globale 39
2.2 Buts et activités de l'Association 46
2.3 Conclusion 50

3 Vocation et vie des Laïcs Maristes de Champagnat 53
3.1 La vocation des Laïcs Maristes de Champagnat 53
3.2 La vie des Laïcs Maristes de Champagnat 56
3.2.1 La mission 58
3.2.2 La vie partagée 62
3.2.3 La spiritualité 66
3.3 Les Laïcs Maristes de Champagnat dans le monde, dans l'Église et dans Notre Famille Charismatique Globale 70
3.3.1 Dans le monde 70
3.3.2 Dans l'Église 72
3.3.3 Dans notre Famille Charismatique Globale 74
3.4 Différentes manières de s'intégrer au Charisme Mariste et d'être dans la Famille Charismatique 75
3.4.1 En relation avec la Mission 79
3.4.2 En relation avec la vie partagée et la spiritualité 81
3.4.3 En relation avec l'expression publique de la vocation 82
3.4.4 Vivre le Charisme Mariste selon d'autres traditions spirituelles ou religieuses 83
3.5 Conclusion 85

4 Les parcours formatifs d'appartenance 87
4.1 Introduction 87
4.2 Notre parcours de formation 90
4.3 L'accompagnement dans les processus vocationnels 95
4.3.1 L'accompagnement et la manière d'accompagner 95
4.3.2 Les accompagnateurs 98
4.4 Étapes et moments du parcours de formation 101
4.5 Conclusion 113

5 Le signe public d'engagement : promesse de fidélité au charisme 115
5.1 La promesse de fidélité au charisme 115
5.2 La personne qui fait la promesse 116
5.3 L'expression publique de la promesse de fidélité au charisme 121
5.4 Accueil de la promesse et admission dans l'Association 126
5.5 Conclusion 131

6 Notre organisation associative 133
6.1 Organisation Associative 134
6.2 Gouvernance 136
6.3 Pérennité financière 138
6.4 Le lien avec l'institut des Frères Maristes 140
6.5 Conclusion 142

7 Poursuivre l'exploration et le discernement : aperçu thématique 145

8 Glossaire 147
1) Association 147
2) Association canonique 148
3) Association civile 150
4) Charisme 151
5) Charisme mariste 153
6) Vocation 153
7) Vocation laïcale 155
8) Vocation mariste 157
9) Vocation mariste laïcale 157
10) Communauté laïcale 159
11) Communautés maristes de référence ou d'Animation du Charisme 162
12) Famille Charismatique 164
13) Maristes de Champagnat 166
14) Diversité 167
15) Processus 170
16) Itinéraire de formation 172
17) Accompagnement 176

SIGLES

AA	APOSTOLICAM ACTUOSITATEM. Décret sur l'apostolat des laïcs (Concile Vatican II).
AMT	AUTOUR DE LA MÊME TABLE. La vocation des laïcs maristes de Champagnat.
CDC	CODE DU DROIT CANON *(Codex Iuris Canonici)*
CG	CHAPITRE GÉNÉRAL de l'Institut des Frères Maristes.
ChL	CHRISTIFIDELES LAICI. Exhortation apostolique post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde (Pape Jean-Paul II).
EG	EVANGELII GAUDIUM. Exhortation apostolique sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui (Pape François).
EML	ÊTRE MARISTE LAÏC. Orientations pour accompagner les processus vocationnels et proposer des itinéraires de formation.
ER	L'EAU DU ROCHER. Spiritualité mariste jaillie dans la tradition de Marcellin Champagnat.
FT	FRATELLI TUTTI. Lettre encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale (Pape François).
LG	LUMEN GENTIUM. Constitution dogmatique sur l'Église (Concile Vatican II).
MCFM	MOUVEMENT CHAMPAGNAT DE LA FAMILLE MARISTE
MIMA	ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DE LA MISSION MARISTE
PMJ	PASTORALE MARISTE DES JEUNES
UA	UNITÉ ADMINISTRATIVE. Constitutions et Statuts – Institut des Frères Maristes nº 91.
VC	VITA CONSECRATA. Exhortation apostolique post-synodale sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde (Pape Jean-Paul II).



PRÉSENTATION

Chers Maristes de Champagnat :
Recevez mes salutations, en souhaitant le meilleur pour chacun de vous et en vous remerciant pour votre dévouement et votre service dans la vie et la mission mariste.

Nous pouvons rappeler qu'au XXIIe Chapitre général, tenu en Colombie, quatre principes ont été exprimés :

- *L'avenir du charisme sera basé sur une communion de Maristes pleinement engagés.*
- *Comme famille charismatique nous devrions cheminer unis, en respectant la diversité du monde mariste.*
- *Tous les Maristes, nous partageons la responsabilité de la vie et de la mission maristes.*
- *Nous avons besoin de nouvelles structures et processus qui répondent et appuient nos différents chemins de vocation comme Maristes.*

Afin de réfléchir et de discerner les propositions du XXIIe Chapitre général, s'est tenu le Forum International sur la Vocation Mariste Laïque. Merci à tous ceux qui ont contribué et participé au Forum. Ce fut un important cheminement, durant quatre ans, de réflexion et de discernement partagés entre laïcs, femmes et frères, autour de la vocation mariste. L'accent a été mis sur la vocation laïque mariste, les itinéraires de formation, l'accompagnement des processus vocationnels, le lien au charisme et les structures juridiques possibles pour le laïcat mariste.

Le présent document de conclusion du Forum présente les principales idées de la réflexion et du discernement dans ces domaines. Il a été présenté au Conseil général, où nous l'avons jugé satisfaisant et avons formulé quelques suggestions. Il sera présenté au prochain Chapitre général, le XXIIIe, qui se tiendra aux Philippines en septembre 2025, afin qu'il puisse exprimer son point de vue et être finalement autorisé par le prochain Conseil général.

Je remercie le Secrétariat des Laïcs, le Secrétariat élargi et les équipes invitées à soutenir la réflexion, le discernement et à formuler des propositions qui ont ensuite été acceptées par le grand groupe du Forum international.

Allons de l'avant, en tant que Famille Mariste Mondiale, en cherchant ensemble, frères et laïcs, les appels de l'Esprit, Ruah, pour nous tous qui vivons le charisme qu'il nous a donné par saint Marcellin Champagnat et les premiers frères. Le logo du prochain Chapitre général, Hermitage 200 : Maison pour tous, Fleuve de Vie, nous offre une lumière pour l'avenir du charisme mariste.

Marie, notre Bonne Mère, nous inspire et nous accompagne. Continuons à aimer Jésus et à le faire aimer, comme saint Marcellin Champagnat nous l'a inspiré.

Fraternellement,
F. Ernesto Sánchez Barba, Supérieur général

INTRODUCTION

Le Secrétariat des Laïcs de l'Institut des Frères Maristes présente ce document de base, comme conclusion du processus appelé **FORUM INTERNATIONAL SUR LA VOCATION MARISTE LAÏQUE**[1], développé entre 2021 et 2024, avec la participation de laïcs et de frères de toutes les Unités Administratives (UA).

Du 8 septembre au 20 octobre 2017, s'est tenu à Rionegro (Colombie) le XXII[e] Chapitre général (CG) des Frères Maristes. Dans le prolongement du Message du CG, ***« Marchons comme Famille Globale »***[2], frère Ernesto Sánchez, Supérieur général, et le Conseil général, ont recommandé l'élaboration d'un ***Plan stratégique d'animation, de leadership et de gouvernance***[3], pour la période 2018-2025.

Le cadre du programme *« ... Comme Famille »* décrit la stratégie suivante : *« Approfondir l'identité charismatique des vocations maristes et chercher de nouveaux chemins d'animation et d'accompagnement vocationnel, et de nouveaux langages et structures pour la communion »*. Cette stratégie est développée dans le projet « Phares d'Espérance », dont l'objectif est de *« générer et accompagner la nouvelle vie mariste pour bâtir une famille charismatique globale ».* Plus précisément, le Secrétariat des Laïcs de l'Institut se voit confier la tâche de mener à bien ***l'initiative*** ci-dessous :

[1] https://champagnat.org/fr/la-vocation-mariste-laique/
[2] https://champagnat.org/shared/bau/Document_XXII_General_Chapter_FRpdf
[3] https://champagnat.org/shared/bau/PlanEstrategico_2018_2015_FR.pdf

Engagements des Laïcs : <u>Explorer et consolider les formes d'engagement, de lien et d'association charismatique</u>, et partager les réflexions et expériences dans ce domaine. Continuer d'animer les différents groupes et formes associatives, comme le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste.



Dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat des Laïcs a conçu un processus de réflexion et de discernement à l'échelle globale, nommé *Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale*. Ce processus a été présenté au Supérieur général et à son Conseil, qui l'ont approuvé et encouragé.

Le *Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale* a été, avant tout, une expérience de la « **RUAH »**, le souffle créateur et vivifiant de l'Esprit de Dieu, qui a inspiré chacune des personnes ayant participé à cette histoire collective. Les processus d'écoute, les conversations et le discernement partagé ont abouti au message « **RUAH » : SOUFFLES DE L'ESPRIT POUR LES LAÏCS MARISTES**[4]. Ce message est le

[4]https://champagnat.org/wp-content/uploads/2022/12/Ruah_Forum2022_FR.pdf

fruit de la rencontre internationale en présentiel, qui a réuni 93 participants à Rome, en novembre 2022. Il invite à poursuivre le discernement autour de ***quatre souffles de l'Esprit :***

1) *Approfondir la compréhension de la vocation mariste, en mettant particulièrement l'accent sur la vocation mariste laïcale.*
2) *Revoir et proposer des processus et itinéraires de formation et d'accompagnement de la vocation laïcale.*
3) *Réfléchir à des formes possibles de lien avec le charisme mariste et les proposer.*
4) *Connaître, réfléchir, explorer et proposer des structures juridiques possibles (civiles et/ou canoniques) pour le laïcat mariste.*

Après ce temps de grâce, un groupe de 23 délégués, soutenu par les frères du Gouvernement général, a reçu la mission de poursuivre le dialogue et le discernement afin d'aboutir à des propositions plus concrètes pour chacun des *quatre souffles de l'Esprit*.

Inspiré de la méthodologie synodale des *conversations dans l'Esprit*, ce document que nous présentons est **LE SOUFFLE DE L'ESPRIT** qui nous anime en ce moment de l'histoire des Maristes de Champagnat. Il nous pousse à *accueillir, vivre, prendre soin et partager la Vocation Mariste Laïcale* à travers la création d'une **ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT**.

Au cours du mois de février 2025, le document final résultant de ce processus a été présenté au Conseil général. Lors de sa session du 28 février 2025 : **« *Le Conseil général accueille le document final avec les conclusions du processus de discernement du Forum International sur la Vocation Mariste LAÏQUE, présenté par le Secrétariat des Laïcs. La proposition majeure (la création de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat) sera étudiée lors du XXIII^e^ Chapitre général, qui se tiendra aux Philippines du 8 septembre au 8 octobre 2025, et sera décidée par le prochain Conseil général. Ce document peut être partagé avec l'Institut accompagné de cette proposition.* »**

Ainsi, ce document reflète la vision d'avenir des Laïcs Maristes de Champagnat. Il est le souffle de l'Esprit Saint qui a touché les cœurs et les esprits de tous les participants à la démarche du Forum. Il trace un chemin de vie engagée avec



le Christ et son Évangile, concrétisé dans le témoignage au cœur des réalités du monde, en particulier auprès des enfants et des jeunes, à l'exemple de Marie, de Marcellin et de tous ceux qui nous ont précédés en tant que maristes. Ce document est donc la semence fécondée par l'Esprit pour un avenir de communion et de vitalité du charisme mariste partagé par frères et laïcs maristes, hommes et femmes.

STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document poursuit un double objectif :

1) Recueillir les **consensus les plus significatifs** issus de tout le processus du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale, selon l'inspiration des quatre souffles de l'Esprit pour les Laïcs Maristes. Ces inspirations s'unissent désormais en un unique souffle de l'Esprit, qui relie et harmonise chacune des propositions formulées tout au long du cheminement.

2) Poser les **bases** du travail **d'élaboration des Statuts** *de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat.* Dans cette perspective, il a été décidé de relier toute la réflexion menée et de proposer une structure de document inspirée du modèle fourni par *le Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique* pour la rédaction d'un Statut d'Association Internationale de Fidèles Laïcs, rattachée à un Institut Religieux.

Structure générale de ce document conclusif :

1. Présentation
2. Contexte et antécédents historiques : Vocation et Charisme mariste ; Famille Charismatique Globale.
3. Le Souffle de l'Esprit : La création d'une Association Internationale de Laïcs Maristes de Champagnat5.
4. Vocation et Vie des Laïcs Maristes de Champagnat6.
5. Parcours de formation et d'appartenance[7].
6. L'engagement public : La promesse de fidélité au charisme[8].
7. Organisation associative, gouvernance et durabilité. Liens avec l'Institut des Frères Maristes.
8. Thèmes ouverts : poursuivre l'exploration et le discernement.
9. Glossaire.

[5]À l'origine, il s'agissait du souffle n° 4 : *Connaître, réfléchir, explorer et proposer des possibilités de structures juridiques (civiles et/ou canoniques) pour le laïcat mariste*.

[6] À l'origine, il s›agissait du souffle n° 1 : *Approfondir la compréhension de la vocation mariste, avec un accent particulier sur la vocation mariste laïcale.*

[7] À l'origine, il s'agissait du souffle n° 2 : *Réviser et proposer des processus et des itinéraires de formation et d'accompagnement de la vocation laïcale.*

[8] À l'origine, il s'agissait du souffle n° 3 : *Réfléchir et proposer des modalités possibles de rattachement au charisme mariste.*

1. CONTEXTE ET ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES

1.1 VERS UN NOUVEAU PARADIGME DE LA VOCATION ET DU CHARISME MARISTES

1. Les dernières décennies de notre histoire ont permis de mieux comprendre de nouvelles façons de vivre la vocation mariste et d'imaginer l'avenir du charisme. Cette transformation de la vision et de l'expérience devient une réalité dans de nombreux contextes où les Maristes de Champagnat sont présents.

2. Les XXI[e] et XXII[e] Chapitres généraux de l'Institut des Frères Maristes ont particulièrement insisté sur cette nouvelle vision. Au fond, nous sommes engagés dans un processus de changement vers un nouveau paradigme. L'imaginer et le rêver constituent la première étape pour qu'il puisse devenir réalité.

XXI[e] Chapitre Général (2009)

3. Dans le message[9] de ce Chapitre général, il est dit :

[9] https://champagnat.org/shared/21Capitolo/documentos/DOCXXI_FR.pdf

« Ensemble, nous avons rêvé notre avenir et découvert l'appel fondamental que Dieu nous adresse aujourd'hui : ***AVEC MARIE, PARTEZ EN HÂTE VERS UNE TERRE NOUVELLE !***

Nous nous sentons poussés par Dieu à aller vers une terre nouvelle, qui permette l'émergence d'une nouvelle ***époque*** *pour le charisme mariste. Cela suppose une disposition à nous déplacer, à nous détacher, à entreprendre un chemin de conversion, tant personnel qu'institutionnel, au cours des huit prochaines années. Nous faisons ce chemin avec Marie, notre guide et compagne. Sa foi et sa disponibilité à l'égard de Dieu nous encouragent à entreprendre ce pèlerinage. La "terre nouvelle" d'un véritable renouveau de l'Institut exige un réel changement de cœur. »*



4. L'une des propositions de cet appel s'exprimait ainsi :

« L'esprit de ce XXI^e^ Chapitre, l'horizon du Bicentenaire et une plus grande conscience de notre internationalité nous pressent à vivre :

- ***Une nouvelle relation entre frères et laïcs, basée sur la***

communion, cherchant ensemble une plus grande vitalité du charisme mariste pour notre monde.

- ***Nous reconnaissons et soutenons la vocation du laïc mariste****. Nous croyons que c'est une invitation de l'Esprit à vivre une nouvelle communion entre frères et laïcs, apportant une meilleure vitalité au charisme mariste et à la mission dans notre monde. Nous croyons que c'est un* ***"Kairos"****, une chance pour partager et vivre avec audace le charisme mariste, formant tous ensemble une Église prophétique et mariale. »*

5. Dans cette réflexion, il est particulièrement significatif que ce Chapitre général exprime ce qui suit :

Nous accueillons avec satisfaction le nouveau document ***« AUTOUR DE LA MEME TABLE » (AMT)***[10]***,*** *comme une source de réflexion et de discernement pour les prochaines années.*

XXIIe Chapitre Général (2017)

6. Dans le message ***CHEMINONS COMME FAMILLE GLOBALE !***[11] du XXIIe Chapitre général, deux questions fondamentales sont posées :

- *Dieu, que veut-il que nous soyons dans ce monde émergent ?*

---

[10] https://champagnat.org/e_maristas/Documentos/En_torno_FR.pdf
[11] https://champagnat.org/shared/bau/Document_XXII_General_Chapter_FR.pdf

- *Dieu, que veut-il que nous fassions dans ce monde émergent ?*

7. L'un des principes ou convictions *proposés* en réponse à ces questions est le suivant :

« Comme Maristes de Champagnat, pour un nouveau commencement, nous croyons que :

- *L'avenir du charisme sera basé sur une **communion de Maristes** pleinement engagés.*
- *Comme **famille charismatique**, nous devrions cheminer **unis**, en respectant la **diversité** du monde mariste.*
- *Tous les Maristes, nous partageons la responsabilité de la vie et de la mission maristes.*
- *Nous avons besoin de **nouvelles structures et processus** qui reconnaissent et appuient nos différents cheminements de vocation comme Maristes. »*

Pour cela, nous suggérons que :

- *Les Unités administratives discernent, favorisent et accompagnent des formes concrètes de promouvoir la communion comme Maristes.*
- *Chaque Unité administrative ait un plan pour promouvoir les différentes manières de vivre la vocation mariste, en incluant des stratégies adaptées à la formation, l'accompagnement et le lien (à l'Institut), qui prennent en compte le document **AUTOUR DE LA MÊME TABLE**, et autres comme **ÊTRE MARISTE***

LAÏC *et PROJET DE VIE EN FRATERNITÉ (Mouvement Champagnat de la Famille Mariste).*[12]

- *À tous les niveaux de gouvernement, soient mises en place et/ou renforcées des* ***structures*** *dans lesquelles tous les Maristes partagent le leadership et la responsabilité dans la vie et la mission.*
- *Soient créées des* ***itinéraires*** *qui répondent à la réalité de chaque pays, et que soient accompagnées les Unités administratives pour qu'elles partagent entre elles la variété des expériences qui existent dans le monde mariste.*

8. Ce **« nouveau paradigme »,** qui émerge progressivement et vers lequel les Maristes de Champagnat s'acheminent, repose donc sur plusieurs piliers :

- *La communion et la coresponsabilité dans la vie et la mission.*
- *La reconnaissance et le soutien des différentes expressions vocationnelles, en mettant un accent particulier sur la vocation mariste laïcale.*
- *La création* ***d'itinéraires de formation,*** *avec un* ***accompagnement personnel*** *pour le discernement vocationnel et, le cas échéant,* ***l'expression publique de signes d'engagement et de lien charismatique*** *de la part des laïcs maristes.*

[12] Le document *Autour de la même table – La vocation des laïcs maristes de Champagnat*, a été publié en juin 2009. Deux autres documents : *Être mariste laïc* et *Projet de vie en fraternité (Mouvement Champagnat de la Famille Mariste)* ont été présentés au XXII[e] Chapitre général (2017) par le Secrétariat des Laïcs, à la suite d'un processus d'élaboration très participatif. Nous considérons ces textes comme documents de référence pour tous les Maristes de Champagnat.

- *La prise de conscience d'être une famille charismatique globale.*
- *L'engagement en faveur de l'avenir et de la vitalité du charisme mariste.*

9. Tout ce **mouvement** vécu ces dernières décennies et encouragé par l'Institut des Frères Maristes s'est développé **en parallèle avec la réflexion et l'expérience vécues au sein de l'Église elle-même.** Depuis le Concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, le Magistère de l'Église a apporté des contributions essentielles qui ont aidé à comprendre ce nouveau paradigme des vocations et des charismes. Parmi les références significatives dans le cadre de notre réflexion, nous soulignons les exhortations apostoliques du pape Jean-Paul II : *Christifideles Laici*, sur la Vocation et la Mission des Laïcs dans l'Église et dans le monde, et *Vita Consecrata*, sur la Vie Consacrée et sa Mission dans l'Église et dans le monde.

10. Le **pape François** s'est également exprimé sur cette **expérience de communion et de redéfinition des charismes**. Dans sa Lettre Apostolique à tous les Consacrés, publiée à l'occasion de l'Année de la Vie Consacrée en 2014, il mettait en lumière l'importance du chemin partagé entre les personnes consacrées et les laïcs : « *Par cette lettre, au-delà des personnes consacrées, je m'adresse aux laïcs qui, avec elles, partagent idéaux, esprit, mission. Certains Instituts religieux ont une tradition ancienne à ce sujet, d'autres une*

expérience plus récente. De fait, autour de chaque famille religieuse, comme aussi des Sociétés de vie apostolique et même des Instituts séculiers, est présente une famille plus grande, la "famille charismatique", qui comprend plusieurs Instituts qui se reconnaissent dans le même charisme, et surtout des chrétiens laïcs qui se sentent appelés, dans leur propre condition laïque, à participer à la même réalité charismatique. Je vous encourage vous aussi laïcs, à vivre cette Année de la Vie Consacrée comme une grâce qui peut vous rendre plus conscients du don reçu. Célébrez-le avec toute la "famille", pour croître et répondre ensemble aux appels de l'Esprit dans la société contemporaine. »[13]

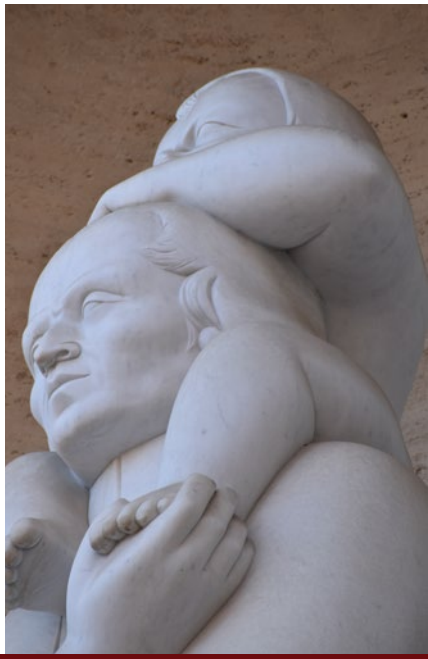
1.2 LE CHARISME MARISTE DANS LA TRADITION DE MARCELLIN CHAMPAGNAT

11. Comme tous les charismes, le **charisme mariste** est un don que l'Esprit Saint accorde librement pour le bien de l'Église et du monde. **Marcellin Champagnat** et les premiers frères ont initié une histoire animée par ce don de l'Esprit pour répondre à un besoin concret de leur réalité sociale et ecclésiale : la situation précaire de l'enfance et de la jeunesse dans la France populaire du début du XIX[e] siècle, tant sur le plan éducatif que religieux.

[13] https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_letters/documents/papa-francesco_lettera-ap_20141121_lettera-consacrati.html

12. Ce charisme s'est progressivement incarné, développé et recréé au fil de plus de 200 ans, d'abord à travers l'Institut des Frères Maristes et la vie de chacun de ses membres, puis à travers d'autres personnes qui, depuis leur réalité séculière, ont vécu ces dimensions du charisme avec des intensités différentes et des expressions culturelles et religieuses diverses.

13. « ***Le charisme d'un Institut se prolonge dans le temps et il a été façonné par bien des personnes différentes****. La présence de ces deux éléments, la durée dans le temps et l'influence de bien des personnes différentes déplace un charisme du domaine personnel à celui de l'Église universelle. […] Le Fondateur a été le premier à saisir et à vivre le charisme mariste, et il l'a fait avant qu'il soit mis en forme dans des coutumes et des règles. Et le même charisme a bien continué à être évident dans sa vie pendant les années qui ont suivi la rédaction de la Règle de 1837. Le charisme de notre Institut a aussi continué à se développer durant deux autres périodes. L'une comprenant l'expérience de Marcellin et des premiers frères, l'autre s'inspirant d'une tradition qui dérivait de cette expérience. »*[14]



[14] F. Seán Sammon. *Faire connaître et aimer Jésus Christ (2006),* pp. 29 et 30-31.

14. Frère Seán Sammon poursuit *: « Le concile Vatican II nous a appris que* ***nous ne pouvions pas enfermer l'Esprit****. Le charisme de notre institut doit être vécu et garder non seulement par ceux d'entre nous qui en sont membres ; il doit aussi se développer et s'approfondir en union avec le Peuple de Dieu, lui-même en état de croissance continue… Aujourd'hui cependant, nous comprenons que le charisme qui est venu dans notre monde à travers Marcellin Champagnat touche le cœur et l'imagination à la fois des frères et des laïcs. »*[15]

15. Le charisme mariste s'est structurée autour de **trois dimensions** interconnectées : la relation profonde avec Dieu, la reconnaissance de Sa présence dans la vie quotidienne et l'expérience de la foi vécue (dimension **spirituelle**) ; la vie fraternelle partagée en communauté, (dimension **communautaire**), et la mission d'annoncer Jésus-Christ et de le faire aimer, en particulier auprès des enfants et des jeunes les plus vulnérables (dimension **missionnaire)**[16]**.**

16. Ce charisme hérité de Champagnat et des premiers frères s'est exprimé dans une **spiritualité** marquée par deux traits fondamentaux : elle est **mariale** et **apostolique**. Cette spiritualité mariste, **enracinée**

[15] *Id*., p. 34.

[16] *Désormais, chaque fois que l'on fera référence au charisme mariste et à ses dimensions dans la tradition de Saint Marcellin Champagnat, on parlera de l'interrelation entre Mission, Spiritualité et Vie partagée.*

dans la tradition de Marcellin Champagnat, se caractérise par un style de vie particulier à la suite du Christ et le cheminement vers Dieu : *Présence et amour de Dieu ; confiance en Dieu ; amour de Jésus et de son Évangile ; à la manière de Marie ; esprit de famille ; spiritualité faite de simplicité*[17].

1.3 LA VOCATION LAÏCALE DANS L'ÉGLISE ET DANS L'INSTITUT MARISTE[18]

Dans l'Église Catholique

17. Le **Concile Vatican II**, célébré dans la seconde moitié du XX[e] siècle, a marqué un tournant dans la compréhension de l'Église en tant que **Peuple de Dieu**. En particulier, la **Constitution dogmatique LUMEN GENTIUM (LG)** confirme la vocation universelle à la sainteté de tous les baptisés, reconnaissant ainsi positivement **la vocation et la mission des fidèles laïcs** (LG 30-38)[19].

18. Cette nouvelle approche a promu une vision de la communauté chrétienne fondée sur **la communion pour la mission**. À cet égard, on peut affirmer que :

[17] Cf. L'Eau du Rocher. Spiritualité Mariste jaillie dans la tradition de Marcellin Champagnat
[18] https://champagnat.org/fr/un-peu-dhistoire-du-laicat-mariste/
[19] https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html

« dans l›Église-Communion, les états de vie sont si unis entre eux qu'ils sont ordonnés l'un à l'autre. » (ChL 55)[20]

19. De même, le décret *Apostolicam Actuositatem,* sur l'apostolat des laïcs, reconnaît « *l'action manifeste du Saint-Esprit qui rend aujourd'hui les laïcs de plus en plus conscients de leur propre responsabilité et les invite partout à servir le Christ et l'Église. »*[21] (AA 1)

20. L'exhortation apostolique du pape Jean-Paul II, ***Christifideles Laici***, publiée en 1988, se penche sur la vocation et la mission des fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde. Et elle nous montre que « *à l›intérieur de l›état de vie laïque se trouvent différentes « vocations », en d›autres termes, des chemins spirituels et apostoliques différents qui concernent chacun des fidèles laïcs.* » (ChL 56)

21. Au sein de nombreux instituts et familles religieuses, comme cela a été le cas pour l'Institut des Frères Maristes, on peut dire que *« beaucoup d'Instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs, qui, par conséquent, sont invités à participer de façon plus intense à la spiritualité et à la mission de l'Institut lui-même… On peut dire que… un*

[20] https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_30121988_christifideles-laici.html
[21] https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651118_apostolicam-actuositatem_fr.html

***nouveau chapitre**, riche d'espérance, s'ouvre **dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat.** »* (VC 54)[22]

Dans l'Institut Mariste

22. Le Chapitre général de 1967, le premier après le Concile, a entrepris une vaste tâche d'approfondissement et de redéfinition de la vie et de la mission maristes. Le résultat se retrouve dans les nouvelles Constitutions, le Directoire et un grand nombre de documents très féconds. Le document sur l'apostolat abordait la question des anciens élèves et des mouvements apostoliques. Il lançait un appel à établir un dialogue plus étroit et plus intime avec les chrétiens vivant dans le monde.

23. En 1976, un groupe de capitulants a voulu entreprendre une étude spéciale sur la Famille Mariste, à la lumière des nouvelles réalités émergentes et des conséquences bénéfiques pour l'Église et l'Institut. Cependant, le Chapitre n'est pas allé plus loin, étant absorbé par d'autres questions plus urgentes ; certains ont pensé que le sujet nécessitait sans doute plus de temps pour mûrir.

24. La question a ressurgi lors du nouveau **Chapitre général de 1985**. Ce Chapitre a été aussi important

[22] https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_25031996_vita-consecrata.html

que celui de 1967, car il avait le mandat spécial de rédiger les nouvelles Constitutions et Statuts. Ce fut une tâche majeure en soi et pour ceux qui y ont participé, notamment en raison de la vision plus profonde de notre charisme mariste qu'avait le Chapitre. Cette vision du Chapitre a influencé et imprégné toutes les réflexions sur les aspects de notre vie, y compris l'apostolat. Concernant la **Famille Mariste**, le Chapitre est arrivé à la définition suivante, reprise dans l'article 164.4 des Statuts :

« Le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste, une extension de notre Institut, est un mouvement où entrent des personnes qui veulent partager plus pleinement la spiritualité et le sens de la mission hérités de Marcellin Champagnat. Dans ce mouvement, affiliés, jeunes, parents, collaborateurs, anciens élèves, amis, approfondissent l›esprit de notre Fondateur afin d›en vivre et de le rayonner. L›Institut anime et coordonne les activités du mouvement, en mettant en place des structures appropriées. »[23]

25. Ce Chapitre demande au Conseil général de constituer une commission composée de frères de différents pays, chargée de rédiger les Statuts du Mouvement **« La Famille Mariste »**. Enfin, en 1991, frère Charles Howard publiera la circulaire **« Mouvement Champagnat de la Famille Mariste. Une grâce pour**

[23] https://champagnat.org/e_maristas/Documentos/constitutions2011_fr.pdf

nous tous »[24]. Celle-ci inclut la première version du **Projet de Vie du Mouvement Champagnat**.

26. Suivant l'intuition de frère Charles Howard, on peut affirmer que *« les laïcs nous révéleront de **nouvelles facettes de ce charisme**, à mesure qu'ils le vivront plus pleinement ».*

27. Le XIX[e] Chapitre général, en 1993, approuvera deux propositions : *« Il réaffirme la volonté de partager, chaque jour davantage, leur spiritualité et leur mission avec les laïcs », et « reconnaît que le Projet de Vie du Mouvement Champagnat offre un chemin sûr aux laïcs qui ont pour objectif de vivre la spiritualité mariste*[25]. »

28. Le XX[e] Chapitre général, en 2001, dans son message, parlera de *« diverses formes d'association de laïcs maristes telles que le Mouvement Champagnat sont en train de se développer. Nous vivons les uns et les autres cette réalité de différentes façons. Depuis ceux qui partagent le travail jusqu'à ceux qui partagent la vie. Depuis ceux qui découvrent quelques traits de la spiritualité mariste, jusqu'à ceux qui se sentent en communion beaucoup plus profonde. »* [26]

29. Toutes ces intuitions et les dynamiques initiées

[24] https://champagnat.org/fr/circulares/circulaires-399/
[25] https://champagnat.org/fr/institute-mariste/chapitres-generaux/xix-chapitre-1993-roma/
[26] https://champagnat.org/shared/documenti_maristi/CapituloXX_Actes_FR.pdf

après le Concile Vatican II et les Chapitres généraux ont progressivement pris forme dans la vie de nombreuses personnes et dans la réflexion qui a donné naissance, des années plus tard, à **deux documents fondamentaux pour la compréhension de la vocation mariste laïcale,** qui inspirent toujours la réflexion sur le sens de cette vocation spécifique :

- **AUTOUR DE LA MÊME TABLE. LA VOCATION DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT (AMT).**
- **ÊTRE MARISTE LAÏC. Orientations pour accompagner les processus vocationnels et proposer des itinéraires de formation (EML).**

30. Tout ce temps a été marqué par de nombreuses expériences de vie, des réflexions partagées, des avancées, des rencontres, des forums, des assemblées, la création d'équipes et de structures d'animation.

31. D'autres documents de l'Église et de l'Institut Mariste ont contribué à une compréhension commune de la vie et de la mission des laïcs en tant que chrétiens et comme maristes. Sans vouloir être exhaustifs, nous citons ci-dessous certains d'entre eux pour leur importance dans ce chemin partagé et parce qu'ils éclairent la vie et la réflexion :

· *Documents de l'Église* : Lumen Gentium, Apostolicam Actuositatem, Gaudium et Spes, Christifideles Laici, Vita Consecrata, Evangelii Gaudium, Amoris Laetitia, Fratelli Tutti.



- *Documents Maristes* : Sur les traces de Marcellin Champagnat - Mission Éducative Mariste, L'Eau du Rocher, Constitutions et Statuts des Frères Maristes, Règle de Vie.

32. Plus particulièrement, dans plusieurs rencontres maristes significatives de ces dernières années, ainsi que dans de certains documents inspirants, il est fait mention d'une manière spécifique de vivre la **vocation mariste laïcale** en lien avec l'Institut : autrement dit, assumer **le rattachement et l'appartenance**[27] des laïcs à l'Institut et/ou au charisme mariste.

[27] Sur ce sujet de réflexion, il existe une contribution intéressante des frères Pau Fornells et Juan Miguel Anaya, en 2009, intitulée "ADHESIÓN, COMPROMISO, VINCULACIÓN Y PERTENENCIA DE LAICOS AL INSTITUTO Y/O AL CARISMA MARISTA"

33. Dans le **Message de la Ire Assemblée Internationale de la Mission Mariste** (Mendes, Brésil, 2007), au point 2 « Maristes de Champagnat en Partenariat », il est affirmé : *« Nous souhaitons susciter de nouveaux modes d'association et d'appartenance au charisme mariste, de telle sorte que les laïcs et les frères puissent entendre l'appel à vivre leur propre identité.* »[28]

34. Le **XXIIe Chapitre général,** tenu à Rionegro (Colombie) 2017, suggère que *« chaque Unité administrative ait un plan pour promouvoir les différentes manières de vivre la vie mariste, en incluant des stratégies adaptées à la formation, l'accompagnement et le lien (à l'Institut), qui prennent en compte le document Autour de la même table, et d'autres comme Être Mariste Laïc et Projet de vie en fraternité (Mouvement Champagnat de la Famille Mariste* »[29].

35. On peut également souligner quelques références de documents qui sont à la fois source d'inspiration et défi :

a) Dans **« L'Eau du Rocher. Spiritualité mariste jaillie dans la tradition de Marcellin Champagnat » (ER)**, de 2007, il est dit :

[28] https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fchampagnat.org%2F%2Fshared%2Fdocumenti_maristi%2FAsembleaMisionMendes_FR.doc&wdOrigin=BROWSELINK

[29] https://champagnat.org/wp-content/uploads/2023/05/ActesduXXIIChapitreGeneral_2017.pdf

*« Chaque groupe, famille ou communauté, est spécifiquement marqué par ce qui l'unit, par ce qui l'**attache** au cœur du groupe. »* (ER 93)

*« Dans un monde désireux de **relations et** du sens **d'appartenance**, la maison est un puissant* symbole*. »* (ER 101)

b) Le document « **Autour de la même table » (AMT)**, de 2009, chapitre 5, « *Formes de relation avec le charisme mariste »,* fait référence au *rattachement et* au *sentiment d'appartenance* (AMT 135-139). Un peu plus avant, une réflexion est faite sur la reconnaissance de la vocation :

« Toute vocation chrétienne naît dans et pour l'Église, au service du monde. C'est pourquoi, notre vocation de laïcs maristes, comme celles des laïcs, hommes et femmes, qui se sentent attirés par d'autres charismes fondateurs, souhaite d'être reconnue par la communauté ecclésiale. » (AMT 140)

« D'autres personnes et groupes sentent la nécessité de demander la reconnaissance de leur vocation à la Province mariste, à l'Institut ou à l'Église diocésaine. Mais il existe aussi des personnes qui, conscientes de vivre la vocation mariste, ne croient pas nécessaire d'avoir cette reconnaissance. » (AMT 142)

« Nous vivons un temps de créativité intéressante et complexe. Quelques Provinces expérimentent de nouvelles manières d'accueillir la vocation laïcale mariste.

Laïcs et frères, nous devons discerner ensemble les meilleures façons de permettre à la vitalité qui jaillit de se répandre. L'articulation des initiatives, nées dans les Provinces, contribuera à consolider cette reconnaissance. (AMT 143)

c) Par la suite, le document « **Projet de vie en fraternité. Le Mouvement Champagnat de la Famille Mariste » (MCFM),** d'avril 2017, parlant du lien associatif, souligne que :

« La personne a opté pour une forme d'appartenance et de rattachement dans la famille charismatique de Champagnat au sein du MCFM et elle l'a exprimé par un signe formel et public. » (p. 48)

d) C'est dans le document **« Être mariste laïc. Orientations pour accompagner des processus vocationnels et proposer des itinéraires de formation » (EML)**, d'octobre 2017, que l'expression et la réalité du rattachement seront développées avec plus de finesse et de clarté, dans un chapitre intitulé *« Rattachement au charisme et appartenance à une structure associative »* (p. 51). Son contenu a éclairé les itinéraires de croissance et les engagements des laïcs qui ont opté pour le rattachement ces dernières années.

Par le rattachement, *« la personne prend l'engagement de développer le charisme (mission, spiritualité, vie*

partagée), dans une fidélité créative, à partir de sa vie laïcale, dans l'Église et en communion avec d'autres Maristes, laïcs et consacrés. Le sens d'être disciples et missionnaires, envoyés pour être des multiplicateurs, s'en trouve renforcé. » (EML, p. 51)

S'inspirant de ce dernier document, plusieurs Unités administratives ont mis en place, dernièrement, des propositions et des itinéraires de croissance pour approfondir la vocation mariste laïcale et les modalités de rattachement au charisme mariste.

1.4 VERS UNE FAMILLE CHARISMATIQUE GLOBALE

36. Dans la vie de l'Église et de nombreuses congrégations et mouvements religieux, au cours des dernières décennies du XX[e] siècle et des premières du XXI[e] siècle, s'est développé le concept de **« Famille Charismatique ».**

37. Selon la définition du pape François, une Famille Charismatique *« comprend plusieurs Instituts qui se reconnaissent dans le même charisme, et surtout des chrétiens laïcs qui se sentent appelés, dans leur propre condition laïque, à participer à la même réalité charismatique. »*[30]

[30] FRANÇOIS, *Lettre Apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la Vie consacrée*, 21-11-2014, III.1



38. Dans le cas de notre famille charismatique, **l'Institut des Frères** a été, depuis ses origines, la forme organisée et structurée, reconnue par l›Église, qui a rendu visible le charisme mariste et rendu possible sa transmission dans différents contextes et cultures.

39. Avec le temps, au sein de notre Famille Charismatique, nous avons pris conscience de la signification d'expressions telles que la **vocation mariste**, ainsi que des différentes manières de s'approprier ou de vivre la richesse du charisme dans certaines de ses dimensions.

40. Une de ces formes est la **vocation mariste laïcale**, qui a été approfondie pendant le déroulement du *Forum International*. Un de ses objectifs a été d'explorer la possibilité de créer une ou plusieurs nouvelles structures juridiques pour les laïcs, ce qui serait une autre façon de rendre visible le charisme mariste dans la Famille Charismatique.

41. Le premier appel du XXII[e] Chapitre général disait : *« Transforme-nous, Jésus, et envoie-nous comme famille charismatique globale, phare d'espérance dans ce monde turbulent ».* Nous avons ainsi pris conscience que nous formons une **Famille Charismatique Globale**, composée d'hommes et de femmes qui, à partir de différentes vocations et situations de vie, entrent en contact avec le charisme mariste et en vivent les traits et les manifestations de diverses manières.

42. Ce mouvement est ainsi reconnu dans les **Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes** : *« Nous reconnaissons et accueillons toutes les personnes qui se sentent attirées par notre charisme et qui se reconnaissent elles-mêmes comme « maristes ». Ce mouvement de l'Esprit unit tous les maristes de Champagnat dans une famille charismatique globale »*. (C. 6)

43. Dans le contexte du processus du *Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale*, une réflexion a été menée sur la manière de susciter une structure associative internationale de laïcs, qui harmoniserait une meilleure compréhension de la Vocation Mariste Laïcale, les itinéraires de formation et d'accompagnement, les processus de rattachement au charisme et l'adhésion associative pour les Laïcs Maristes de Champagnat.

44. Dans les pages suivantes nous développons la proposition qui, à ce moment de l'histoire de notre Famille Charismatique, nous apparaît comme un appel et une inspiration de l'Esprit pour les laïcs maristes.

1.5 CONCLUSION

Ce premier chapitre explore l'évolution de la vocation et du charisme maristes, dans la perspective du passage à un nouveau paradigme de vie et de mission partagées entre frères et laïcs maristes. Il met en lumière les messages clés des XXI^e^ (2009) et XXII^e^ (2017) Chapitres généraux, qui soulignent l'importance de la communion, de la coresponsabilité et de la dimension globale de la Famille Charismatique mariste. Il retrace le développement historique du charisme mariste, dans la tradition de Marcellin Champagnat, à partir de la vocation mariste des frères et jusqu'au cœur de tant de laïcs, hommes et femmes, qui se sentent invités à vivre leur vocation chrétienne en s›inspirant du charisme mariste. Il se réfère également à l›impact du Concile Vatican II dans la reconnaissance de la vocation laïcale et à la manière dont l'Église invite à une mission apostolique partagée. Le concept de Famille Charismatique est présenté comme reconnaissance des diverses expressions de l'identité mariste et proposant des structures pour renforcer la vocation mariste laïcale au sein de la communauté mariste globale.



2. LE SOUFFLE DE L'ESPRIT : LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT

2.1 APPROCHE GLOBALE

45. La démarche du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale a occasionné un long temps d'écoute et de dialogue, permettant d'exprimer un ensemble de doutes, de manque de clarté, d'intuitions et de rêves pour l'avenir. Dans ce parcours, **la « Ruah », l'Esprit de Dieu**, a été le **véritable protagoniste du**



discernement partagé. Ouvrir la porte à *Sa* présence a été fondamental pour entrevoir l'horizon de la vocation mariste laïcale, dans un nouveau paradigme de communion et de coresponsabilité avec les frères, pour l'avenir et la vitalité du charisme mariste.

46. À cette étape de notre histoire mariste, sont apparus des consensus fondamentaux, qui peuvent être unifiés en un seul **SOUFFLE DE LA « RUAH » : LA CRÉATION DE L'« ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT ».**

47. Ce large consensus implique de demander à l'Institut des Frères Maristes de promouvoir la **création de cette Association Internationale pour le Laïcat Mariste.**

48. **Le but** fondamental de cette Association sera **de promouvoir la vocation et la mission maristes laïcale** et d'en prendre **soin, en communion et coresponsabilité avec les Frères Maristes.** Ainsi, l'appartenance à cette association impliquera l'épanouissement de la vocation laïcale en vivant toutes et chacune des dimensions du charisme de Champagnat.

49. Cette Association Internationale est conçue comme une **référence globale**, avec des lignes d'inspiration communes pour les différentes expressions de la vie et de la vocation des laïcs maristes, dans des cultures et des contextes différents.

Nous espérons que, d'une manière harmonieuse et **communautaire**, l'Association permettra d'assurer **l'identité et la vocation** des laïcs maristes, ainsi que le respect et l'accueil de la **diversité** existante.

De nouvelles possibilités seront explorées à l'avenir, c'est pourquoi seules celles qui sont perçues le plus clairement sont proposées ici.

50. **Reconnaissance canonique de cette Association** : Elle sera demandée à **l'Institut des Frères Maristes** et à **l'Église catholique**. La demande d'approbation de cette **entité canonique** sera formalisée auprès du Saint-Siège, par l'intermédiaire du *Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique*, responsable de la reconnaissance des Associations Internationales de Fidèles Laïcs liées à ces Instituts.

Cette démarche de reconnaissance canonique permettra de garantir les principes **d'autonomie** du laïcat **et de communion** avec l'Institut des Frères Maristes[31].

L'existence d'une entité canonique internationale servirait aussi à donner **un statut officiel et une visibilité à la vocation mariste laïcale**, dans la tradition de saint Marcellin Champagnat, au sein de **l'Église catholique**.

[31] Selon le Code de Droit Canonique au n° 303, elle aurait *la forme canonique de « tiers ordre » ou « un autre nom approprié ».*

51. **Membres :** Appartiendraient à l'Association Internationale canoniquement reconnue, des **laïcs baptisés, hommes et femmes,** qui, après avoir accompli un **parcours de formation**, exprimeraient une **promesse publique** au sein d'une communauté mariste, devenant ainsi membres de celle-ci. Cette appartenance impliquerait la réalisation d'un projet de vie à la suite de Jésus, basé sur les caractéristiques propres au charisme mariste.

52. **Reconnaissance civile** : Avec le temps, les démarches nécessaires seront entreprises pour obtenir une forme de reconnaissance civile de l'Association, à différents niveaux : international, national ou local. Cette reconnaissance permettra la personnalité juridique dans les différents lieux où il y a une présence de laïcs maristes, spécialement dans les pays où l'Église catholique n'est pas reconnue officiellement, en leur donnant une visibilité dans la société et en leur permettant d'être reconnus légalement dans le contexte de la législation des différents pays. Cela permettra aussi d'accueillir une diversité d'expressions de la vie et de la vocation maristes.

53. **Du global au local** : Quoi qu'il en soit, l'existence de cette Association au niveau international impliquera le soin et la promotion de son expression et de sa mise en œuvre aux différents niveaux : local, national ou supranational, toujours associés à l'Association in-

ternationale. Dans chaque contexte, il faudrait envisager le meilleur statut juridique possible.

54. **Chemins d'appartenance** : L'appartenance à l'Association Internationale impliquerait que les personnes suivent un **processus de formation**, inspiré des quatre moments que recueille notre document de référence *« Être Mariste Laïc »* **:** invitation, découverte, approfondissement et développement créatif du charisme. Ce chemin exige que chaque personne puisse le faire avec un accompagnement personnalisé et à partir de l'expérience du partage de la foi et de la vie dans une communauté de laïcs, qui pourrait avoir différents visages et expressions.

55. **Engagements publics** : À la fin de la phase d'approfondissement et de discernement, s'ouvre la possibilité de prendre un engagement public, par le biais d'une **promesse de fidélité au charisme**, qui impliquerait également **l'appartenance associative**.

56. **Vocation Mariste Laïcale** : En accueillant la diversité des manières d'être et de se situer dans notre Famille Charismatique Globale, il y a un consensus pour que, suivant l'intuition du document de référence EML, les **Laïcs Maristes de Champagnat**, membres de l'entité canonique, soient des personnes baptisées au sein de l'Église catholique et qui, conscientes du don de leur **vocation**, explorent des chemins d'appro-

fondissement et de discernement, de manière personnelle et communautaire. À un moment donné de leur démarche, elles demandent ou sont invitées à exprimer publiquement cette vocation, et sont accueillies comme membres de l'Association en tant que communauté.

57. Les images de la **maison**, de la **tente** et du **foyer** ont été des sources d'inspiration forte pour l'Association Internationale telle que nous la rêvons :

· Une ***maison*** comme celle que Jésus décrit dans le texte de l'Évangile : *« Ainsi, celui qui entend les paroles que je dis là et les met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a construit sa maison sur le roc »* (Mt 7, 24). Une « maison » enracinée en Dieu qui



nous soutient et nous accompagne sur le chemin, aux fondations solides, dont Jésus Christ est la *pierre angulaire*. Cela nous rappelle aussi la maison de *Notre-Dame de l'Hermitage*, construite par Champagnat et les premiers frères il y a 200 ans. Elle est aussi, pour nous, Laïcs Maristes, notre maison, où nous découvrons une inspiration pour vivre notre vocation, la mission, la fraternité et la spiritualité maristes.

- L'image de la ***tente,*** à un carrefour où tout le monde passe ou peut arriver, facilement accessible, avec peu de structures, toujours prête à être démontée afin de rechercher de nouveaux chemins : voilà une image aux résonances bibliques. Elle nous permet de vivre désencombrés, disponibles pour aller aux périphéries, avec un minimum de structure nécessaire pour accueillir, accompagner, être un lieu de rencontre pour toutes les diversités (Is 54,2). C'est une image du *parcours vocationnel* plein d'imprévus, de recherche et de discernement, qui peut conduire chaque personne là où elle ne pensait pas aller. C'est encore une image traduisant notre intuition d'une Association ouverte et accueillante, nous invitant à *construire un nouvel Hermitage*, avec les frères et tous ceux qui vibrent d'un cœur mariste.
- Nous imaginons cette Association comme un ***foyer*** où l'on peut sentir la chaleur des relations personnelles, un lieu où se nourrir, prendre soin les uns des autres, se reposer, rêver et planifier l›avenir ensemble. Un foyer avec des espaces et des moments pour soigner les détails de la vie, où l'on trouve le temps d'être,

de manière authentique, des personnes qui vivent pleinement leur vocation. Le foyer de Nazareth et la première communauté de frères avec le Père Champagnat, inspirent la manière de vivre à l'intérieur de ce nouveau foyer. C'est, en même temps, un foyer à partir duquel on peut être lumière pour le monde, *prendre soin de la vie et de la mission maristes, et les susciter*. Un foyer qui accueille de nombreuses personnes aux origines, cultures et sensibilités différentes. Une maison ouverte à ceux et celles qui vivent des situations de fragilité et de vulnérabilité.

2.2 BUTS ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

58. Le but fondamental de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat sera le suivant :

PROMOUVOIR LA VOCATION ET LA MISSION DES LAÏCS MARISTES ET EN PRENDRE SOIN, EN COMMUNION ET EN CORESPONSABILITÉ AVEC LES FRÈRES MARISTES

59. De cet objectif découleraient les finalités ci-dessous :

a) **Accueillir, vivre et partager la vocation mariste laïcale et en prendre soin**, en accompagnant la croissance intégrale des personnes dans les processus de discernement vocationnel tout au long des étapes de la vie.

b) **Rendre visible** la vocation mariste laïcale comme un **chemin spécifique à la suite du Christ,** par **l'engagement baptismal** dans la vie quotidienne, la famille, le milieu professionnel, le quartier et la société, en témoignant de la dimension sacerdotale, prophétique et royale de la Mission de Jésus Christ.

c) Contribuer à l'unique **Mission** de l'Église que nous assumons, en tant que Maristes de Champagnat : **Faire connaître et aimer Jésus Christ.**

d) Promouvoir **le vécu de la spiritualité mariste,** selon la tradition de saint Marcellin Champagnat, en approfondissant chacun de ses traits caractéristiques.

e) Être, dans l'Église et dans le monde, des signes de la vie de **famille**, en favorisant la **vie partagée** avec d'autres maristes, dans de **petites communautés laïcales**.

f) Apporter des réponses significatives aux besoins et urgences de l'humanité, en particulier ceux des **enfants, adolescents et jeunes** qui vivent dans les périphéries géographiques et existentielles de notre monde, au moyen de plateformes éducatives, sociales et/ou pastorales.

g) Encourager la **communion** avec d'autres Maristes de Champagnat, en particulier avec les Frères Maristes.

h) Collaborer aux **propositions éducatives, pastorales et solidaires** soutenues par l'Institut des Frères Maristes.

i) Promouvoir de **nouvelles manières d'incarner le charisme mariste** dans le monde et dans l'Église, en ses diverses dimensions : mission, spiritualité et vie partagée, à partir d'une **perspective laïcale**.

j) **Animer** des initiatives pour promouvoir de **nouvelles vocations maristes**, tant de frères que de laïcs, avec des propositions de formation globales et spécifiques.

k) Manifester, par notre manière de vivre et d'être, en tant que disciples du Christ, le **visage marial de l'Église**.



l) Promouvoir des **espaces de communion et de participation** où des personnes de différents contextes, origines, cultures, situations personnelles, sensibilités ou traditions spirituelles et religieuses puissent trouver un lieu pour vivre la fraternité et d'autres valeurs maristes.

m) Contribuer à la **mission évangélisatrice** de l'Église par diverses actions pastorales, catéchétiques ou de promotion sociale.

n) Favoriser le **développement de sociétés plus justes, équitables et fraternelles**, en encourageant la participation sociale et politique, afin de rendre visible le visage miséricordieux et solidaire de Jésus envers ceux qui souffrent.

60. L'Association pourra mener des **activités** telles que :

a) **Initiatives éducatives, sociales, culturelles et évangélisatrices** favorisant le développement intégral des *enfants, adolescents et jeunes*, en particulier ceux qui vivent en situation de grande vulnérabilité.

b) Participation et collaboration à divers **apostolats**, en priorité ceux qui ont un impact direct sur les *enfants, adolescents et jeunes*, que ce soit dans des œuvres propres, comme celles de l'Institut des Frères Maristes, ou d'autres réalités ecclésiales.

c) Conception, mise en place et réalisation de **cours, activités, programmes et expériences de formation** favorisant le développement intégral des membres de l'Association ou d'autres personnes sensibles à ses finalités, **en faisant connaître la vocation mariste laïcale et le charisme mariste** comme manière de vivre l'Évangile.

d) Création ou développement de **projets et institutions** au service des *enfants, adolescents et jeunes*, notamment ceux qui sont confrontés à la précarité, la négligence, le manque de protection, ou autres initiatives répondant aux objectifs de l'Association.

e) Développement **d'alliances** avec d'autres entités, ecclésiales et/ou civiles, qui encouragent les finalités de l'Association.

f) Réalisation **d'autres activités compatibles** avec les buts de l'Association, comme des événements, programmes de formation, recherches… dans les domaines éducatif, pastoral et social.

2.3 CONCLUSION

*Ce deuxième chapitre aborde la création de l'« Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat »**, co**nsidérée comme Souffle de la « Ruah » pour ce moment de notre histoire mariste. La vision de cette*



Association suppose la reconnaissance globale de la vocation mariste laïcale, dans l'Église comme dans l'Institut Mariste. Elle reposerait sur deux piliers fondamentaux : l'autonomie du laïcat et la communion avec l'Institut. C'est un espace pour partager la foi, la mission, la spiritualité et la vie communautaire, dont la finalité est de promouvoir la vocation mariste laïcale et d'en prendre soin, en communion et en coresponsabilité avec les Frères Maristes. L'adhésion à cette Association requiert un parcours de formation et un engagement public, garantissant la participation de ses membres. L'Association se conçoit comme une « maison, une tente et un foyer », symbolisant accueil, ouverture et chaleur, tout en favorisant les connexions globales et locales. Enfin, ce chapitre décrit les objectifs propres à l'Association ainsi que le type d'activités qu'elle pourrait développer.



3. VOCATION ET VIE DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT

3.1 LA VOCATION DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT

61. La vocation est un don gratuit que Dieu sème dans le cœur de chaque personne, parce qu'il nous aime infiniment. En conséquence, chaque personne répond à cette initiative de Dieu de manière consciente et libre, dans un processus dynamique tout au long de sa vie.

62. **Laïcs Maristes de Champagnat,** nous vivons ce don de Dieu comme un appel à incarner l'Évangile, à la suite de Jésus, en accueillant dans notre vie le charisme mariste, dans la tradition de Marcellin Champagnat. Nous nous sentons appelés à **vivre la vocation mariste dans notre état de vie laïcal**.

63. Ce don de Dieu nous pousse à mettre en œuvre l'engagement acquis **au Baptême** : *« il revient aux laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu*[32] *»*, c'est-à-dire au milieu de la réalité séculière. Nous colla-

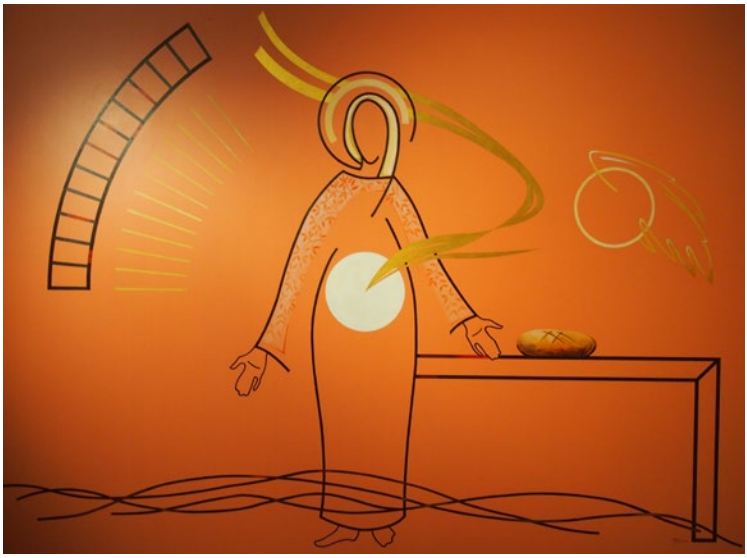
[32] Lumen Gentium, 31.

borons ainsi à la réalisation du plan de Dieu pour l'humanité dans les domaines tels que la famille, le travail, la culture, la politique, l'économie et la réalité sociale.

64. Conscients de l'appel à vivre cette vocation, **nous cheminons au sein d'une communauté chrétienne mariste**, de manière **consciente et libre**. Ce cheminement implique la construction d'un **projet de vie** centré sur l'imitation de Jésus et la réalisation du Royaume de Dieu dans le monde, à la manière de Marie et de Champagnat. C'est un projet de vie qui s'inspire de **toutes les dimensions du charisme mariste**, dans un processus constant **d'unification et d'intégration**. C'est donc une manière spécifique d'être disciple de Jésus, en communion avec d'autres personnes qui vivent cette même vocation mariste comme frères, laïcs célibataires, laïcs mariés, sœurs ou autres expressions vocationnelles.

65. La vocation mariste laïcale implique un **cheminement tout au long de la vie.** Il commence par la découverte du don reçu de Dieu, se poursuit par la prise de conscience de cet appel, le discernement de cette vocation, l'élaboration d'une identité, les choix concrets, l'ouverture à l'Esprit de Dieu et à la réalité du monde, le soin et l'enrichissement des réponses données tout au long de la vie.

66. Au cours de ce cheminement, la personne peut **exprimer, consciemment et publiquement**, un enga-



gement vital à travers une **promesse de fidélité charismatique** d'où découlent l'acceptation et l'accueil, de manière visible, dans l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat, communauté internationale qui **accueille et reconnaît** cette vocation.

67. Avec **une profonde gratitude envers tous les Maristes de Champagnat** qui nous ont précédés, et envers tous ceux avec lesquels nous partageons aujourd'hui charisme, vie et mission, nous vivons cette expérience vocationnelle donnée par le Dieu d'Amour, dont le visage se révèle à nous en Jésus-Christ, et que la « *Ruah* » nous encourage à *accueillir, à cultiver, à vivre et à partager.*

68. Dans ce cheminement vocationnel, nous contemplons avec gratitude le don de **Marie de Nazareth**.

Par elle, femme et laïque, nous découvrons comment suivre Jésus dans la vie quotidienne, dans les domaines concrets de la famille et du travail. Nous nous sentons proches de son expérience de vie parce que, dans son contexte social, culturel et religieux, elle a dû surmonter des difficultés et des incompréhensions, partageant les rêves et les espoirs de son peuple, en particulier des pauvres et des gens simples. Nous sommes inspirés par son acquiescement courageux au don de Dieu, faisant confiance à sa Parole. Elle est une référence fondamentale pour nos vies en raison de sa disponibilité vocationnelle et de son service, à chaque moment et dans chaque circonstance de sa vie.

69. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour le **don de Marcellin Champagnat**, qui est une source **d'inspiration** pour vivre notre vocation de disciples de Jésus, à la manière de Marie, dans notre état de vie laïcale. Son modèle de vie et de sainteté, sa manière d'être et de construire la communauté pour la mission, et sa passion pour l'annonce de la Bonne Nouvelle aux enfants et aux jeunes, nous poussent à recréer sans cesse le charisme mariste à notre époque[33].

3.2 LA VIE DES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT

70. Laïcs Maristes de Champagnat, nous voulons

[33] Cf. AMT 30-33.

suivre Jésus à la manière de Marie et de Marcellin, dans toutes les dimensions du **charisme mariste** : Mission, Spiritualité et Vie partagée. Nous réaffirmons ce qui est exprimé dans nos documents de référence : *Autour de la même table*[34] et *Être Mariste Laïc*[35], qui nous inspirent toujours et nous aident à nous engager dans ce projet de vie :

*« Nous sentons que ces **dimensions** sont **inséparables** : la spiritualité se vit dans et pour la mission ; la mission suscite et anime la vie partagée ; la vie partagée, à son tour, est source de spiritualité et de mission. »*[36]

Dans notre vie, *« les tâches apostolique peuvent être diverses dans la mission ; les accents, variés, dans la spiritualité ; la vie partagée se traduire en bien des formes. **Mission, spiritualité et communion** sont **trois couleurs***



[34] AMT, chap. 3, 4 et 5.
[35] EML, II. Identité du Mariste Laïc. 3. Le charisme mariste.
[36] AMT 34.

***d'un unique rayon de lumière : le charisme mariste**. Selon les contextes et les moments, l'une ou l'autre de ces couleurs prendra plus de relief, mais il est impossible d'en choisir une sans retrouver les deux autres. »*[37]

3.2.1 La Mission

« Je suis une mission sur cette terre, et c'est pour cela que je suis dans ce monde. »[38]

71. Pour nous, Laïcs Maristes de Champagnat, la mission est d'être des instruments de la **Mission de Dieu**. Telle est la mission *par et pour* laquelle l'Église existe : travailler à la construction du Règne de Dieu dans notre humanité, pour la transformer selon le projet de Dieu, c'est-à-dire la fraternité universelle.

72. **Jésus Christ**, envoyé par le Père, est la source et le modèle de cette Mission. Par son incarnation, il devient solidaire de tout être humain et serviteur des hommes jusqu'au don total de sa vie.

73. L'**Esprit**, la « ***Ruah »***, le souffle créateur et vivifiant, nous envoie en Mission. Sa présence à l'intérieur du monde et du cœur humain nous fait comprendre que cette Mission précède l'Église, et que c'est à partir d'elle que l'Église elle-même et la communauté mariste se structurent et agissent.

[37] AMT 35.
[38] EG 273.

74. En tant que maristes, nous avons pour Mission de ***« faire connaître et aimer Jésus-Christ »,*** comme l'a exprimé notre Fondateur, Saint Marcellin Champagnat.

75. **Marie** est un modèle inspirant pour vivre la Mission dans toutes les circonstances de notre vie. Sa capacité à accepter la mission que Dieu lui propose d'être la mère de Jésus Christ ; sa sensibilité et son engagement envers les pauvres et les exclus ; son attitude permanente de service et de disponibilité ; sa présence discrète et féconde aux côtés de son Fils, jusqu'à la Croix ; tous ces traits sont pour nous des exemples de la manière d' « être Mission » dans ce monde, à partir de notre état de vie laïcal.

76. Par le Baptême, nous nous engageons à proclamer la Bonne Nouvelle au milieu du monde, par notre témoignage, comme sel et lumière, comme levain dans la pâte. Cette Mission s'adresse à l'humanité entière et, en général, aux besoins du monde d'aujourd'hui. De manière spécifique, nos destinataires privilégiés sont les **enfants, les adolescents et les jeunes les plus délaissés** et en situation de **vulnérabilité**. C'est pour eux que Marcellin Champagnat a mis en œuvre son projet d'éducation et d'évangélisation.

77. Ainsi, au sein de nos familles, de nos communautés, de notre travail et de la société dont nous faisons partie, notre Mission en tant que maristes est de **construire la fraternité**, en travaillant à faire un

monde de frères et de sœurs, en établissant des relations dans lesquelles la non-violence, la paix et la réconciliation sont primordiales.

78. Cette Mission se déploie dans la réalité complexe et diverse du monde, dans les différents **domaines** de notre état de vie laïque :

- La **famille** et le soin des personnes avec lesquelles nous vivons : conjoints, enfants, personnes âgées, amis…
- L'**éducation** des enfants, des adolescents et des jeunes, dans les œuvres éducatives maristes classiques et autres, ou dans des types d'institutions éducatives ou sociales qui n'appartiennent pas aux maristes.
- Le **travail** et la **profession** que chacun de nous exerce, comme moyen d'humanisation et de vie digne et épanouie.
- L'**engagement** solidaire et la participation dans les domaines de la culture, de la politique, de l'économie et de la transformation sociale.
- La défense et la promotion des **droits et du bien-être des enfants**, en particulier par le biais de plates-formes de défense juridique.
- La **présence** et le **témoignage de vie**, à la manière de Marie, en tant qu'élément primordial de la mission évangélisatrice de tout chrétien, en étant levain, sel de la terre et lumière du monde.
- La **communauté** ou le groupe avec lequel nous partageons la vie, la foi et l'engagement pour le Royaume.
- La **recherche** et l'**étude** dans différents espaces et plateformes, en tant qu'instruments pour une meil-

leure compréhension de la réalité et pour proposer des voies d'humanisation. Cet aspect se développe aussi par la connaissance, l'approfondissement et l'actualisation de l'histoire et du patrimoine maristes, à partir d'un nouveau point de vue que nous apportons en tant que laïcs.

- Le **leadership serviteur et prophétique** dans différents domaines d'action, aussi bien dans la vie sociale et politique que dans l'Église et dans notre famille charismatique.
- Le **service pastoral**, en particulier dans la catéchèse des enfants, des adolescents et des jeunes, ainsi que dans l'animation des processus de Pastorale des Jeunes et des Vocations.
- L'animation de **programmes éducatifs et d'évangélisation** qui favorisent la culture de l'intériorité, le développement de la spiritualité, la recherche du sens de la vie, l'engagement en faveur de la solidarité, de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création.

79. Par conséquent, la mission chrétienne et mariste est une, mais **les tâches et les applications** peuvent être **diverses**. Parfois nous les réalisons dans l'environnement des œuvres maristes, mais aussi dans d'autres lieux où nous accomplissons aussi la *Mission Mariste*, même si ces espaces n'ont pas le nom de *maristes*.

80. Quel que soit le travail et la profession que nous exerçons, la **perspective concrète de notre mission comme Laïcs Maristes** devrait envisager :

- **La « suite de Jésus » et le témoignage de l'Évangile** au milieu du monde et de la vie quotidienne, parfois de manière explicite et parfois simplement par notre manière de vivre qui rend transparent le message de la Bonne Nouvelle.
- La **perspective** des **enfants**, des **adolescents et** des **jeunes**. C'est-à-dire comment notre vie et notre travail ont un impact, direct ou indirect, sur l'amélioration de leur vie et leur apportent sens et dignité.
- Une **présence prophétique** parmi les gens, en étant des signes de fraternité, des témoins des Béatitudes et des co-créateurs d'un avenir d'espérance.

3.2.2 La Vie Partagée

« Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutienne, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à aller de l'avant. Comme il est important de rêver ensemble ! »[39]

81. En tant que maristes, nous sommes appelés à vivre et à promouvoir **l'esprit de famille** dans tous les aspects de notre vie, comme un trait distinctif. À l'image de la famille de Nazareth, nous sommes encouragés à vivre une véritable amitié avec les autres, à les accueillir fraternellement, à entretenir des relations simples et sincères, à prendre soin des autres et à cultiver une attitude affectueuse et bienveillante.

[39] FT 8.



82. Cet esprit de famille et de fraternité s'exprime principalement dans nos propres **familles**, dans l'expérience de **communion** avec les autres maristes (frères, sœurs, laïcs), et dans la **communauté de foi et de vie**, où nous partageons régulièrement notre cheminement chrétien et mariste.

83. En **Marie**, nous découvrons comment vivre la proximité et l'accueil dans nos relations personnelles ; comment construire une famille fondée sur l'affection, l'amour et l'aide mutuelle ; et comment expérimenter une communion profonde avec les personnes et les besoins de notre entourage. La présence de Marie au pied de la Croix de son Fils Jésus, aux côtés du disciple Bien-Aimé, est l'image de la nouvelle communauté. Et, au milieu des apôtres, le jour de la Pentecôte, nous la contemplons comme une compagne de route et un lien de communion dans l'Église naissante.

84. Avec Marie et autour d'Elle, nous nous sentons appelés à construire et à rendre visible une **Église au visage marial**. Les *icônes : de la Visitation*, caracté-

risée par le service ; de la *Pentecôte*, marquée par la maternité et la fraternité ; et de *l'Annonciation*, illustrant la foi en action, nous aident à comprendre le sens profond de cette manière d'être Église[40].

85. L'expérience de **Marcellin Champagnat et des premiers frères**, d'abord à La Valla puis à l'Hermitage, nous enseigne une façon concrète de vivre en famille et en communauté. La chaleur du foyer, les relations simples et fraternelles, le travail quotidien partagé, la prière et la célébration communes, l'attention portée aux autres et le soin des petits détails, sont autant d'inspirations pour grandir en fraternité, en communion et en esprit de famille.

86. Ainsi, nous nous sentons appelés à vivre notre vocation de Laïcs Maristes de Champagnat, dans une dynamique communautaire. L'espace fondamental de cette vie partagée est une **communauté concrète**, où nous **célébrons la vie et la foi avec d'autres laïcs**, hommes et femmes. C'est un lieu où les chemins vocationnels s'affinent et où tout choix de vie est accompagné et soutenu.

87. Cette communauté de vie et de foi **prend différentes formes**[41] : elle s'intègre dans une communauté de communautés plus large et devient un signe de la catholicité (universalité) de la grande communauté qu'est l'Église.

[40] https://champagnat.org/e_maristas/Circulares/32_1_FR.pdf
[41] Fraternités du MCFM, communautés laïcales, communautés partagées avec des frères ou autres modalités.

88. Nos communautés expriment leur **appartenance ecclésiale** à travers les tâches fondamentales de l'Église : le témoignage, la communion, la célébration et le service.

89. Cette vie partagée en communauté s'enracine dans l'esprit de la **synodalité**, dans cette *marche commune* qui nous pousse à vivre la *communion*, la *mission* et la *participation* dans l'Église. Cela facilitera la découverte et le discernement de **ministères ou services propres** à notre vocation laïcale.

90. Quelle que soit l'expression communautaire de notre vie partagée, nous l'envisageons comme une **prophétie de communion**, contribuant à l'émergence d'un nouveau modèle ecclésial, fondé sur l'égale dignité de toutes les vocations et sur l'image de l'Église comme Peuple de Dieu.

91. Au sein de notre Famille Charismatique, frères et laïcs partagent la vie, la mission et la spiritualité, chacun selon sa vocation et sa réalité spécifique. Nous sommes une **famille en communion**, rassemblée par Jésus, qui nous envoie pour rendre visible, ensemble, le charisme mariste dans le monde d'aujourd'hui. La *table de La Valla* est le symbole où nous nous rencontrons pour vivre cette communion de cultures, peuples et mentalités différentes. C'est une invitation à vivre en harmonie avec nous-mêmes, avec Dieu, avec les autres et avec la création.

92. Pour donner une orientation claire à notre cheminement fraternel, nous considérons comme essentielle l'élaboration d'un **projet communautaire** annuel. Ce projet doit harmoniser la mission, la vie partagée, la célébration, la prière commune, la communion de vie et de biens, ainsi que la répartition des services.

3.2.3 La Spiritualité

« Il est toujours nécessaire de cultiver un espace intérieur qui donne un sens chrétien à l'engagement et à l'activité. »[42]

93. La **spiritualité mariste,** qui **jaillit dans la tradition de Marcellin Champagnat**, possède deux traits fondamentaux : elle est **mariale** et **apostolique**. Elle suppose une manière propre de vivre l'imitation du Christ et le chemin vers Dieu, avec des caractéristiques particulières : *présence et amour de Dieu ; confiance en Dieu ; amour de Jésus et de son Évangile ; à la manière de Marie ; esprit de famille ; spiritualité de simplicité*[43].

94. Nous développons cette dimension du charisme mariste dans la **vie quotidienne** et dans les **diverses réalités du monde** : des lieux où, en tant que disciples du Christ, nous sommes appelés à **vivre la présence de Dieu**.

[42] EG 262.
[43] Cf. https://champagnat.org/shared/documenti_maristi/AcquaRoccia_FR.pdf

95. Nous recherchons des moments de qualité pour cultiver une **relation intime avec le Dieu de la Vie**, dans le silence intérieur, la prière personnelle et communautaire. Cette expérience nous transforme petit à petit ; elle **nous pousse à la mission** et à un **témoignage évangélique** dans la réalité séculière. Enracinés dans la terre et la poussière de la réalité, **nous retournons à Dieu** pour nous abreuver à la source et examiner, constamment, comment nous sommes témoins de son Royaume dans le monde. Ainsi, notre spiritualité plonge ses racines dans l'amour que Dieu nous porte et grandit dans le don de soi aux autres.

96. Nous vivons une spiritualité **centrée sur Jésus Christ**. Nous voulons être ses disciples et suivre ses pas. De Marcellin Champagnat, nous apprenons à fonder notre expérience sur Jésus, le reconnaissant particulièrement dans trois lieux significatifs : la **Crèche**, la **Table de l'Eucharistie** et la **Croix**.

97. Nous reconnaissons la présence de **l'Esprit**, de



la « ***Ruah* », vie de Dieu** dans notre monde et notre histoire, qui souffle comme, où et quand il veut. Son action inspire constamment notre manière d'être, de vivre et d'agir.

98. **Marie de Nazareth** se présente à nous comme un modèle concret de spiritualité vécue en profondeur, en tant que laïque, dans sa réalité quotidienne. Elle cultive une relation personnelle avec Dieu au plus profond de son être. Elle nous enseigne comment le contempler dans notre propre histoire, comment chanter avec reconnaissance les merveilles qu'il accomplit en elle, comment le découvrir dans les processus de libération des plus démunis ou encore comment *« retenir tous ces événements et les méditer dans son cœur »* (Lc 2,19). Toute sa vie est, en définitive, un exercice permanent de la présence de Dieu.

99. L'expérience vécue par **Marcellin Champagnat** et les premiers frères, ainsi que par tant de maristes à travers l'histoire, nous **invite** à incarner en nous les traits de la **spiritualité** mariste. Exercer la présence de Dieu, *dans le silence des bois de l'Hermitage comme dans le bruit des rues de Paris*, rejoint la réalité de notre vie de laïcs. Cela nous éclaire pour vivre cette dimension dans nos activités quotidiennes, en reliant sans cesse contemplation et action, vie et mission, à la dimension mystique de notre existence.

100. **Notre spiritualité est faite de passion pour Dieu et de compassion pour les autres**[44]. Pour la vivre en profondeur, nous ménageons des temps et des espaces qui nous aident à approfondir l'être qui donne sens au faire, et nous la cultivons à travers divers moyens :

a) Le silence et l'intériorité, pour accéder à notre intimité où nous pouvons rencontrer le Dieu qui habite en nous.
b) La pratique quotidienne de la prière personnelle et les temps de prière communautaire, qui nous aident à être des personnes et des communautés priantes.
c) La lecture et la méditation fréquentes de la Parole de Dieu, qui nourrissent et orientent notre chemin de vie.
d) La célébration des sacrements, et en particulier, de l'Eucharistie.
e) L'exercice de la présence de Dieu dans la vie, dans l'histoire et dans les personnes, car notre spiritualité imprègne le quotidien et nous permet de découvrir Dieu parmi les enfants et les jeunes, au foyer ou au travail.
f) Le soin des relations personnelles, comme espaces où Dieu se rend présent.
g) L'engagement concret pour un monde plus humain et fraternel.
h) La lecture de textes enrichissants, l'accompagnement personnel, les temps de retraite ou la relecture de la journée.
i) Les moments dédiés à rendre présents Marie et Marcellin Champagnat, en nous confiant à leur protection

[44] ER 1.

à travers la prière, la célébration, la réflexion, les fêtes et les jours spécifiques.

3.3 LES LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT DANS LE MONDE, DANS L'ÉGLISE ET DANS NOTRE FAMILLE CHARISMATIQUE GLOBALE

3.3.1 Dans le Monde

101. En parlant de ce qui est propre et particulier à la vocation laïcale, le Concile Vatican II, dans la Constitution *Lumen Gentium*, exprime ce qui suit : *« Il revient aux laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu. Ceux-ci vivent dans le siècle, engagés dans toutes et chacune des allures du monde, plongés dans l'ambiance où se meuvent la vie de famille et la vie sociale dont leur existence est comme tissée*. »[45]

102. Par conséquent, le **lieu par excellence** où les Laïcs Maristes de Champagnat déploient **leur vocation et leur mission** est **la réalité du monde** dans lequel nous vivons. C'est là que nous engageons notre vie et la mettons au service du règne de Dieu, et où nous sommes appelés à être des témoins de la Bonne Nouvelle avec notre style et nos caractéristiques propres, inspirés par le charisme mariste.

[45] LG 31.

103. Comme nous le lisons dans AMT, *« **Nous sommes des évangélisateurs du monde, en vivant dans le monde.** Comme le sel dans les aliments, plongés dans la vie quotidienne, nous manifestons la profondeur qui s'y cache et nous témoignons des trois dimensions de la mission du Christ : consacrer le monde à Dieu, être prophète d'un avenir différent et être au service des autres*. »[46]

104. Nous sommes insérés dans cette réalité **comme Marie**, femme laïque qui nous inspire la manière d'être des disciples de Jésus, notre sœur dans la foi qui, dans son cheminement à travers le monde, a les pieds sur terre[47].



105. Nous voulons être une **présence** incarnée et prophétique au milieu de la société, en y promouvant l'expérience de la fraternité et l'espérance d'un monde plus humain. Nous le faisons à travers différentes manières d'être présents dans les sphères de la famille, du travail, de la culture, de la politique ou de toute plateforme de transformation sociale.

[46] AMT 37.
[47] ER 29.

106. Nous sommes témoins de **l'esprit de famille**, qui nous pousse à susciter de nouvelles relations avec les personnes, à vivre des attitudes telles que l'accueil, l'affection, la tendresse et les petits détails, aussi bien dans nos propres familles que dans d'autres espaces de relation de travail, nos engagements et nos plate-formes civiques et sociales.

107. Nous témoignons de la **simplicité**, d'un style de vie original, en vivant avec authenticité et en faisant le bien sans bruit.

108. Nous vivons **l'amour du travail** comme un service aux autres et comme un moyen d'humanisation et d'amélioration sociale. Nous nous engageons à promouvoir un travail digne et humanisant, basés sur des relations de travail équitables, axés sur la construction d'un monde meilleur.

3.3.2 Dans L'Église

109. Toute **vocation chrétienne** se déploie, se nourrit et s'affine dans **l'Église**. Ainsi, parler de la vocation mariste laïcale prend tout son sens si elle se situe dans la communauté ecclésiale.

110. Comme Laïcs Maristes de Champagnat, nous aspirons à **vivre comme disciples de Jésus selon le charisme mariste**, don pour le bien de l'Église et du

monde. Nous sommes appelés à incarner et à rendre visible ce charisme qui apporte une 'couleur' spécifique à la communauté ecclésiale. À partir de l'état de vie laïcal, nous manifestons une spiritualité vécue à la manière de Marie, surtout dans la vie quotidienne ; nous favorisons la fraternité et l'expérience de l'esprit de famille dans notre environnement, dans nos communautés et nos familles ; nous veillons à ce que les enfants et les jeunes vivent dans la dignité, en construisant des projets de 'vie en plénitude', en connaissant et en expérimentant l'amour de Jésus pour eux.

111. En communion avec les autres vocations maristes, nous, Laïcs Maristes de Champagnat, rendons possible une **nouvelle manière d'être Église, avec un visage marial** : « *Construire une Église à visage marial est ce à quoi sont invités tous les chrétiens. Mais nous, comme Maristes, nous sommes invités à manifester d'une manière originale et spécifique la présence de Marie dans la vie de l'Église et des hommes* »[48].

112. Dans l'esprit de la **synodalité**, nous encourageons des manières créatives de vivre la **communion**, la **mission** et la **participation**, en étant des membres actifs de l'Église à travers différents ministères ou services, que ce soit au sein de notre propre Famille Charismatique, qui est Église, au niveau paroissial comme dans le cadre diocésain.

[48] https://champagnat.org/wp-content/uploads/2019/07/circulares-32_1_FR.pd

113. Dans de nombreux contextes d'incroyance, de sécularisation, de déclin, de fragilité ou de persécution, nous accueillons ***l'invitation à être des minorités créatives*** : « *Je dirais que normalement ce* sont *les minorités créatives qui déterminent l'avenir, et en ce sens l'Église catholique doit se sentir comme une minorité créative qui possède un héritage de valeurs qui ne sont pas les choses du passé, mais qui sont une réalité très vivante et actuelle*. »[49].

3.3.3 Dans notre Famille Charismatique Globale

114. Le charisme mariste, don de l'Esprit pour l'Église et pour le monde, se manifeste à travers l'expérience de personnes et de communautés concrètes. Dans une première époque de l'histoire mariste, il s'est incarné dans la vie des frères. Et, depuis quelque temps, il prend de nouveaux visages et expressions dans la vie des Laïcs Maristes de Champagnat.

115. Aujourd'hui, nous sommes appelés à **créer des foyers de lumière, à susciter une nouvelle vie mariste, à en prendre soin**[50]**,** et à rendre possibles **l'avenir et la vitalité du charisme, dans la communion**

[49] Voyage apostolique en République Tchèque : Entretien accordé par le pape Benoît XVI aux journalistes durant le vol vers la République Tchèque (26 septembre 2009): https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2009/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20090926_interview.html

[50] https://champagnat.org/wp-content/uploads/2020/09/Foyers_de_lumiere--Prenons_soin_de_la_vie_et_suscitons_une_vie_nouvelle.pdf

et la coresponsabilité avec tous les Maristes de Champagnat.

116. Cela implique de **prendre soin du cœur de la Famille Charismatique Globale**. Ce cœur est constitué de personnes qui, en communauté, ont discerné leur vocation mariste et intègrent toutes les dimensions du charisme dans leur projet de vie. Nous encourageons la présence de maristes – frères et laïcs – dans des **communautés** capables d'initier d'autres personnes au charisme. Cette présence leur permettrait de participer à la famille et d'accueillir elles-mêmes le charisme de Champagnat selon la mesure et les formes qu'elles découvrent.

117. Par conséquent, nous nous engageons dans une **pastorale vocationnelle** qui encourage les vocations maristes de religieux frères et de laïcs – hommes et femmes - nous soutenant mutuellement dans la construction de cette Famille Charismatique Globale.

118. Ceux qui expriment cet appel spécifique à vivre la vocation mariste laïcale dans la Famille Charismatique le font à travers une **promesse** publique de fidélité au charisme. Ils concrétisent ainsi cet engagement dans **l'appartenance** institutionnalisée à l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat.

3.4 DIFFÉRENTES MANIÈRES DE S'INTÉGRER AU CHARISME MARISTE ET D'ÊTRE DANS LA FAMILLE CHARISMATIQUE

119. Pour faire mieux comprendre notre **Famille Charismatique Globale**, nous proposons d'**imaginer** une place, **la Place Mariste**, vaste espace au cœur du monde et de l'Histoire, où l'Esprit a semé le charisme hérité de Marcellin Champagnat et des premiers frères, mis à la disposition du monde et de l'Église depuis plusieurs générations.

120. Cette Place Mariste est un **lieu de rencontre** pour de nombreuses personnes, issues de différentes



cultures, générations, états de vie et croyances, qui partagent divers espaces et moments à travers une multitude de relations et de rencontres. On y vit la communion en partageant tâches, travail éducatif, activités sportives et culturelles, actions solidaires, volontariat, loisirs, rencontres festives et familiales, vie fraternelle et communautaire, ainsi que la foi, la mission, la spiritualité et la fraternité.

121. Sur la Place Mariste, nous découvrons une maison, bâtie dès le début : **la maison des frères**. Ceux-ci s'y retrouvent pour approfondir leur vie, leur vocation et leur *être frères* ; pour rêver ensemble et s'encourager mutuellement à rester en attitude de disponibilité missionnaire pour tous ceux qui se rassemblent sur la Place. Les frères portent la mission et le charisme maristes au-delà de la Place, les mettant à la disposition de tous les peuples et de toutes les croyances.

122. Fruit du processus du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale, et *souffle* de l'Esprit, une **nouvelle** maison se dessine : **l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat**, un espace pour *accueillir, nourrir, vivre et partager cette vocation*.

123. Après plus de 200 ans d'existence, la diversité des personnes présentes sur la Place Mariste s'est accrue sous de nombreux aspects. Celles-ci entrent en contact avec le charisme mariste de différentes manières, à tra-



vers des expériences de mission, de spiritualité ou de vie partagée. Cette prise de conscience de la diversité nous permet **d'identifier différentes façons de participer et de se sentir partie prenante de cette Famille Charismatique**. Cela implique donc la possibilité *'d'être dans'* et '*d'appartenir à*' la famille, avec un sens clair d'inclusivité et d'accueil de chaque personne.

124. L'identification à laquelle nous faisons référence n'implique aucune classification hiérarchique ou catégorielle, mais vise plutôt à **aider chaque Mariste de Champagnat à se situer dans la famille** et à décider de quelle manière il souhaite vivre le charisme mariste. Cette expérience n'est pas figée et peut conduire chaque personne à emprunter des chemins d'approfondissement progressif dans les différentes

dimensions du charisme. Dans tous les cas, il faudrait parler de différents « espaces de communion », où les membres de cette famille peuvent se retrouver et partager les divers traits du charisme avec des expressions et des intensités variées.

125. Par ailleurs, ces manières d'identifier les personnes nous aident, en tant que Famille Charismatique, à reconnaître **cette diversité** de relations avec le charisme et à **offrir** à chacun des **opportunités** pour approfondir ces traits, en tenant compte de son expérience personnelle à tous les niveaux : humain, chrétien et mariste.

126. Depuis plusieurs années, nous utilisons l'expression **Maristes de Champagnat**. Elle est apparue pour la première fois dans le message de la **Ire Assemblée Internationale de la Mission Mariste (MIMA I)**[51], qui s'est tenue à Mendes (Brésil) en 2007. C'est un **terme inclusif** englobant toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, font partie de notre Famille Charismatique, en tant que frères ou laïcs – hommes et femmes. Depuis le XXIe Chapitre Général de 2009, cette expression est devenue familière et a été employée dans différents documents et communications des derniers Supérieurs généraux.

[51] https://champagnat.org/fr/institute-mariste/assemblees-de-mission/mendes-2007/document-final/

127. Nous présentons ci-dessous une **classification** des différentes expressions de la manière de vivre ou de se relier au charisme mariste, en gardant à l'esprit que certaines personnes peuvent parfois s'identifier à plusieurs d'entre elles :

3.4.1 En relation avec la Mission

- **Bénéficiaires** : ils deviennent membres de la Famille Charismatique (enfants, adolescents, jeunes et leurs familles) lorsqu'ils intègrent l'une des œuvres de mission mariste réparties à travers le monde. Au fil des années, ils peuvent adopter d'autres façons de vivre et de se relier au charisme. Il ne convient pas de les considérer comme de simples récepteurs passifs, mais des protagonistes de cette unique Mission à laquelle nous sommes appelés en tant que Maristes de Champagnat.

- **Sympathisants et personnes proches** : ce sont toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ressentent une certaine affinité avec les valeurs maristes en raison des expériences qu'elles ont pu vivre en tant qu'anciens élèves, amis et proches d'autres maristes, collaborateurs à différents moments de leur vie, membres de clubs sportifs, sociaux, culturels, de jeunesse…

- **Collaborateurs** : ce sont les personnes qui, partout où il existe une présence mariste éducative, sociale ou autre, travaillent sous différentes formes de contrat

(enseignants, éducateurs, administratifs, personnels de service, employés…), ainsi que les volontaires, entraîneurs sportifs, animateurs de la Pastorale Mariste des Jeunes (PMJ), catéchistes… Ils coopèrent à la mission avec un engagement professionnel ou bénévole, connaissent les fondements et valeurs du charisme mariste, et s'y identifient à différents degrés.

- **Maristes en Mission Partagée** : ce sont les personnes qui comprennent et expriment, de manière consciente, que leur engagement est clairement aligné avec la Mission dans les œuvres et présences maristes et qui la vivent véritablement comme une **Mission Partagée**. Certaines d'entre elles assument des rôles de leadership et d'animation (au niveau local, provincial ou régional), avec des engagements allant au-delà d'une simple collaboration professionnelle ou bénévole, impliquant souvent un engagement profond et une forte identification au charisme mariste.

3.4.2 En relation avec la vie partagée et la spiritualité

- **Mouvement Champagnat de la Famille Mariste (MCFM)** : il a été et reste la manifestation la plus répandue dans laquelle de nombreux maristes et laïcs vivent et partagent leur vocation au sein d'unités appelées **Fraternités**. Ce mouvement est promu et reconnu par l'Institut des Frères Maristes. Son *Projet de Vie en Fraternité* invite explicitement ses membres à

suivre des processus de formation qui les aident à approfondir leur vocation mariste laïcale.

- Le mouvement des **Jeunes Laïcs Maristes** ou des **Jeunes Adultes Maristes** s'est développé dans de nombreuses **Unités administratives**. Selon les contextes, et de manière générale, il regroupe des jeunes qui terminent leur parcours au sein de la **Pastorale Maristes des Jeunes (PMJ)** ou qui rejoignent des expériences de groupe par d'autres biais. À travers différentes plateformes (volontariat, animation en PMJ ou autres), ils se regroupent pour poursuivre leur recherche vocationnelle, avec une claire orientation mariste dans leur cheminement personnel et collectif. Ce mouvement est reconnu comme une porte d'entrée significative vers des itinéraires de formation à la vocation mariste.

- Il existe également de nombreuses autres personnes qui participent à **diverses expériences de groupe ou communautaires**[52].

3.4.4 En relation avec l'expression publique de la vocation

- **FRÈRES MARISTES** : ce sont ceux qui, par leur vocation de religieux frères, suivent Jésus Christ à tra-

[52] Sans vouloir nommer toutes les réalités existantes, nous nous référons aux communautés de laïcs, aux groupes de spiritualité mariste, aux groupes maristes de rencontre, aux communautés partagées avec les frères, aux communautés de référence, aux communautés d'animation du charisme ou à d'autres de ce style.

vers la profession, par vœux, des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, en faisant partie de l'Institut des Frères Maristes des Écoles.

- **LAÏCS MARISTES DE CHAMPAGNAT** : ce sont les personnes – hommes et femmes -qui vivent leur vocation laïcale comme un appel de Dieu à mener leur projet de vie et à suivre Jésus à la manière de Marie et de Champagnat. Elles entreprennent un chemin de discernement accompagné et y répondent de manière consciente, libre et intentionnelle, en vivant pleinement chacun des traits du charisme mariste : mission, vie partagée et spiritualité. Elles expriment ce choix en réalisant une promesse de fidélité au charisme, intégrant ainsi l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat, qui accueille leur engagement public.

3.4.4 Vivre le charisme mariste selon d'autres traditions spirituelles ou religieuses

128. Nous reconnaissons de plus en plus de personnes actives dans de nombreuses œuvres et présences maristes qui, sans confesser explicitement la foi chrétienne au sein de l'Église catholique, partagent et vivent de nombreux traits caractéristiques de la spiritualité mariste (**esprit de famille, simplicité, amour du travail…**). Ces éléments nous unissent dans l'expérience de la fraternité universelle, dans la construc-

tion d'un monde plus humain et dans la vocation à la vie à laquelle chaque être humain se sent appelé.

- Certaines personnes qui ne sont pas baptisées ou qui n'appartiennent à aucune religion instituée, partagent et vivent les valeurs maristes à travers ***différentes formes de spiritualité***.

- Dans d'autres contextes, nous rencontrons des personnes qui confessent leur ***foi en Jésus-Christ au sein d'autres Églises chrétiennes non catholiques.***

- Dans de nombreux pays, nous découvrons un nombre croissant de personnes qui vivent leur ***foi selon d'autres traditions religieuses*** **:** Islam, Bouddhisme, Hindouisme ou autres.

129. Nous reconnaissons leur participation à la Famille Charismatique ; elles s'assoient ***autour de la table*** aux côtés d'autres Maristes de Champagnat, et nous les rencontrons dans différents espaces de communion. Leur vie et leur expérience spirituelle et religieuse sont une richesse et un signe d'interpellation.

130. La présence de chacune de ces personnes enrichit notre **Famille Charismatique** et, **ensemble**, nous nous ouvrons à la découverte de **nouvelles significations de la vie mariste** dans le monde d'aujourd'hui, notamment dans les domaines de la fraternité, de la mission et de la spiritualité.

131. Nous accueillons les paroles du pape François dans son Lettre Encyclique *Fratelli Tutti* sur la Fraternité et l'Amitié Sociale :

« L'Église valorise l'action *de Dieu dans les autres religions et « ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes ». Mais nous, chrétiens, nous ne pouvons pas cacher que « si la musique de l'Évangile cesse de vibrer dans nos entrailles, nous aurons perdu la joie qui jaillit de la compassion, la tendresse qui naît de la confiance, la capacité de la réconciliation qui trouve sa source dans le fait de se savoir toujours pardonnés et envoyés. Si la musique de l'Évangile cesse de retentir dans nos maisons, sur nos places, sur nos lieux de travail, dans la politique et dans l'économie, nous aurons éteint la mélodie qui nous pousse à lutter pour la dignité de tout homme et de toute femme. »*[53]

« Appelée à s'incarner en tout lieu et présente pendant des siècles partout sur la terre – c'est le sens de "catholique" – l'Église peut comprendre, à partir de son expérience de grâce et de péché, la beauté de l'invitation à l'amour universel. Car « tout ce qui est humain nous regarde. […] Partout où les assemblées des peuples se réunissent pour établir les droits et les

[53] FT 277.

devoirs de l'homme, nous sommes honorés quand ils nous permettent de nous asseoir au milieu d'eux. »[54]

3.5 CONCLUSION

Ce troisième chapitre développe le projet de vie et la vocation des Laïcs Maristes de Champagnat, en soulignant l'appel à vivre l'Évangile et à incarner le charisme mariste dans leur vie quotidienne. Il décrit la vocation comme un cheminement de toute une vie impliquant le discernement, l'engagement et l'intégration de la foi dans les réalités séculières telles que la famille, le travail et l'engagement social. Cette vocation mariste laïcale envisage un projet de vie unifié qui intègre les trois dimensions du charisme : mission, spiritualité et vie partagée. Il offre aussi une réflexion sur la place des laïcs dans le monde, dans l'Église et dans notre Famille Charismatique. Sont proposées différentes manières d'être et de vivre dans le contexte de cette Famille Globale, incluant toutes les personnes liées au charisme mariste à partir de différentes expressions et réponses vitales. Enfin, ce chapitre reconnaît la présence et l'engagement de personnes de différentes traditions spirituelles ou religieuses dans la mission mariste, en soulignant les valeurs partagées de fraternité universelle et de collaboration pour un monde plus humain.

[54] FT 278.

4. LES PARCOURS FORMATIFS D'APPARTENANCE

4.1 INTRODUCTION

132. **Découvrir, approfondir et discerner la vocation mariste laïcale :** cela implique des ressources, une formation, des temps, des espaces et un accompagnement.

133. Nous concevons la **formation** comme un processus conscient, organisé et engagé. C'est une expérience qui dure toute la vie, traversant les différentes



étapes et cycles de l'existence, et qui touche toutes les dimensions de la vie, de la foi et de l'identité mariste.

134. Dans le cadre des processus de formation visant à prendre soin des parcours vocationnels, nous considérons que le **discernement**, l'**accompagnement personnel** et l'**expérience communautaire** sont des éléments essentiels.

135. Par conséquent, la **formation** est un **soutien nécessaire** pour que les Laïcs Maristes de Champagnat puissent :

a) Rendre compte de leur espérance au sein du monde et de l'Église.

b) Vivre un projet de vie enraciné en Jésus Christ, inspiré par le charisme mariste.

c) Répondre de manière consciente et libre au don reçu de Dieu, afin de vivre pleinement la vocation mariste selon leur état de vie laïcal.

136. Nous parlons d'un **processus**, c'est-à-dire d'un **cheminement personnel** intérieur, de **découverte** du don que Dieu sème dans le cœur, de maturation et de conversion, d'**appropriation** du charisme mariste et de **réponse vocationnelle** tout au long de la vie.

137. Pour accompagner ce cheminement vocationnel, il est nécessaire de suivre un **itinéraire de formation**. Celui-ci a un caractère progressif, incluant divers ou-

tils, instruments, expériences, actions, étapes et propositions. Il permet à chaque personne d'avancer, à travers différentes phases et niveaux de profondeur, dans la découverte de sa vocation.

138. Nos documents maristes de référence ont déjà souligné la **nécessité de proposer et de mettre en œuvre ces itinéraires de formation.**

Ainsi, dans *« Autour de la même table »,* il est affirmé que *découvrir, identifier, discerner et répondre à une vocation implique toujours un cheminement. Et si nous l'envisageons sous l'angle de la foi, nous parlons de la vocation comme un chemin de foi*[55]. Le chapitre « Chemins de croissance dans la vocation »[56] est consacré à cette réflexion.

Dans *« Être Mariste Laïc »*, cette intuition initiale est précisée, en proposant des **orientations** pour la formation, des **critères** d'organisation des itinéraires et une description des **différentes étapes** de formation.

139. Les processus vocationnels nécessitent la médiation de **l'accompagnement personnel**, qui prend en compte toutes les dimensions et situations de la vie. Il s'agit d'un accompagnement **spirituel**, qui aide la personne à approfondir son expérience de Dieu à la

[55] AMT, 146-148.
[56] AMT, chap. 6.

suite de Jésus Christ, et sa vie, selon le charisme mariste. Dans le contexte d'un cheminement vocationnel, cet accompagnement favorise **le discernement**, en aidant à trouver les réponses et les décisions qui expriment et accueillent le don de la vocation.

140. En complément de l'accompagnement personnel, nous soulignons l'importance de **l'accompagnement communautaire**. Dans le cadre d'une communauté, la vie se partage, s'exprime, se confronte et se relit à la lumière de l'Évangile. Ainsi, un chemin personnel ne se vit pas de manière individualiste, mais en relation avec d'autres, dans une dynamique de croissance partagée.

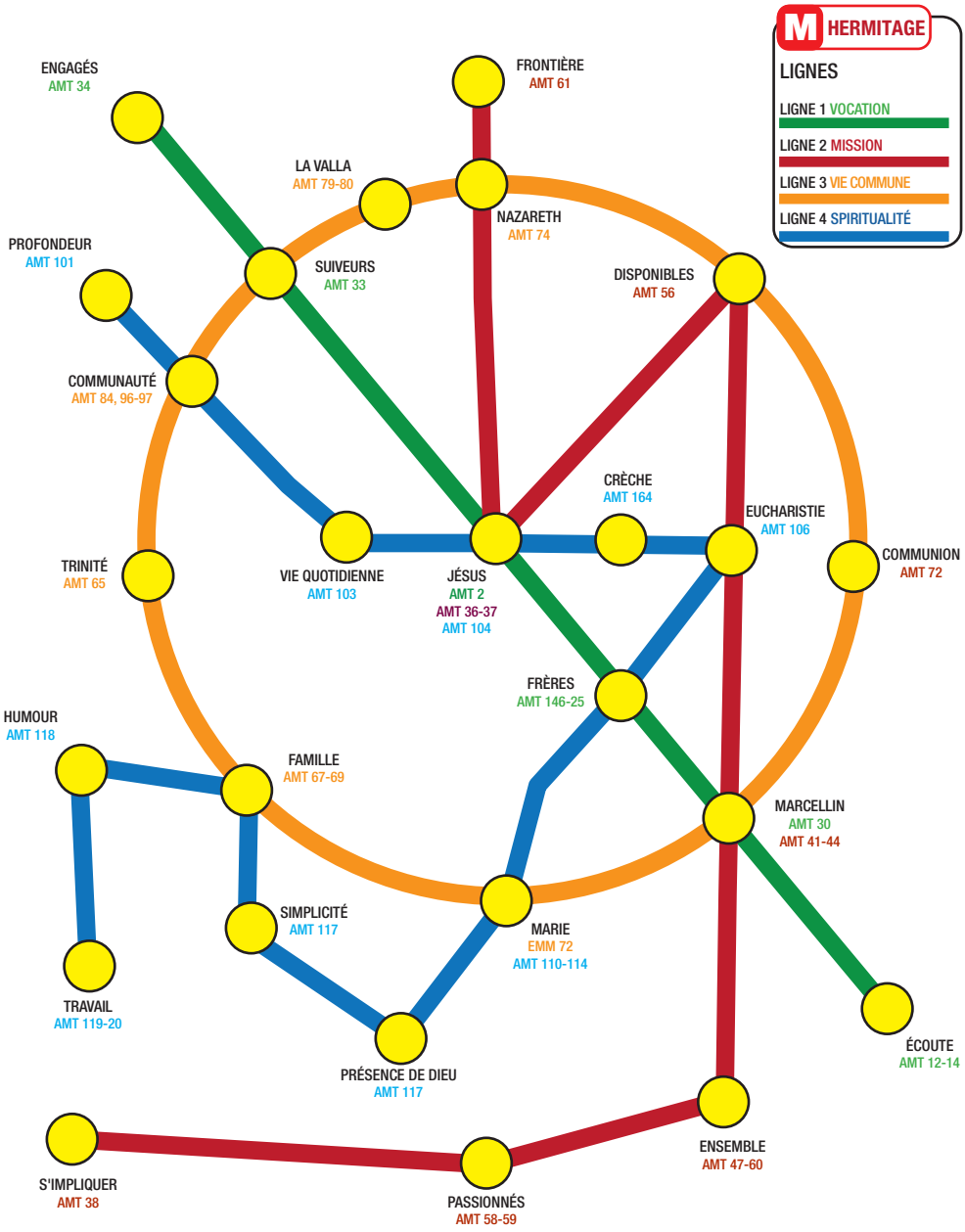
141. Dans le contexte de notre Famille Charismatique, ces processus de formation nécessitent également des espaces favorisant une **formation conjointe** entre frères et laïcs, dans un esprit de communion et de coresponsabilité. Ce type de formation implique du temps passé ensemble, afin d'approfondir les thèmes communs de la vocation chrétienne, tout en apprenant à mieux se connaître mutuellement dans nos identités et états de vie spécifiques. C'est une expérience de mission, de vie et de foi partagées, tant sur le plan personnel que communautaire. Elle constitue une expression vivante de la coresponsabilité et de la vitalité du charisme.



4.2 NOTRE PARCOURS DE FORMATION

142. **L'itinéraire de formation** est conçu pour que les personnes puissent grandir dans tous les domaines de leur vie, en intégrant et en harmonisant l'expérience humaine, croyante et mariste. C'est un instrument pour approfondir le cheminement à **la suite de Jésus** et, de manière spécifique, dans chacune des **dimensions du charisme mariste**.

143. La **diversité de la vie laïcale** suppose que l'itinéraire de formation ait un caractère ouvert, intégrateur, cyclique et flexible, adapté à chaque réalité personnelle. Comme tout processus de vie, les **chemins** empruntés par les personnes qui accueillent cette invitation sont **uniques et divers**. D'où l'importance


M HERMITAGE
LIGNES
LIGNE 1 VOCATION
LIGNE 2 MISSION
LIGNE 3 VIE COMMUNE
LIGNE 4 SPIRITUALITÉ
ENGAGÉS
AMT 34
FRONTIÈRE
AMT 61
LA VALLA
AMT 79-80
NAZARETH
AMT 74
PROFONDEUR
AMT 101
SUIVEURS
AMT 33
DISPONIBLES
AMT 56
COMMUNAUTÉ
AMT 84, 96-97
CRÈCHE
AMT 164
EUCHARISTIE
AMT 106
COMMUNION
AMT 72
TRINITÉ
AMT 65
VIE QUOTIDIENNE
AMT 103
JÉSUS
AMT 2
AMT 36-37
AMT 104
FRÈRES
AMT 146-25
HUMOUR
AMT 118
FAMILLE
AMT 67-69
MARCELLIN
AMT 30
AMT 41-44
SIMPLICITÉ
AMT 117
MARIE
EMM 72
AMT 110-114
TRAVAIL
AMT 119-20
ÉCOUTE
AMT 12-14
PRÉSENCE DE DIEU
AMT 117
ENSEMBLE
AMT 47-60
S'IMPLIQUER
AMT 38
PASSIONNÉS
AMT 58-59

de la **flexibilité** de l'itinéraire, qui doit toujours être **au service des personnes** et non l'inverse.

144. Cette diversité suppose **différentes portes d'entrée** pour suivre l'itinéraire. Ainsi, les accompagnateurs devront être particulièrement attentifs aux **situations de vie et de foi** que les personnes peuvent rencontrer. Dès le point de départ, il conviendra d'offrir à chaque personne les propositions les mieux adaptées pour réaliser des processus véritablement significatifs. Il faudra donc partir de la réalité personnelle :

- *En relation avec chaque situation existentielle à tous les niveaux : psychologique, relationnel, de maturité personnelle, émotionnelle, familiale, expérientielle, professionnelle…*
- *En relation avec la diversité des expériences religieuses ou spirituelles vécues auparavant, ou en tenant compte des chemins de foi déjà parcourus de manière consciente.*
- *En relation avec les apprentissages ou expériences intégrés dans le projet de vie personnel, en lien avec les différentes dimensions du charisme mariste.*

145. Il n'y a pas de recettes pour accompagner chaque situation, mais il existe des **dynamiques de formation** qui doivent aider à la croissance et à l'apprentissage de nouveaux chemins de vie, et qui nous permettent de mieux comprendre comment cet iti-

néraire de formation est envisagé. Certaines de ces dynamiques seraient :

- *Approfondir la connaissance de soi, l'évaluation de ses capacités et de ses limites, l'acceptation de son histoire personnelle, la gestion des émotions et des sentiments, la guérison des blessures et les relations interpersonnelles.*
- *Travailler la capacité d'intériorisation, l'expérience du silence, la prière et la contemplation.*
- *Cultiver la formation dans différents domaines liés à la foi chrétienne : Spiritualité, Théologie, Christologie, Éthique, Ecclésiologie, Pastorale.*
- *Favoriser le vécu de la dimension communautaire et de la fraternité dans différents aspects de la vie et, de manière particulière, au sein d'une communauté chrétienne concrète, en apprenant à découvrir et à valoriser le sens d' « être Église ».*
- *Aider à faire une lecture de foi de la réalité, en développant le sens critique et la capacité de regarder les personnes et le monde selon une perspective évangélique, fondée sur la justice et la miséricorde.*
- *Découvrir la nécessité de la conversion personnelle aux valeurs de l'Évangile, ce qui impliquera un changement de mentalité, d'attitudes, de sentiments, d'actions et de choix.*
- *S'impliquer progressivement dans le changement social, économique et politique de notre réalité, en s'engageant dans les causes des personnes vulnérables et exclues de la société.*

- *Intégrer dans son projet personnel de vie les attitudes que Marie a vécues en tant que croyante et disciple de Jésus, qui sont source d'inspiration pour ceux qui veulent vivre l'Évangile selon le style mariste.*
- *Continuer à grandir dans la connaissance et l'estime de Marcellin Champagnat et des premiers frères, ainsi que dans le charisme et l'histoire maristes.*
- *Apprendre l'exercice du discernement, avec un accompagnement personnel, comme une attitude fondamentale pour découvrir le don de Dieu qui habite en chaque personne, le faire fructifier et le déployer dans un projet de vie épanouie.*
- *Faciliter des propositions de formation pratique, ce qui implique que chaque personne puisse vivre l'expérience de Dieu, l'engagement dans la mission, la vie partagée avec les autres ou la révision de vie, au-delà de la théorie ou des documents.*
- *Approfondir les différents aspects de la vie personnelle, croyante et mariste, en comprenant le caractère progressif et intégrateur de l'itinéraire, comme une spirale.*

146. Le **choix libre de chaque personne** de s'engager dans un itinéraire de discernement vocationnel tel qu'il est proposé impliquera également d'accompagner les décisions qui pourraient conduire cette personne à y mettre fin à un moment donné du parcours.

4.3 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES PROCESSUS VOCATIONNELS

4.3.1 L'accompagnement et la manière d'accompagner

147. L'accompagnement personnel est une **relation d'aide** entre des compagnons de route : l'un comme accompagnateur et l'autre comme personne accompagnée. Les rôles de chacune des personnes sont différents. **La personne accompagnée** cherche à discerner la volonté de Dieu dans sa vie, en partageant son histoire. **L'accompagnateur** accueille la vie de la personne accompagnée à travers l'écoute attentive, la proximité, l'écho ou les questions qui interpellent et



aident à la croissance personnelle et spirituelle de la personne accompagnée.

148. Il s'agit d'une **médiation** pour que la personne, dans le contexte d'un itinéraire de formation, ait la possibilité de découvrir **et de discerner** le don que Dieu a semé dans son cœur. Pour cela, l'aide d'un compagnon ou d'une compagne de route est nécessaire : une personne ayant déjà parcouru un chemin de vie et de foi, qui accueille, écoute et offre des outils pour que la personne accompagnée puisse déployer son projet de vie et de liberté.

149. Nous pouvons dire que l'accompagnement est un ministère ecclésial. Le pape François a insisté à plusieurs reprises sur son importance : « *L'Église devra initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet "art de l'accompagnement", pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3,5). Nous devons donner à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne.* »[57] « *L'accompagnement spirituel authentique commence toujours et progresse dans le domaine du service de la mission évangélisatrice.* »[58]

[57] EG 169.
[58] EG 173.

150. Le **style de** l'accompagnement s'inspire de la rencontre de Jésus avec ses disciples sur le **chemin d'Emmaüs** :

a) En tant que médiation de l'Esprit, **Jésus se fait présent sur ce chemin** d'accompagnement et **nous invite** à remonter à nos origines, à notre histoire, à notre vie quotidienne, à lire les événements à la lumière de l'Évangile.

b) En même temps, il développe une attitude **d'écoute profonde**, **d'accueil** respectueux de toute la vie de la personne, et croit que celle-ci construit son propre de vie, en tant que protagoniste de ce chemin, qu'elle discerne à la lumière de l'Esprit.

c) Il s'agit d'un accompagnement **personnalisé**, qui prend en compte la situation et le contexte individuels et offre à la personne l'opportunité de partager et de changer sa vie.

151. L'engagement de cheminer avec les autres naît de la conscience que nous ne pouvons pas cheminer seuls, que la communauté est nécessaire pour approfondir notre foi et pouvoir cheminer. Ainsi, l'accompagnement est **personnel** et, en même temps, **communautaire**.

152. L'accompagnement s'exerce **dans un contexte** spécifique, où la vie quotidienne de la personne accompagnée est son expérience de départ. Par conséquent, la pratique de l'accompagnement se réalise

en s'adaptant aux différents contextes et réalités maristes.

4.3.2 Les accompagnateurs

153. Pour un bon accompagnement, il est essentiel de compter sur des **personnes formées à l'art d'accompagner** les autres, en veillant à leur sélection et en garantissant qu'elles possèdent les qualités et la formation appropriées.

154. À cette fin, les accompagnateurs doivent avoir **vécu un chemin** personnel de discernement et de vie mariste, forts de l'expérience d'avoir été accompagnés, et qui vivent cette expérience comme un service, en collaborant en équipe avec d'autres.

155. Les accompagnateurs doivent avoir une **formation intégrale** sur les dimensions de la personne, les techniques de l'entretien personnel, les attitudes appropriées pour l'écoute et l'accueil. En particulier, ils doivent être attentifs aux différentes situations de la vie et des cycles vitaux, ainsi qu'aux spécificités de l'accompagnement pour le discernement et l'expérience de Dieu. Cette formation devrait envisager les aspects anthropologique, psychologique, éthique, écologique, théologique, spirituel et mariste.

156. Les accompagnateurs devront être très conscients de la spécificité de chaque réalité et situation de vie des laïcs maristes – hommes et femmes - et, à partir de là, offrir des opportunités pour qu'ils soient les protagonistes de leur propre formation. La **confidentialité**, la **confiance**, l'**écoute attentive**, le **respect de la dignité de la personne** et la **compréhension** sont des éléments importants de la démarche, ainsi que la prise en compte du temps, de la durée, du jour, du lieu et de la fréquence de l'accompagnement spirituel.

157. Le service réalisé par les accompagnateurs prend un caractère différent selon que la personne accompagnée se trouve au tout début de l'itinéraire de formation ou à des moments d'approfondissement et de discernement, où il devient plus systématique.

158. Pour le bon développement des itinéraires de formation, il est nécessaire de créer des **équipes responsables de la formation et de l›accompagnement**, en définissant leurs fonctions et compétences, avec des profils adaptés à chaque étape de l'itinéraire. Ces équipes :

a) Garantissent la formation permanente des accompagnateurs.
b) Offrent des espaces pour partager des difficultés, des doutes au sujet de l'itinéraire et de la manière d'accompagner certaines situations.

c) Offrent des espaces pour partager le chemin parcouru par les personnes accompagnées et pouvoir améliorer l'accompagnement qui leur est offert.
d) Encouragent le contact avec d'autres réalités maristes et ecclésiales pour un enrichissement mutuel, une meilleure formation et l'ouverture à différentes perspectives.
e) Permettent la supervision continue, l'évaluation et la tutelle des accompagnateurs eux-mêmes.

159. Ces équipes d'accompagnateurs seront créées **dans les différents milieux d'implantation de l'Association Internationale** des Laïcs Maristes de Champagnat (international, national, local…).

4.4 ÉTAPES ET MOMENTS DU PARCOURS DE FORMATION

160. Comme proposition générale, notre itinéraire de formation pour le discernement de la vocation mariste laïcale est envisagé en **deux grandes étapes divisées en quatre moments**. La **première étape d'Initiation** comprendrait : *1) Invitation et 2) Découverte ;* et la **deuxième étape d'Engagement** : *3) Approfondissement et discernement ; 4) Formation permanente pour prendre soin de la vie et du développement créatif du charisme mariste.*

161. Chaque moment est conçu pour aider la personne à **approfondir la vocation** à laquelle elle se sent ap-

pelée, ce qui devrait conduire à des choix concrets et à des expressions de cette réponse vocationnelle.

162. Le passage du troisième au quatrième moment prévoit l'expression d'un **signe d'engagement public**, avec la promesse de fidélité au charisme.

163. La conception de l'itinéraire implique de disposer d'**orientations,** de **critères,** de **méthodologies,** d'**expériences,** d'**outils** et de **moyens** adaptés à chaque étape du chemin.

4.4.1.1 L'invitation

164. Ce premier moment est un temps **d'éveil vocationnel** qui commence par une **invitation** comme celle que Jésus a faite à ses disciples : ***« Venez, et vous verrez »*** (Jn 1,39).

165. Cette invitation à commencer un parcours de formation à la suite d'un appel, est **ouverte**. Nous pensons aux personnes que nous rencontrons dans les différents groupes de notre Famille Charismatique. Nous pensons aussi à d'autres personnes dans les différents lieux que nous fréquentons.

166. **À partir d›expériences, de tâches et d›activités très diverses**, les gens peuvent entrer en contact avec l'esprit mariste. Parfois s'éveille en eux le désir

de connaître et d'expérimenter. Lorsque cela se produit, c'est le moment d'inviter, de dialoguer et de deviner des recherches.

167. C'est le moment **d'appeler, d'informer, d'inviter et d'offrir des opportunités de formation**. Ce faisant, la personne est aidée à prendre conscience de ce moment vital, à découvrir ce qui peut être un appel de Dieu, et à se mettre en chemin.

168. La liste suivante énumère quelques-uns des **groupes ou collectifs significatifs** auxquels adresser cette invitation :

- *Fraternités et autres communautés laïcales adultes.*
- *Jeunes adultes issus de la Pastorale Mariste des Jeunes.*
- *Personnes des équipes d'animation et de gestion des œuvres ou des Unités administratives.*
- *Travailleurs et collaborateurs des œuvres sous tutelle mariste : éducateurs, enseignants, personnels administratifs, employés, personnel de service…*
- *Volontaires dans les œuvres sociales et de solidarité.*
- *Parents d'élèves ou bénéficiaires des œuvres maristes.*
- *Anciens Élèves.*
- *Moniteurs sportifs et/ou d'activités extrascolaires.*
- *Autres groupes spécifiques liés aux réalités maristes où nous sommes présents dans de nombreux pays et contextes.*
- *Autres personnes de différentes réalités et contextes*

ecclésiaux où, comme maristes, nous sommes en mission et où nous sommes présents.

169. Les **manières de proposer cette première invitation** sont nombreuses et diverses : journées ou rencontres spécifiques, conversations personnelles ou de groupe, rencontres informelles, activités de solidarité, célébrations ou fêtes maristes, espaces publicitaires physiques ou virtuels. Il devrait s'agir d'offres très ouvertes et très larges dans lesquelles chacun se sente accueilli et libre d'accepter l'invitation. C'est un temps que nous pourrions appeler **'portes ouvertes'.**

170. Chaque lieu devrait développer son propre **plan** pour soigner particulièrement ce temps d'invitation, qui est clairement une **proposition vocationnelle**.

171. Pour ce temps d'invitation, il est très important de **compte**r sur des maristes, frères et laïcs, capables de témoigner joyeusement de leur propre vie, qui soignent l'accueil et la qualité des relations personnelles. Leur témoignage des valeurs maristes peut être la première voie d'accès pour entamer un cheminement.

172. Selon la situation de vie et de foi, **l'accès aux étapes suivantes** de l'itinéraire se fera au point de départ qui convient le mieux à la personne, en dialogue avec les équipes d'animation et d'accompagnement.

173. Après un temps pour accueillir l'invitation faite, la question posée à la personne pour poursuivre le chemin serait : ***« Voulez-vous commencer un processus de découverte et de croissance personnelle en relation avec l'expérience mariste ? »***

4.4.1.2 La Découverte

174. Ce second moment fait encore partie de la phase d'initiation. C'est un temps pour faire une proposition dans laquelle la rencontre avec la vie et la mission maristes rejoint l'existence personnelle. Celle-ci suscite une attitude de recherche et de questionnement. Comme Marie à l'Annonciation, la question qui inspire ce moment est : ***« Comment cela va-t-il se faire ? »*** (Lc 1,34).



175. La motivation qui naît de l'intérieur de la personne la pousse à **connaître plus profondément** ce qui touche le cœur d'un mariste, sa manière de vivre et les traits de ce charisme.

176. Ce contact et cette connaissance progressive du style de vie mariste supposent une découverte de ce chemin et de la manière de le vivre. Dans ce **processus de découverte**, la personne se rencontre avec elle-même, prenant

conscience de son appel à la vie : de sa première vocation à être personne, chrétienne et mariste.

177. C'est un temps pour poser **les bases** de ce qui pourrait devenir une option de vie inspirée par le charisme mariste.

178. C'est une étape, dont la durée varie en fonction de l'évolution de chaque personne, au cours de laquelle **sont** proposées **des expériences personnelles et collectives**. Toutes ces expériences de formation visent à rendre conscient du sens de **la suite de Jésus**, **à la manière de Marie et de Champagnat**.

179. Quoi qu'il en soit, les initiatives et actions proposées sont **liées** aux différents aspects de **la vie** personnelle, familiale, professionnelle ou sociale, aidant à **faire un chemin** qui intègre toute la vie et toute la personne.

180. Les **expériences** de volontariat et de solidarité, les journées de formation, les rencontres et les moments conviviaux avec d'autres maristes, frères et laïcs, les temps pour célébrer la vie et la foi, la participation à des événements d'autres réalités ecclésiales, les expériences de silence, de prière ou de retraites, etc., sont des **opportunités** de découverte et de **cheminement vocationnel** mariste à partir de la vie laïcale.

181. Outre les propositions précédentes, la personne est invitée à trouver des **moments** pour la réflexion et la prière personnelle, à partir de lectures et de matériaux qui peuvent l'aider à poursuivre la découverte et l'approfondissement.

182. Pendant cette étape, deux expériences sont introduites qui seront fondamentales pour les moments ultérieurs de l'itinéraire : **la vie partagée en groupe ou en communauté** et l'accompagnement **personnel**.

183. **Pour certaines personnes**, cette étape de découverte de la vocation et du charisme maristes peut être **une initiation à la foi** chrétienne, ou une opportunité pour **renouer** avec une foi qui n'a pas été cultivée dans le passé. Dans ces cas, il est très important de prendre soin de l'expérience de formation dans une perspective de foi.

184. Lorsque la personne est prête à franchir une étape supplémentaire dans le chemin de sa vocation chrétienne et mariste, elle tente de répondre aux questions suivantes : *Que me dit l'expérience de* découverte *du charisme mariste ? Que me révèle Dieu à travers cela ? Comment puis-je l'intégrer dans ma vie ?* ***Suis-je prêt à entamer un processus d'approfondissement et de discernement de ma vocation personnelle dans une perspective mariste ?***

185. Le passage à l'étape suivante impliquera la possibilité d'approfondir et de discerner la vocation laïcale dans le charisme mariste. Pour ce faire, certaines **conditions de départ** sont requises, connues et assumées par la personne qui poursuit son chemin : *maturité, conscience et engagement dans sa foi chrétienne, participation dans une communauté mariste laïcale, attitude de discernement, accompagnement personnel systématique.*

4.4.1.3 L'approfondissement et le Discernement

186. La deuxième étape commence par un temps caractérisé par : la **personnalisation** ; l'**identification** à un mode concret de vie ; l'**engagement** qui mûrit petit à petit de manière consciente et libre ; et le **discernement vocationnel**.

187. Comme la réponse de Marie à l'annonce de l'ange lors de l'Annonciation, la personne exprime son ouverture à la volonté de Dieu : ***« Qu'il m'advienne selon ta parole »*** (Lc 1,38).

188. C'est un temps où la personne s'identifie de plus en plus à ce que signifie **vivre le charisme mariste dans son état de vie laïcale**, et qui implique de prendre en compte certaines clés propres à ce moment :

a) **Discerner** son propre chemin de croyant, afin que la personne découvre si elle est appelée à la vocation mariste laïcale, comme un don et un projet de Dieu pour sa vie. En d'autres termes, si sa place dans l'Église est au sein de notre Famille Charismatique et si sa manière de vivre la foi chrétienne s'accorde au charisme de Champagnat.
b) Favoriser et approfondir des **expériences** de personnalisation et d'identification maristes, avec des **outils** et une **méthodologie** qui aident à relire sa vie à la lumière de l'Esprit de Dieu. Ainsi, la personne acquiert une plus grande conscience qui la guide pour clarifier le chemin à suivre comme disciple de Jésus, à la manière de Marie.
c) Canaliser les recherches de la personne qui ressent cet appel à **concrétiser l'option chrétienne et mariste** dans sa **vie quotidienne laïcale**, dans tous les contextes où elle est insérée (familial, social, professionnel...), tant dans les œuvres sous tutelle mariste qu'en dehors.

189. À mesure que la personne avance dans ce temps d'approfondissement et de discernement, elle se pose des questions telles que : *Suis-je appelé à vivre comme mariste dans ma vie laïcale ? Est-ce un chemin de plénitude pour ma vie au service de la Mission ? Est-ce que je me sens responsable de la vie, de la mission et de l'avenir du charisme mariste ?* ***Est-ce que je désire faire partie de cette Famille Charismatique en étant reconnu comme Laïc Mariste de Champagnat ?***



190. Après ce cheminement personnel de ***discernement***, **certaines personnes se reconnaissent comme Laïcs Maristes de Champagnat et sentent que leur place dans l'Église se trouve au sein de notre Famille Charismatique**[59].

Signe de passage : la Promesse de Fidélité au Charisme

191. Arrivée à ce stade, la personne se voit offrir l'opportunité de vivre un moment clé pour envisager la réalisation d'un signe **public d'engagement**, à travers une **promesse de fidélité au charisme**. Si elle découvre qu'il est temps de franchir ce pas, elle fera cette promesse au sein de la communauté chrétienne et mariste, exprimant ainsi son choix personnel.

[59] AMT 11, 13.

192. Ce signe public exprimé par la promesse de fidélité au charisme implique l'**appartenance**, la **reconnaissance** et l'**accueil** au sein de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat.

4.4.1.4 Formation Permanente pour prendre soin de la Vie et du Développement Créatif du Charisme Mariste

193. Ceux qui font le pas de la promesse de fidélité au charisme, devenant ainsi membres de l'Association Internationale, s'approprient le **projet de vie des Laïcs Maristes de Champagnat**, tel qu'exprimé dans le chapitre sur leur vocation et leur vie[60]. Ces personnes continuent à vivre et à prendre soin de leur croissance dans tous les domaines de leur vie, en particulier dans la spiritualité, la vie partagée et la mission. Il s'agit de concrétiser l'engagement à suivre Jésus selon la perspective du charisme mariste.

194. Comme dans l'épisode des noces de Cana, dans l'Évangile de Jean (Jn 2,1-12), ce nouveau temps implique d'accueillir et de vivre les paroles de Marie aux serviteurs de la noce : ***« Tout ce qu'il vous dira, faites-le ».***

195. Cela représente à la fois une opportunité et un défi pour **vivre le sens de :**

- *Être envoyé en Mission par Dieu et la communauté chrétienne.*

[60] Développé au chapitre 3 de ce document.

- *Être Église au visage marial et **Famille Charismatique** globale.*
- ***Être disponible** pour exercer divers services ou leaderships au sein de la Famille Charismatique ou de l'Église.*

196. À ce stade, il est proposé d'**intégrer des communautés** qui sont **mémoire et référence du charisme mariste** dans les lieux et œuvres de mission.

197. Voici certaines expériences significatives à **préserver et à promouvoir** à ce stade :

- *La formation permanente pour continuer à grandir dans la vocation, la spiritualité, la mission, l'histoire et le charisme maristes.*
- *La vie communautaire comme mémoire du charisme mariste dans l'Église et dans le monde.*
- *L'expérience de cheminer en communion, en prenant conscience de faire partie d'une Famille Charismatique Globale.*
- *Les espaces de discernement partagés, avec d'autres maristes, sur la vie et la mission.*
- *L'engagement dans l'animation charismatique des œuvres et des présences maristes.*
- *Le soin et la promotion de toutes les vocations maristes, en particulier celles des frères et des laïcs.*
- *La participation à la vie de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat, à travers les structures existantes, à tous les niveaux.*

- *Les temps de discernement pour renouveler l'option exprimée dans la promesse de fidélité au charisme.*

198. Parcourir un itinéraire de formation avec ces caractéristiques devient une **opportunité pour reconnaître le don de Dieu** dans notre vie laïcale et pour le déployer dans toute situation personnelle et à chaque étape de la vie. Cet itinéraire doit permettre à chaque personne de se reconnaître en **chemin vocationnel et de découvrir où** elle se sent appelée à être au sein de notre Famille Charismatique, ou dans d'autres espaces du monde ou de l'Église. Les différentes étapes proposées, l'expression publique d'un engagement par une promesse ou l'appartenance associative sont autant de possibilités qui s'ouvrent à la personne, donnant un sens à sa vie et lui permettant de se sentir partie prenante d'un projet de vie et de mission partagées avec d'autres Laïcs Maristes de Champagnat.



4.5 CONCLUSION

Ce chapitre décrit les parcours de formation liés à l'appartenance à l'Association et l'approfondissement de la vocation laïcale mariste. Sont abordés des aspects tels que la formation permanente, l'accompagnement personnel et communautaire, ainsi que la structuration de cet itinéraire vocationnel en différentes étapes et moments. L'importance du discernement, du développement personnel et de l'intégration des valeurs maristes dans la vie quotidienne y est mise en avant. Cette proposition d'itinéraire de formation est flexible et s'adapte aux expériences et aux parcours de vie de chaque personne. Les étapes clés incluent : une invitation à explorer la vie mariste ; la découverte de sa vocation personnelle ; l'approfondissement à travers le discernement et l'engagement dans un processus de formation permanente. L'accompagnement, tant personnel que communautaire, joue un rôle essentiel en garantissant un soutien continu, une réflexion approfondie et une intégration dans la Famille Charismatique Mariste.

5. LE SIGNE PUBLIC D'ENGAGEMENT : PROMESSE DE FIDÉLITÉ AU CHARISME



199. Ces dernières années, plusieurs Unités administratives de l'Institut des Frères Maristes ont élaboré des propositions et des itinéraires de croissance sur le chemin de la vocation mariste laïcale, ainsi que des processus appelés *« rattachement au charisme mariste »*, en s'inspirant du document de référence *Être Mariste Laïc.*

200. Diverses réflexions, consultations et dialogues menés avec des laïcs et des frères au cours du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale ont mis en évidence la nécessité de remplacer le terme *rattachement*, en raison de sensibilités et de nuances linguistiques et culturelles variées.

201. **Un terme plus commun et unificateur globalement**, mieux compris dans le contexte ecclésial et mariste, **a été adopté** par **consensus**. Il apporte une identité claire et évite toute confusion avec d'autres formes d'appartenance à notre Famille Charismatique. Ce changement n'altère en rien la profondeur et la richesse de l'expérience. Au contraire, il vise à la renforcer et à en faciliter la compréhension.

202. La nouvelle expression proposée est **PROMESSE DE FIDÉLITÉ AU CHARISME**. Nous sommes convaincus que cette nouvelle appellation donnera un sens plus profond à cette démarche et reflétera mieux l'expérience qu'elle représente, en lui conférant une portée plus universelle.

5.1 LA PROMESSE DE FIDÉLITÉ AU CHARISME

203. La motivation essentielle de la personne qui fait une promesse de fidélité au charisme mariste est de façonner **un projet de vie en tant que disciple de Jésus de Nazareth**, à la manière de **Marie**, inspiré par les traits du **charisme mariste de Champagnat**, en communion avec **l'Église** et au service de la **mission**, dans **l'état de vie laïcal.**

204. Dans le cadre des itinéraires de formation proposés par l'Association Internationale des Laïcs Maristes

de Champagnat**,** la promesse de fidélité au charisme est comprise comme :

a) **Une réponse libre, mûre et consciente** à l'appel que la personne a ressenti tout au long de son cheminement vocationnel, comme un don reçu de Dieu, qui a grandi dans son cœur et qui s'exprime dans une manière d'être mariste, offrant ainsi une identité au sein de l'Église et de la Famille Charismatique.

b) L'**expression explicite et visible d'un engagement** de la part des laïcs ayant suivi un chemin de formation et d'appartenance, au terme d'un temps d'approfondissement et de discernement. Il s'agit d'une expression publique du choix de vivre un projet de vie chrétienne dans l'esprit du charisme mariste.

c) **Un choix personnel**, manifesté par un **signe public** devant la communauté mariste, qui est témoin de l'engagement pris. Ce choix implique l'**acceptation et** l'**accueil** par l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat. Pour la personne engagée, cela suppose une **conscience** claire de son **appartenance et de son** engagement **envers la vitalité et l'avenir du charisme mariste.**

d) **Passage à une nouvelle étape** du parcours de formation, après le temps d'approfondissement et de discernement, marquant le début d'une formation permanente pour prendre soin de la vie et du développement

créatif du charisme. Ce passage apporte à la personne plus de stabilité, de conviction et de perspective dans son cheminement vocationnel **;** elle l'invite à témoigner de sa foi, de son choix et de son style de vie ; elle favorise une plus grande disponibilité pour la mission et renforce son cheminement avec d'autres, en communauté, au service de l'Église et de la société.

205. En **accord** avec l'exhortation *Christifideles Laici* sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, le **sens fondamental** de cette démarche est : *« de porter les fidèles laïcs à écouter le Christ qui les appelle à travailler à sa vigne et à prendre une part très vive, consciente et responsable à la mission de l'Église, en ce moment magnifique et dramatique de l'histoire. »*[61]

5.2 LA PERSONNE QUI FAIT LA PROMESSE

206. Comme mentionné dans le chapitre *Adhésion : des parcours de formation,* certaines **personnes sont invitées à entreprendre un processus de discernement vocationnel** dans le charisme mariste **ou en expriment le désir.** Ce processus inclut la possibilité de prendre un engagement public **par le biais de la** *promesse de fidélité au charisme***.**

[61] cf. ChL 3



207. Ces personnes, ayant déjà fait l'expérience de vivre le charisme mariste pendant un certain temps, expriment leur désir de discerner quelle serait leur place dans l'Église au sein de notre Famille Charismatique, afin de manifester leur foi chrétienne à travers ce charisme.

208. Pour qu'une personne puisse **entamer ce temps d'approfondissement et de discernement** — troisième étape du parcours de formation —, certains **critères préalables** seront pris en compte :

a) Être une **personne adulte** (*l'âge dépendra des contextes culturels, mais 24 ou 25 ans est considéré comme un âge minimum de référence*).
b) Être une **personne baptisée consciente**.
c) Participer activement **à une communauté mariste laïcale.**

d) **S'engager à approfondir et discerner sa vocation** en tant que Laïc Mariste de Champagnat**,** avec un accompagnement personnel systématique.

e) **Vivre** certaines **attitudes fondamentales :**

- *Conscience de l'engagement à créer des liens* : Dans une dynamique clairement vocationnelle, cet engagement n'est ni un privilège ni l'unique façon d'exprimer son identité mariste**.** Ce n'est pas non plus un simple lien affectif avec le monde mariste, ni l'aboutissement final d'un cheminement laïcal mariste, ni une forme d'indépendance par rapport aux Frères Maristes**.** Au contraire, c'est un moyen de croître dans sa vocation, de cheminer avec d'autres Maristes de Champagnat et de s'engager pour l'avenir du charisme mariste, dans un esprit de communion et de coresponsabilité**.**
- *Liberté de motivation* : L'itinéraire de formation et l'expression de la promesse publique doivent être entièrement libres, sans autre motivation que celle de discerner un engagement de vie dans le charisme mariste**.**
- *Sincérité et honnêteté* : Se lancer dans un tel cheminement demande une grande authenticité**,** sans autre intérêt que celui d'explorer la vocation à laquelle on a été appelé en tant que Laïc Mariste de Champagnat**.**

209. Dans ces chemins menant à un engagement public au sein d'un contexte associatif, il est nécessaire de **mieux prendre en compte les laïcs maristes** dont **l'environnement professionnel** est **différent du domaine éducatif** ou qui **travaillent en dehors des œuvres maristes**. Cela implique également une réflexion sur leur in-

clusion effective dans la vie et la mission animées par les structures maristes actuelles et futures**.**

210. Il est également important de clarifier qu'une promesse de fidélité au charisme **ne confère** aucun droit d'accès à une promotion professionnelle dans une œuvre mariste**,** ni aucune **compensation financière**. Il doit être clairement établi que des termes tels que promesse de fidélité, rattachement, identité, appartenance, adhésion, participation ou héritage spirituel doivent être compris dans un **sens charismatique et spirituel,** et ne doivent en aucun cas être interprétés comme donnant droit à devenir propriétaires de biens matériels de l'Institut Mariste **ou de l'**Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat**.**

5.3 L'EXPRESSION PUBLIQUE DE LA PROMESSE DE FIDÉLITÉ AU CHARISME

211. La promesse de fidélité au charisme est exprimée publiquement **devant la communauté mariste** qui a accompagné et accueilli le cheminement et l'engagement vocationnel de la personne. Elle implique une **relation réciproque** entre la personne et l'Association.

212. Dans le cadre d'une **célébration communautaire**, une formule commune est proposée pour la promesse ainsi qu'une autre plus personnelle, dans laquelle chaque personne ajoute un aspect concret de

la manière dont elle se sent appelée à vivre dans les domaines où elle évolue en tant que Laïc Mariste de Champagnat.

213. **Formule de la promesse de fidélité au charisme :**

« En présence de Dieu, notre Père, de Marie, notre Bonne Mère, de Saint Marcellin Champagnat et de cette communauté mariste qui m'accompagne,

À la suite d'un processus de discernement de ma vocation chrétienne et de mon engagement à suivre Jésus, inspiré(e) par le charisme mariste, dans la tradition de Marcellin Champagnat, et devant toi (*indiquer le nom de la personne qui reçoit la promesse au nom de l'Association*) ;

moi, (*nom et prénom de la personne qui fait la promesse*), je fais la promesse de fidélité au charisme mariste, et je demande à être reconnu(e) comme Laïc/Laïque Mariste de Champagnat au sein de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat ;

et je m'engage (*indiquer la durée de la promesse selon ce qui sera stipulé dans les Statuts*) à:

- *Continuer mon cheminement* à la suite *de Jésus dans la réalité quotidienne de ma vie laï*cale*, en particulier dans ma famille, mon travail et la réalité sociale dans laquelle je suis inséré(e).*
- *Cultiver ma relation avec Dieu à* la lumière de *notre spiritualité mariale et apostolique*, *et* en p*rendre soin*.
- *Partager ma vie en communauté et promouvoir la communion avec d'autres maristes.*
- *Collaborer à la mission mariste de faire connaître et*

aimer Jésus Christ, en particulier auprès des enfants, adolescents et jeunes les plus vulnérables.

- *Promouvoir le charisme et les vocations maristes* en esprit de *fidélité créative.*
- *Construire, avec l'aide de l'Esprit, une Église prophétique et mariale.*
- *… (chaque personne peut ajouter un engagement personnel si elle le souhaite).*

214. Faire la promesse de fidélité au charisme supposera un certain nombre d'**implications**, tant **pour la personne** qui la réalise que **pour l'Association** qui l'accueille et la valide.

215. **Les implications pour la personne qui fait la promesse publique de fidélité au charisme s**eraient :

a) *Être un phare d'espérance et un bâtisseur de ponts*, en étant un signe d'engagement envers le Royaume et de témoignage de vie chrétienne et mariste, dans sa vie familiale et au cœur du monde, dans les divers contextes professionnels, sociaux, économiques, politiques ou culturels.

b) *Prendre* soin *de sa propre vocation et spiritualité*, en s'engageant à vivre sa foi, à la partager, à annoncer Jésus Christ et son Évangile, avec l'aide de l'Esprit Saint, dans tous les domaines de sa vie.

c) *Poursuivre des processus de formation permanente*, afin de continuer à grandir en fonction de ses propres capacités, de sa disponibilité et de sa réalité person-

nelle, dans la spiritualité et dans ses choix vocationnels, au service de la mission.

d) *Participer à la mission*, en ayant un cœur disponible pour assumer d'éventuels rôles de leadership ou de service, en collaborant avec d'autres maristes, et en ayant conscience de l'internationalité.

e) *Vivre une expérience communautaire mariste*, en maintenant des liens fraternels avec les autres frères et laïcs, en étant disponible à vivre dans des communautés maristes qui sont la mémoire du charisme pour les projets de mission. Construire et rendre visible une Église prophétique et mariale. Grâce à cette dimension communautaire, dans les espaces de communion entre maristes, les deux identités, celle du frère et celle du laïc, se renforcent mutuellement, enrichissant le charisme et multipliant la mission.

f) *Promouvoir l'avenir et la vitalité du charisme mariste, dans une fidélité créative*, selon son état de vie laïque, au sein de l'Église et en communion avec les autres maristes. Ce cheminement renforce le sens d'être disciples et missionnaires, appelés à être continuateurs du charisme, en promouvant les vocations maristes, particulièrement la vocation laïcale.

g) *Devenir membre de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat*, en promouvant ses finalités, en développant ses activités propres et en veillant à la vie de l'Association, y compris son soutien économique.

216. Les implications **pour l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat** seraient :

a) *Accompagner la vie mariste de ses membres*, en offrant un accompagnement personnel régulier et structuré pour les situations spécifiques de la vie, ainsi qu'un accompagnement institutionnel à travers les équipes d'animation existantes.

b) *Faciliter des espaces de vie fraternelle et de communion*, y compris la communication sur la vie de l'Association et de l'Institut des Frères Maristes, en favorisant la participation de ses membres à la vie mariste dans leurs réalités locales, au niveau territorial et à l'échelle globale. Pour ce faire, il est essentiel d'assurer une bonne communication sur la vie de l'Association et sur les différentes initiatives encouragées.

c) *Proposer des processus de formation permanente*, en



offrant des espaces de croissance personnelle et spirituelle, des moments de prière et de célébration, et en facilitant la participation à des initiatives de formation au charisme et à l'histoire maristes.

d) *Faciliter des espaces de participation à la mission*, en permettant à chaque personne de se sentir partie prenante de la mission mariste institutionnelle, en fonction de ses compétences, de sa disponibilité et de sa réalité personnelle.

e) *Inscrire la personne dans le registre des membres* de l'Association, garantissant qu'elle puisse développer le projet de vie de l'Association en cohérence avec l'engagement pris dans la promesse de fidélité au charisme.

5.4 ACCUEIL DE LA PROMESSE ET ADMISSION DANS L'ASSOCIATION PRÉREQUIS

217. Une fois que la personne a accompli l'étape d'approfondissement et de discernement dans l'itinéraire de formation proposé par l'Association, et qu'elle est prête à exprimer publiquement sa promesse de fidélité au charisme, la personne (ou les personnes) responsable(s) de la formation et de l'accompagnement informe(nt) des **étapes finales du processus :** célébration, implications, documentation officielle nécessaire pour l'admission, ainsi que d'autres aspects jugés pertinents.

218. Avant l'expression publique de la promesse de fidélité au charisme, il est recommandé de faire un **temps de retraite** pour récapituler tout le chemin parcouru et personnaliser l'engagement. Comme proposition pour cette expérience, il est suggéré d'**actualiser ou de revoir son projet personnel** de vie, dans un climat de prière et dans le contexte de cette étape importante.

219. Avant de prononcer la promesse, la personne doit présenter une **demande**, par l'intermédiaire des responsables de la formation et de l'accompagnement, au responsable de l'animation et du gouvernement de l'Association. Elle doit également compléter la documentation nécessaire afin que les responsables puissent examiner sa demande.

220. Après **approbation par le responsable** de l'animation et du gouvernement de l'Association et son conseil, les démarches sont entreprises pour organiser la célébration de la promesse de fidélité au charisme de cette personne et de celles qui pourraient être dans une situation similaire, afin de la réaliser ensemble.

La Célébration

221. La **célébration de la promesse** de fidélité au charisme se fera de préférence dans le cadre de l'**Eucharistie**, en présence d'un représentant légal de

l'Association, qui aura l'**autorité d'accueillir et de confirmer cette vocation** au nom de l'Église.

222. Il est conseillé que la célébration soit préparée par les personnes qui vont prononcer la promesse, en coordination avec l'équipe responsable du processus. La **présence de la communauté** mariste au sein de laquelle ces personnes partagent leur vie et leur foi est essentielle pour donner à cet engagement tout son sens **ecclésial**.

223. Durant cette célébration, une attention particulière sera portée aux moments clés ainsi qu'à la dimension symbolique, en lien avec l'expérience qui est célébrée communautairement. Comme **symbole de la promesse**, il est suggéré l'imposition d'**une croix comportant un motif mariste**. Il conviendra de progresser vers un symbole commun global, inspiré de celui que certains laïcs maristes utilisent déjà dans les actuelles célébrations de leur rattachement au charisme.

Documentation Officielle

224. Lors du processus préalable à la promesse comme au cours de la période suivante, qui suppose l'appartenance à l'Association, il est nécessaire de tenir un **registre approprié**, contenant les informations pertinentes, dans le respect de la confidentialité des données et de leur accès par les responsables de l'animation et du gouvernement de l'Association.

225. Parmi les **informations à conserver** figurent : la demande écrite de la personne, expliquant les motivations qui la poussent à faire la promesse ; ses données personnelles accompagnées d'un résumé de ses expériences et de la formation mariste reçue ; un rapport de l'équipe de formation et d'accompagnement responsable de l'itinéraire ; le document d'approbation de la demande par l'équipe d'animation et de gouvernement de l'Association.

226. Ce **processus de registre** des personnes qui prononcent la promesse de fidélité au charisme et d'appartenance à l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat **est important** pour identifier ses membres, assurer leur accompagnement, et favoriser la communication, le lien entre eux et le sentiment d'appartenance.

Durée de la Promesse

227. Sous réserve des conditions issues du processus d'approbation canonique de l'Association, **il est conseillé que la promesse de fidélité au charisme soit d'abord réalisée pour une durée de trois ans**. À l'issue de cette période, elle pourra être renouvelée pour trois années, et par la suite, de manière permanente et définitive. Dans tous les cas, chaque personne discernera sa décision en dialogue avec les responsables de la formation et de l'accompagnement, ou de l'animation et du gouvernement.

228. Lors de la seconde période de renouvellement, il est important de **mettre en place un processus simple de discernement accompagné, afin de faciliter le choix** entre ces deux options : renouveler la promesse de manière permanente ; ou y mettre fin sans renouvellement.

Fin de l'engagement et de l'appartenance à L'Association

229. Une personne ayant prononcé ou renouvelé la promesse de fidélité au charisme mariste pourrait mettre fin à son engagement pour différentes **raisons** : en faire la demande personnelle pour des raisons qu'elle juge opportunes ; ne plus participer activement à la communauté mariste ou ne plus vivre les engagements pris ; ne pas renouveler sa promesse temporaire, ce qui met automatiquement fin à son engagement ; enfin être impliquée, directement ou indirectement, dans des actes contraires aux valeurs et principes de l'Association.

230. Dans tous les cas, il est recommandé de **proposer** à toute personne se trouvant dans l'une des situations évoquées, **un processus de discernement accompagné,** avec l'aide d'un membre de l'équipe de formation et d'accompagnement ou de l'animation et du gouvernement. Un parcours de sortie et de fin d'engagement sera alors proposé, dans le respect de la liberté de la personne.

231. Le but de ces processus de discernement accompagné est d'**aider la personne et la communauté** à vivre ce moment de rupture de la meilleure manière possible. Il est également important que la personne puisse confirmer ou non son choix et voir si elle peut se situer au sein de la Famille Charismatique selon sa nouvelle réalité.

232. Si, à l'issue de cet accompagnement, la fin de l'engagement est confirmée, les démarches nécessaires seront entreprises pour **en informer** les instances compétentes et l'enregistrer dans la documentation et le **registre**.

233. Les Statuts de l'Association devront prévoir les causes et procédures relatives à un éventuel **processus d'exclusion** de celle-ci.

5.5 CONCLUSION

Ce chapitre présente le signe public par lequel les Laïcs Maristes de Champagnat expriment leur engagement envers le charisme mariste. Rebaptisé « promesse de fidélité au charisme » pour plus de clarté, cet engagement est une réponse libre et mûre à l'appel de Dieu, exprimée lors d'une célébration publique au sein de la communauté mariste. Les personnes appelées à franchir cette étape sont des adultes baptisés, actifs dans la vie mariste et ayant suivi un processus de discernement vocation-

nel avant de prononcer leur promesse. Cet engagement, symbolisé par une croix, renforce la foi personnelle, la participation communautaire et la vitalité du charisme. Ce signe public requiert une approbation formelle et s'inscrit dans une durée initiale de trois ans, renouvelable une fois, avant un engagement définitif. Ce chapitre aborde également les circonstances pouvant conduire à la fin de cet engagement et à la sortie de l'Association.

6. NOTRE ORGANISATION ASSOCIATIVE



234. Dans ce chapitre, nous aborderons les aspects liés à **l'organisation associative**. La perspective présentée ici est celle qui, à ce jour, bénéficie du plus large consensus et offre la plus grande clarté. Certains aspects de cette organisation seront détaillés lors de l'élaboration des Statuts de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat.

235. Les références à l'organisation, au leadership, à la gouvernance et à la durée sont nécessaires pour que l'Association puisse gagner en **vitalité** ; renforcer sa **capacité à développer et accompagner des initiatives** ; **répondre aux besoins** de la mission ; donner de l'**autonomie** à ses membres et établir des **réseaux et** des **liens** avec d'autres personnes et institutions.

236. Un aspect fondamental de son organisation sera la **relation avec l'Institut des Frères Maristes**, qui nécessitera des dialogues, des accords et une collaboration mutuelle, dans un esprit de communion et de coresponsabilité.

6.1 ORGANISATION ASSOCIATIVE

237. L'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat sera organisée en **structures territoriales**[62] à caractère **national**, **transnational** ou **continental**. Pour chacune de ces réalités, il conviendra d'étudier, à des fins opérationnelles et dans le respect de la réalité laïcale, s'il est suffisant d'obtenir une reconnaissance canonique ou s'il est nécessaire d'obtenir également une reconnaissance civile, ou les deux, conformément aux lois locales.

238. Ces structures territoriales seront **reconnues et approuvées** par le **gouvernement** de l'Association, conformément aux dispositions prévues dans ses Statuts.

239. Chaque structure territoriale approuvée et constituée disposera d'une **autonomie organisationnelle et opérationnelle**, tout en garantissant **l'unité des fi-**

[62] Ce nom sera utilisé tant qu'on n'aura pas décidé comment appeler ces divisions territoriales (on essaiera de trouver une alternative à la terminologie propre à l'Institut : Provinces, Vice-Provinces, Districts...), sans devoir coïncider avec la manière dont l'Institut des Frères Maristes est organisé. À titre d'exemple, on pourrait les appeler *Secteurs*. La dénomination définitive figurera dans les Statuts de l'Association.

nalités de l'entité internationale et en encourageant la collaboration et la coopération entre toutes les structures territoriales existantes.

240. Dans chaque zone territoriale existante, on approuvera un **règlement d'organisation et de fonctionnement** adapté à la réalité spécifique de chacune d'entre elles. Dans tous les cas, il comprendra certains critères de base conformément à ce qui est indiqué dans les statuts de l'association.

241. Dans chaque structure territoriale, les membres de l'Association s'organiseront en **noyaux de vie** communautaire à l'échelle locale, avec une diversité de formes et d'expressions.

242. L'ensemble de ces noyaux de vie communautaire et leurs membres **coordonneront** leurs actions au sein de la structure territoriale correspondante.

243. **La création d'entités** nationales, transnationales ou continentales **sera coordonnée** à l'échelle internationale, ce qui permettra le développement des finalités et des activités propres, définies dans les statuts de l'Association Internationale.

244. Ces entités nationales, transnationales ou continentales adopteront la **forme juridique** la mieux adaptée à la législation **du pays où elles seront créées** et

pourront être placées sous le couvert de **l'Association Internationale**. Cette instance internationale fournira des orientations garantissant des critères communs pour les différentes réalités où existent, ou pourraient exister, des Laïcs Maristes de Champagnat.

245. Les entités nationales, transnationales ou continentales porteront des **dénominations adaptées** à la législation des pays dans lesquels elles seront créées. Différentes voies de reconnaissance seront suivies en fonction de l'existence ou non d'accords entre les États et le Saint-Siège.

6.2 GOUVERNANCE

246. **À tous les niveaux** (global, territorial, local), il existera un **organe représentatif chargé de la délibération, du discernement et de la prise de décisions** sur les grandes orientations d'action, selon les modalités jugées appropriées. Cet organe prendra la forme d'une Assemblée de représentants ou de délégués, qui agira comme l'instance d'autorité suprême. De chaque Assemblée (globale, territoriale, locale) émergeront les différents organes d'animation et de gouvernance à chaque niveau.

247. Un **organe** d'animation **et de gouvernance** de l'entité sera mis en place au niveau international[63].

[63] Le nom de cet organe d'animation et de gouvernance doit être décidé. Dans un premier temps, la possibilité d'une dénomination symbolique est suggérée : *Table Globale*.



248. Lors de l'élaboration des Statuts et des futurs règlements de l'Association, il conviendra de préciser certains aspects pratiques concernant cet organe global d'animation et de gouvernance :

- Qui peut en faire partie.
- La manière dont il est constitué : procédures et modes d'élection.
- Fonctions et compétences.
- Périodicité des mandats.
- L'existence ou non d'une représentation territoriale et son mode de mise en œuvre.
- L'existence éventuelle de fonctions individuelles d'une autre nature.
- D'autres tels que des comités exécutifs ou de gestion, d'administration, secrétariat.

249. Chaque **structure territoriale** disposera de son **propre organe de gouvernance**[64].

250. Les Statuts de l'Association Internationale défi-

[64] À l'instar de l›organe d'animation et de gouvernance locale, il pourrait être appelé, symboliquement, *Table Sectorielle*.

niront des **critères minimum** pour la constitution de ces organes territoriaux de gouvernance.

251. L'**élection** et la **formation** de chaque organe territorial de gouvernance suivront les directives établies dans les règlements d'organisation et de fonctionnement du domaine concerné.

252. Dans tous les cas, la personne qui assumera le rôle de coordinateur ou d'animateur de cet organe de gouvernance sera nommée par l'organe global de gouvernance, selon les critères définis dans ses Statuts.

253. Lors de l'élaboration des Statuts et des autres règlements de l'Association, des aspects pratiques similaires à ceux de l'organe global devront être envisagés pour l'organe d'animation et de gouvernance territorial.

254. Dans chaque **noyau local de vie communautaire**, une ou plusieurs personnes assureront le service de **coordination et** d'**animation**, selon les modalités d'élection prévues dans le règlement d'organisation et de fonctionnement du domaine territorial.

255. Les personnes qui assureront le **service de l'animation et de la gouvernance** adopteront un style de leadership synodal, serviteur et prophétique. Elles encourageront la création d'équipes dans tous les domaines de l'animation de la vie et de la mission, ainsi que dans ceux de la gestion et de la gouvernance.

6.3 PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

256. La viabilité et la vitalité de l'Association, tant au niveau international que dans les différentes structures territoriales, nécessiteront des **sources de financement** permettant son **fonctionnement et** la **promotion de ses objectifs**.

257. D'un point de vue économique et financier, l'Association et ses diverses expressions territoriales seront toujours des entités **à but non lucratif**.

258. L'Association et chaque entité territoriale pourront posséder **des biens sous différentes formes** : liquidités, biens en nature, biens mobiliers ou immobiliers, ou tout autre actif conforme à la législation et aux codes éthiques internes.

259. Les **sources de** financement seront les suivantes :

- Les cotisations et contributions périodiques de ses membres, selon les dispositions des règlements d'organisation et de fonctionnement.
- Les dons, contributions, legs ou autres apports de nature privée.
- L'apport de fonds grâce à des œuvres propres qui pourraient être créées.
- L'obtention de fonds via des subventions publiques, événements, activités, mécénats ou autres initiatives.
- La contribution de l'Institut des Frères Maristes, en accord avec ses organes de gestion et de gouvernance.

260. Chaque entité territoriale **déterminera** la meilleure manière d'encourager les **associés** à apporter des **contributions** périodiques pour assurer le fonctionnement de la structure et le développement des activités en accord avec les objectifs de l'Association.

261. Le règlement d'organisation et de fonctionnement définira **les modalités de financement de l'entité globale**, en répartissant les contributions des différentes structures territoriales selon des critères d'équité et en tenant compte de la situation socio-économique propre à chaque région où l'Association est présente.

262. Toute **transaction** impliquant des **biens** de l'Association (acquisition, échange, vente, etc.) devra être réalisée conformément aux **normes établies**, en accord avec le Droit Canonique et la législation en vigueur dans les pays où sont situées les divisions territoriales de l'Association.

263. L'administration des biens devra respecter des **critères** d'éthique, de transparence, de subsidiarité, de solidarité, d'autonomie, de viabilité et d'équité.

6.4 LE LIEN AVEC L'INSTITUT DES FRÈRES MARISTES

264. L'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat et l'Institut des Frères Maristes établi-

ront des **lignes** directrices **et des actions communes entre les deux institutions et leurs membres** afin de favoriser la vitalité et l'avenir du charisme mariste, dans un **esprit de communion et de coresponsabilité** à tous les niveaux.

265. Certaines **initiatives** permettant cette communion et cette coresponsabilité pourraient être :

a) Une collaboration dans les œuvres de mission existantes ou à créer.
b) Des temps de formation commune, avec des espaces pour approfondir la vocation mariste partagée, la spiritualité et l'expérience de la fraternité.
c) La participation conjointe de frères et de laïcs dans des communautés partagées pour la vie et la mission, témoignant ainsi du charisme dans les lieux de présence mariste.
d) Une présence ecclésiale conjointe dans les domaines liés à l'animation vocationnelle, l'éducation, la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, ou la solidarité.
e) Des assemblées partagées à tous les niveaux (international, territorial, local) pour la réflexion et la recherche commune sur la vie et la mission maristes.
f) Toute autre initiative favorisant les objectifs de l'Association et de l'Institut.

266. En ce qui concerne la gouvernance de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat,

le **Supérieur général** de l'Institut des Frères Maristes est l'autorité suprême de l'Association, conformément au Code de Droit Canonique[65]. Ses compétences spécifiques, celles de l'organe global d'animation et de gouvernance ainsi que leurs relations respectives seront définies dans les Statuts de l'Association.

267. Il sera nécessaire d'établir des **liens de communion** entre les organes de coordination et de gouvernance de l'Association dans les différentes **zones territoriales** et les Supérieurs des diverses **Unités administratives** de l'Institut.

268. Nous estimons que, tant que l'Association ne bénéficiera pas d'une reconnaissance officielle, une **période de transition** *ad experimentum* devrait être



[65] CDC 303.

mise en place avec le soutien de l'Institut des Frères Maristes. Cette phase permettrait déjà de vivre selon l'esprit de la future Association, facilitant ainsi sa progression vers une autonomie réelle en matière d'organisation et de fonctionnement.

6.5 CONCLUSION

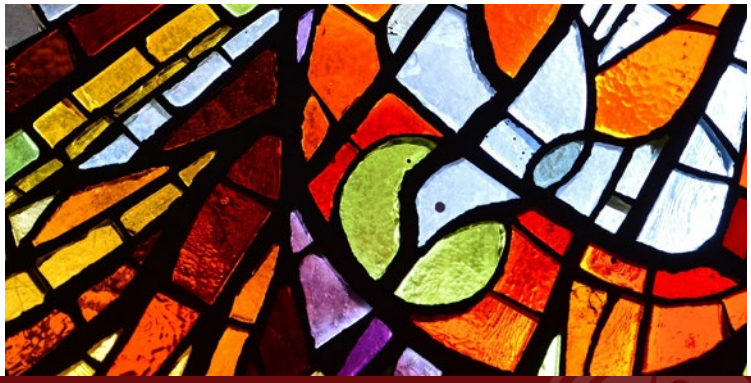
Ce chapitre présente la structure organisationnelle de l'Association Internationale des Laïcs Maristes de Champagnat, en mettant l'accent sur la gouvernance, la durabilité et sa relation avec l'Institut des Frères Maristes. L'Association sera structurée en zones territoriales autonomes, tout en maintenant l'unité dans la vie, la mission et la collaboration. La gouvernance reposera sur des organes représentatifs à l'échelle globale, territoriale et locale, garantissant la participation et le leadership basé sur la synodalité. La durabilité financière s'appuiera sur les contributions des membres, les dons et d'autres sources de financement. L'Association maintiendra une relation étroite avec l'Institut des Frères Maristes, en promouvant des chemins partagés en matière de mission, de formation et de coresponsabilité. Enfin, une période de transition est suggérée pour permettre son établissement progressif et sa reconnaissance officielle.



7. POURSUIVRE L'EXPLORATION ET LE DISCERNEMENT : APERÇU THÉMATIQUE

269. Les questions présentées dans ce document sont les plus claires et les plus consensuelles, résultant du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale

270. Dans les conversations et les réflexions partagées, certaines questions ont émergé qui doivent être examinées et discernées de manière plus approfondie et plus large, ou qu'il faut développer davantage. Nous croyons que cette réflexion n'est pas exclusive au domaine du Laïcat, mais qu'elle doit être partagée et abordée avec d'autres domaines de l'Institut mariste, tels que la Mission, la Gestion ou la Gouvernance, tant au niveau global que local.



271. Ces questions sont énumérées ci-dessous :

1) L'**existence et les modalités des futures entités civiles** (aux niveaux international, national ou local), ainsi que les différentes **formes d'appartenance ou les types de membres** de ces entités ; les parcours de formation qui seront nécessaires ou les diverses expressions de quelques types d'engagement.
2) Les **formes d'interaction et d'interconnexion entre l'Association Internationale** canoniquement reconnue et **celles de nature civile** qui pourraient être créées par la suite.
3) Une meilleure compréhension et portée de l'**expression « Famille Charismatique »**, ainsi que les différentes manières d'en faire partie et d'en être.
4) La reconnaissance visible des **personnes** qui vivent la **Mission partagée** avec un **haut degré d'engagement**, même si elles ne se sentent pas appelées à exprimer une promesse publique ou à faire partie d'une réalité communautaire.
5) La présence et l'engagement de **personnes d'autres traditions spirituelles ou religieuses**.
6) Le besoin de créer un **document ou guide sur la formation et l'accompagnement**, inspiré de « *Être Mariste Laïc* ». Il devrait aborder chaque étape du processus de formation, depuis les moments initiaux d'invitation et de découverte, jusqu'à ceux d'approfondissement et de discernement. La vocation doit être soignée et cultivée en permanence après la promesse de fidélité charismatique faite par certaines personnes.

8. GLOSSAIRE

Dans cette dernière section, nous présentons une liste de différents termes et expressions qui ont été particulièrement significatifs au cours du processus du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale. Sans prétendre à l'exhaustivité, au dernier mot ou à des définitions doctrinales, nous voulons aider à mieux comprendre certains mots clés de ce document et donner un aperçu de la signification de certains d'entre eux.

Le travail effectué par le Secrétariat des Laïcs il y a quelques années, avec ce que l'on a appelé « projet de lexique »[66], qui est disponible sur le site web de l'Institut, y contribuera également.

L'ordre dans lequel ces termes apparaissent n'est pas alphabétique, mais ceux-ci ont été regroupés en blocs thématiques pour nous aider à les comprendre de manière systématique.

1) ASSOCIATION

Il s'agit d'une entité formée par un groupe de personnes attachées à la poursuite d'un but commun de manière stable. L'association est normalement dotée de la personnalité juridique, de sorte que, dès sa fondation, elle est une personne distincte des membres eux-mêmes et qu'elle est

[66] https://champagnat.org/en/proyecto-lexico/



propriétaire des biens dont ceux-ci l'ont dotée à l'origine et qu'elle peut utiliser pour poursuivre les objectifs fixés dans ses statuts.

En fonction de la législation civile et/ou ecclésiastique, elle peut adopter différentes modalités et formes de fonctionnement. En général, et pour une meilleure compréhension de la terminologie utilisée dans ce document, nous distinguons les associations canoniques des associations civiles.

2) ASSOCIATION CANONIQUE[67]

Le Code de Droit Canonique précise que « *dans l'Église, il existe des associations distinctes des institutes de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, dans lesquelles des fidèles, clercs ou laïcs, ou encore* clercs *et laïcs ensemble, tendent par un agir commun à favo-*

[67] CDC (CC. 298-329).

riser une vie plus parfaite, à promouvoir le culte public ou la doctrine chrétienne, ou à exercer d'autres activités d'apostolat, à savoir des activités d'évangélisation, des œuvres de piété ou de charité, et l'animation de l'ordre temporel par l'esprit chrétien.»[68]

Parmi les différentes formes d'associations canoniques, on distingue les associations privées de fidèles et les associations publiques de fidèles.

Une *association privée de fidèles*[69] est constituée par un accord privé entre fidèles. Ces associations sont dirigées et gouvernées par les fidèles conformément aux prescriptions de leurs statuts. Elles peuvent acquérir une personnalité juridique si leurs statuts sont approuvés par l'autorité ecclésiastique. Tout en respectant l'autonomie propre des associations privées, il appartient à l'autorité ecclésiastique de surveiller et d'assurer que l'exercice de l'apostolat est orienté vers le bien commun.

Une *association publique de fidèles*[70] est celle qui est établie par l'autorité ecclésiastique compétente. Par le même décret qui l'établit, elle est constituée en personne juridique et reçoit, autant que nécessaire, la mission de travailler aux fins que l'association se propose d'atteindre au nom de l'Église. Le Saint-Siège est l'autorité compétente

[68] CDC 298.1.
[69] CDC (C. 321-326).
[70] CDC (C. 312-320).

pour l'établissement des associations universelles et internationales. Pour les associations nationales, l'autorité est la Conférence Épiscopale, et pour les associations diocésaines, l'évêque diocésain. Les statuts de toute association publique, ainsi que leur révision ou modification, doivent être approuvés par l'autorité ecclésiastique responsable de leur établissement. Dans les associations non cléricales, les laïcs peuvent exercer la fonction de président.

Les associations publiques de fidèles dont les membres, vivant dans le monde et partageant l'esprit d'un institut religieux, se consacrent à l'apostolat et recherchent la perfection chrétienne sous la haute direction de cet institut, sont appelées « tiers ordres », ou d'un autre nom approprié[71].

3) ASSOCIATION CIVILE

Il s'agit d'une entité privée à but non lucratif, dotée d'une personnalité juridique à part entière, composée de personnes physiques pour la réalisation d'objectifs culturels, éducatifs, de diffusion, sportifs ou similaires, dans le but de promouvoir auprès de ses membres et/ou de tiers, un type d'activité conforme à ses objectifs. En résumé, il s'agit d'une personne morale de droit privé, constituée par un groupe d'individus qui, avec l'autorisation de l'État où ils ont leur siège, s'associent pour réaliser des activités qui tendent au bien commun. Elles se distinguent par le fait

[71] CDC 303.

qu'elles ne poursuivent pas de but lucratif ou économique. C'est pourquoi elles sont aussi communément appelées *entités civiles à but non lucratif*.

4) CHARISME

Le terme « charisme » trouve son origine dans les textes pauliniens du Nouveau Testament, dans le mot charis (χαρις), qui signifie « don » ou « grâce ». Différentes personnes reçoivent des dons spéciaux de l'Esprit afin d'édifier et de renouveler l'Église[72].

La compréhension contemporaine est celle de Lumen Gentium 12 : *« En outre, le même Esprit-Saint non seulement sanctifie le Peuple de Dieu, le conduit et l›orne de vertus au moyen des sacrements et des ministères mais, «en distribuant à chacun ses dons comme il lui plaît» (1Co 12,11), il dispense également, parmi les fidèles de tout ordre, des grâces spéciales qui les habilitent à assumer des activités et des services divers, utiles au renouvellement et à l›expansion de l'Église, suivant ces paroles : «A chacun la manifestation de l›Esprit est donnée en vue du bien commun» (1Co 12,7). Ces charismes, qu›ils soient extraordinaires ou plus simples et plus répandus, sont ordonnés et adaptés d'abord aux besoins de l'Église : ils doivent donc être accueillis avec gratitude et joie spiri-*

[72] Rm 12,3-8 ; 1Co 12,4-11 ; Ep 4,7-16.

tuelle. Cependant, il ne faut pas demander imprudemment les dons extraordinaires, pas plus qu›il ne faut en attendre présomptueusement les fruits des travaux apostoliques. C›est à l›autorité ecclésiastique qu'il appartient de juger de l›authenticité et de la mise en œuvre de ces dons ; et c›est aussi à elle qu›il appartient spécialement de ne pas éteindre l'Esprit, mais de tout examiner et de retenir ce qui est bon » (cf. 1Th 5,12 et 19-21).

C'est précisément cette compréhension paulinienne du terme « charisme » qui a influencé la pensée récente dans l'Église : le terme a été de plus en plus utilisé au cours des dernières décennies. Cela a conduit à la reconnaissance d'une grande diversité et d'une grande richesse à travers lesquelles les personnes peuvent connaître Dieu et participer aux ministères chrétiens, comme réponse d'amour à Dieu.

Dans ***Christifideles Laici***, le pape Jean-Paul II s'exprimait ainsi : *« Le Saint Esprit, en confiant à l›Église-Communion les différents ministères, l'enrichit d›autres dons et impulsions particulières, appelés charismes. Ceux-ci peuvent prendre les formes les plus diverses, soit comme expression de la liberté absolue de l'Esprit qui les accorde, soit comme réponse aux multiples exigences de l'histoire de l'Église. »* (ChL 24)

Les charismes fondateurs et les traditions charismatiques qui les ont suivis sont des manières de vivre et d'exprimer la foi chrétienne dans un monde réel : chez des personnes concrètes, dans un lieu et un temps déterminé. Ce

sont des phénomènes dynamiques qui s'adaptent et se renouvellent selon le temps et les circonstances, puisque l'Esprit continue à vivifier les familles spirituelles issues de ces charismes.

Vita Consecrata, au n° 37, a utilisé le terme « fidélité créative » pour décrire le sens dans lequel un groupe qui a ses origines dans un charisme spécifique doit non seulement le croire valable au temps de sa fondation, mais aussi lire les signes du temps présent et y répondre.

5) CHARISME MARISTE

Dans la vie de l'Église, une manière de vivre et de développer un charisme passe par celui d'un Fondateur et/ou de l'Institut qu'il a fondé. Le charisme mariste est donc un don gratuit de l'Esprit Saint à Marcellin Champagnat et aux premiers frères pour le bien de l'Église et du monde.[73]

En synthèse, le don personnel (charisme) légué par Marcellin Champagnat et, par conséquent, les traits essentiels qui caractérisent le charisme mariste s'expriment dans : une spiritualité centrée sur Jésus, mariale et apostolique ; la Fraternité qui se manifeste dans l'esprit de famille et la vie partagée en communauté ; et dans la Mission de « faire connaître et aimer Jésus-Christ » au milieu des enfants et des jeunes pauvres, par l'éducation et l'évangélisation.

[73] F. Seán Sammon. *Faire connaître et aime Jèsus (2006) p. 28-31.*

6) VOCATION

Définir des termes comme vocation, vocation mariste, vocation laïcale... comporte, en général, des nuances, des perspectives et même des compréhensions théologiques différentes.

Dans certains contextes, on a tendance à envisager la vocation comme possédée par tel ou tel. Ou comme quelque chose qui vient de Dieu, mais est imposé de l'extérieur. Nous devrions plutôt nous orienter vers une compréhension de la vocation comme quelque chose qui inspire la personne par un projet de vie en constante évolution, et nous dirions alors que nous « sommes une vocation » dans un sens dynamique.

Nous partons de la conviction que chaque personne est appelée à une vie pleine de dignité et de sens. Nous sommes tous appelés à la plénitude, à déployer toute notre humanité, à développer un projet de vie, à intégrer toutes les dimensions de l'être, ce qui inclut donc l'expérience de la transcendance et la dimension spirituelle. En d'autres termes, toute personne « est vocation ».

Il faut tenir compte du fait que les circonstances dans lesquelles une personne vit et grandit, ses possibilités économiques et sociales, sa réalité culturelle et sociale, l'expérience familiale, l'éducation reçue, la tradition religieuse et bien d'autres facteurs, exercent une influence notable sur la prise de conscience de cette vocation.

À partir d'une perspective de foi, nous pourrions dire que toute vocation est un don, un cadeau, une initiative ou un appel de Dieu qui, de l'intérieur du cœur humain, en tenant compte de toutes les capacités et fragilités de la personne, sème le désir de découvrir sa présence dans les personnes et dans les événements de l'histoire, et la pousse à une mission. Et, à un moment donné, la personne découvre cette Présence et répond, dans sa liberté, à cet appel, qui est personnel et unique.

Dans le contexte de l'Église, cette compréhension de la vocation implique que la personne réalise un processus d'écoute, de discernement réel, concret et accompagné, avec une référence clairement communautaire.

7) VOCATION LAÏCALE

L'utilisation du terme ***laïc*** en relation avec la vocation chrétienne est quelque peu confuse pour beaucoup. Au-delà de la conscience qu'une personne peut avoir lors de son Baptême, tout baptisé fait partie du Peuple de Dieu et, par conséquent, sa vocation est celle d'un laïc. Toutes les autres vocations (sacerdoce ministériel, vie religieuse) doivent être comprises en fonction de la première et non l'inverse. Ce que nous pouvons constater, c'est qu'au cours des siècles, il y a eu une tendance dans l'Église à considérer les laïcs comme ***catégorie inférieure*** aux ministres ordonnés ou aux membres de la vie religieuse.

C'est pourquoi la réflexion sur l'importance du ***Concile Vatican II*** et le changement fondamental qu'il a apporté à la compréhension et à la ***revalorisation de la vocation laïcale*** est encore très nécessaire. Comme l'indique le n° 9 de *Christifideles Laici : « Pour répondre à la question «qui sont les fidèles laïcs ?», le Concile a refusé la solution facile d›une définition négative et s›est ouvert à une vision nettement positive; il a manifesté son intention fondamentale en affirmant la pleine appartenance des fidèles laïcs à l'Église et à son mystère, et le caractère particulier de leur vocation, dont le propre est, d'une manière particulière, de «chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu ». « Sous le nom de laïcs –* c'est ainsi que les nomme la Constitution Lumen Gentium *- nous entendons ici tous les fidèles, à l'exclusion des membres engagés dans un ordre sacré et dans un état religieux reconnu par l'Église ; c'est-à-dire les fidèles qui, après avoir été incorporés au Christ par le baptême, ont été associés au Peuple de Dieu et rendus à leur manière participants de l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ, et qui exercent pour leur part la mission dévolue au peuple chrétien tout entier dans l'Église et dans le monde. »* (LG 31)

Parce qu'imbus d'un christianisme sociologique hérité et de l'influence du cléricalisme plutôt que de la personnalisation, de nombreux baptisés n'ont pas développé une conscience qui les ait conduits à vivre leur Baptême comme une vocation pour une mission dans le monde et

dans l'Église. C'est pourquoi, dans les églises locales, les mouvements ecclésiaux, les congrégations et les instituts religieux, des moyens ont été proposés pour approfondir cette expérience, aidant de nombreux chrétiens à « *… rendre raison de l'espérance qui est en vous"* (1P 3,15). Cela a conduit de nombreux baptisés à suivre des itinéraires de croissance dans leurs choix de foi et de vocation, dans des processus de discernement.

Quel que soit le parcours de chaque baptisé, ce qui est certain, c'est que le fait d'être baptisé implique la condition laïcale.

8) VOCATION MARISTE

La vocation mariste implique une vie intégrée autour du charisme, dans la tradition de Marcellin Champagnat. Cette vocation intégrée naît souvent de l'appel à certains aspects concrets du charisme (mission, spiritualité, communauté), mais elle acquiert sa pleine signification quand toute l'expression charismatique inonde la vie personnelle. Cette vocation charismatique, comme nous l'enseigne la tradition de l'Église, peut être discernée grâce à un accompagnement et s'exprime dans une reconnaissance publique joyeuse de cette vie qu'elle veut rendre transparente.

Ainsi, lorsque nous parlerons de vocation mariste, de vocation de frères religieux, de vocation laïcale ou de vocation laïcale mariste, ce ne sera jamais dans le sens d'exclure ceux qui ne l'expriment pas d'une certaine manière.

9) VOCATION MARISTE LAÏCALE

Quand dans nos documents maristes nous avons parlé de *vocation des laïcs (maristes)*, nous avons essayé de définir un groupe de personnes par un terme qui inclurait tous les membres de l'Église, à l'exception des ministres ordonnés et des membres de la vie religieuse.

Cela a impliqué un processus de réflexion pour essayer de trouver une meilleure façon d'exprimer ce que l'on a appelé jusqu'à présent *laïcs ayant une vocation*, expression qui, parfois, impliquerait qu'il y a des laïcs (maristes) *sans vocation particulière*. C'est pourquoi l'effort réalisé dans la démarche du Forum International sur la Vocation Mariste Laïcale a conduit à développer une section sur les différentes manières de se lier au charisme mariste et d'être dans la Famille Charismatique[74].

Aussi, en plus d'un nom, sera-t-il essentiel de décrire l'expérience fondamentale qui se cache derrière cette dénomination.

[74] Cela n'exclut pas d'autres laïcs qui collaborent à la mission mariste. Dans le contexte actuel de l'Institut Mariste, nous savons qu'il y a plus de 70 000 laïcs, hommes et femmes, engagés dans la mission mariste. Ils viennent de différentes réalités et expériences religieuses et spirituelles, mais leur premier engagement est leur travail au service de la mission. Ils n'ont pas l'intention de vivre leur projet de vie en s'inspirant du charisme mariste, même s'ils sont très engagés. Au sein de ce groupe, il y a un ensemble de laïcs qui, tout en contribuant à la mission mariste, ont trouvé dans notre charisme leur inspiration pour vivre leur projet de vie et leur vocation baptismale. D'autres font partie de ce dernier groupe et ne sont pas directement liés à une tâche précise dans une œuvre mariste. Ils viennent d'autres expériences de relation au charisme et ont aussi trouvé dans le charisme mariste une manière de vivre leur vocation chrétienne : appelés jusqu'à présent *laïcs ayant une vocation*.

Nous avons donc choisi d'identifier les *Laïcs Maristes de Champagnat comme des personnes qui vivent leur vocation laïcale comme un appel de Dieu à incarner leur projet de vie et à suivre Jésus, à la manière de Marie et de Champagnat, qui suivent un discernement accompagné et donnent une réponse consciente, libre et intentionnelle, en vivant toutes et chacune des caractéristiques du charisme mariste : mission, vie partagée et spiritualité. Elles expriment ce choix par une promesse de fidélité au charisme, en s'intégrant à l'Association Internationale des Laïcs Maristes Champagnat, qui accueille leur engagement public.*

10) COMMUNAUTÉ LAÏCALE

'Communauté' est un terme utilisé dans des contextes très divers pour exprimer des réalités très différentes, mais toujours avec un dénominateur commun : le regroupement de personnes ayant les mêmes objectifs. Dans la perspective de la vie chrétienne, la proposition du Royaume de Dieu est la fraternité des enfants d'un même Père - Abba. Cette expérience, depuis les débuts de l'Église, ne se vit pas seul. Pour vivre la foi, la vie fraternelle et l'expérience communautaire sont donc nécessaires.

Dans notre contexte ecclésial et mariste, le mot communauté est très souvent associé à la vie religieuse. Sa forme concrète est, depuis les origines, la ***vie en commun***, qui implique, entre autres, de partager le même toit ou les mêmes biens.

Dans d'autres expressions de la vie et de la vocation chrétiennes, comme la vie laïcale, il y a aussi un appel à vivre en communauté. Dès les débuts du christianisme, nous avons des preuves de l'existence de communautés chrétiennes formées principalement de laïcs, qui partageaient la vie et la foi sans pour autant vivre dans la même maison.

Une communauté est donc l'expression concrète de la fraternité chrétienne en mission. Elle se distingue d'une équipe de travail, d'un groupe de réflexion, d'un groupe de prière… bien que la communauté puisse réunir tous ces aspects. L'Assemblée Internationale de la Mission à Mendès, en 2007, l'a clairement affirmé :

« Nous sommes appelés à travailler ensemble d'une manière radicale pour annoncer le Royaume de Dieu aux enfants et aux jeunes, spécialement aux plus pauvres, en créant des espaces pour partager la vie et développer différentes formes de vie communautaire (…)

En tant que Frères et Laïcs Maristes en communion, nous affirmons que l'évangélisation est le point central et prioritaire de nos apostolats, par la proclamation de Jésus et de son message. C'est pourquoi nous nous sentons appelés à être audacieux pour créer des communautés maristes de vie qui portent un témoignage visible et qui évangélisent de manière significative par leur esprit de famille et leur engagement dans la mission. »

En tant qu'expérience ecclésiale, une communauté chrétienne doit harmoniser les quatre dimensions propres à l'Église : le témoignage, la communion, la célébration et le service. En harmonisant ces dimensions, nous découvrons des caractéristiques de toute expérience communautaire qui se manifesteront avec des intensités et des tonalités différentes.

Dans le monde des laïcs maristes d'aujourd'hui, il y a diverses expressions de vie communautaire : Fraternités du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste, communautés laïcales, communautés de vie partagée avec les frères et une diversité d'expressions de groupes centrés sur la rencontre, la spiritualité partagée ou la mission commune. Les laïcs vivent des réalités très différentes, aussi les formes concrètes de chaque communauté sont-elles également diverses. Le modèle de la communauté où l'on vit sous le même toit et où les biens sont mis en commun, s'ouvre comme une possibilité pour certaines personnes qui se sentent appelées à vivre cette expérience pour un temps.

Depuis un certain temps, il existe des communautés maristes dans lesquelles des frères et des laïcs partagent leur vie autour d'une mission. Certaines sont nées pour aider au discernement vocationnel des jeunes adultes ; d'autres pour le travail d'insertion sociale ; d'autres développent des projets basés sur la vie et la mission partagées ; d'autres encore favorisent l'attention et la croissance dans la spiritualité et le charisme. Il existe une diversité en termes de durée de séjour, de modalités d'organisation ou de mo-

des d'appartenance. Toutes ces communautés sont des exemples de la richesse communautaire suscitée par des personnes dans différents états de vie.

Par conséquent, les communautés maristes avec une présence de laïcs offrent un scénario renouvelé de la vie mariste, un cadre de référence pour le charisme, qui peut donner un nouvel élan à la mission. La vie mariste laïcale **génère sa propre sagesse. Le partage de la foi en communauté et** sa réflexion renforcent la vocation chrétienne et mariste. Dans ce sens, les communautés de laïcs doivent devenir des communautés formatrices[75].

11) COMMUNAUTÉS MARISTES DE RÉFÉRENCE OU D'ANIMATION DU CHARISME

Dans plusieurs Unités administratives, un projet de communautés s'est développé sous différentes dénominations, associées à la préservation et à l'animation de la dimension charismatique des présences, des projets ou des œuvres de mission mariste. Avec des formes variées de constitution et d'organisation, ces communautés peuvent être composées de laïcs maristes et/ou de frères, engagés dans une expérience vocationnelle claire et explicite du charisme mariste.

Ces communautés sont encouragées et accompagnées à partir des structures d'animation de la vie mariste dans les

[75] Cf. AMT 163.

Unités administratives, et envoyées en mission pour préserver, animer, assurer la continuité du charisme mariste et en être la mémoire dans les différentes œuvres de mission et présences maristes. En tant que communautés chrétiennes, leur projet explicite les différentes dimensions qui constituent l'Église : communion, service, célébration et témoignage. Elles cultivent la vie fraternelle, la spiritualité mariste et l'engagement dans la mission qui leur a été confiée.

La particularité du projet mariste autour duquel s'articule la communauté favorise divers modèles d'organisation de ces communautés. À la base, elles doivent être des communautés chrétiennes où la foi est vécue et célébrée, où la spiritualité mariste est nourrie et où un lien est maintenu avec les autres communautés de référence de l'Unité administrative. Elles assurent la continuité du charisme mariste dans le projet et en deviennent la mémoire vivante. De plus, comme toute communauté chrétienne, elles se considèrent comme partie intégrante de l'Église locale et collaborent avec elle.

L'Institut vit actuellement un temps de réflexion et d'initiatives à ce sujet dans certaines Unités administratives (UA). On perçoit le sens et les caractéristiques de ces communautés, qui deviendront des références de fraternité, de spiritualité et de mission maristes pour l'avenir du charisme. La vie elle-même indiquera la manière de les constituer, de les relier aux œuvres de mission, de les intégrer aux UA, d'introduire des processus de formation ou de se coordonner

avec d'autres communautés. Il est évident que l'engagement en faveur d'un avenir partagé entre frères et laïcs dans la vie et la mission maristes doit les prendre en compte.

12) FAMILLE CHARISMATIQUE

Les familles charismatiques regroupent des institutions et des croyants unis par un même charisme fondateur ou une même racine charismatique, bien que vivant des états de vie et des formes d'engagement différents : laïcs, prêtres, religieux et religieuses. La force d'une famille charismatique repose sur la communion entre ces diverses institutions et groupes : une communion mise au service d'une mission, enrichie par les charismes particuliers de chaque groupe.

Le charisme fondateur constitue ainsi un point central de référence dans les relations entre personnes consacrées et laïcs au sein de la famille charismatique. Il s'agit donc de communautés partageant un même charisme, mais avec des projets de vie ou des vocations distincts.

Les membres d'une famille charismatique se reconnaissent donc comme appartenant à un même charisme hérité du fondateur ou de la fondatrice, et sont unis entre eux dans la fraternité du Christ.

Comme l'a exprimé le pape François dans sa Lettre Apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année

de la Vie Consacrée en 2014 : *« De fait, autour de chaque famille religieuse, comme aussi des Sociétés de vie apostolique et même des Instituts séculiers, est présente une famille plus grande, la "famille charismatique", qui comprend plusieurs Instituts qui se reconnaissent dans le même charisme, et surtout des chrétiens laïcs qui se sentent appelés, dans leur propre condition laïque, à participer à la même réalité charismatique. »*

Au sein d'une famille charismatique, la préservation du charisme est une responsabilité partagée entre tous les membres, en lien avec leur vocation et leur identité propre. La participation à ce charisme, à travers différentes formes de vie, est une richesse et un don du Seigneur à vivre comme un temps de grâce. C'est un défi, mais aussi une immense opportunité.

« Cheminer ensemble aujourd'hui, frères et laïcs, ne répond pas à un besoin de combler des vides ou de pallier des absences, mais *constitue la seule réponse authentique à un appel, à une vocation. Ce que nous percevons aujourd'hui, et qui nous remplit d'espérance, n'est peut-être qu'une infime partie des fruits possibles, de ce que nous pourrons offrir au monde. Cela ne peut se réaliser que dans un climat de confiance, de dialogue et de pardon. Si nous nous engageons dans nos relations, non seulement à titre personnel, mais aussi entre les différentes composantes de notre propre famille et avec d'autres familles charismatiques, si nous accueillons l'Es-*

prit Saint qui nous pousse à dépasser les blessures de nos histoires, alors surgira quelque chose de nouveau, infiniment plus beau que ce que nous pouvons imaginer. »[76]

Maristes de Champagnat, nous accueillons le premier appel du XXII[e] Chapitre général des Frères Maristes : *« Transforme-nous, Jésus, et envoie-nous comme famille charismatique globale, phare d'espérance dans ce monde turbulent. »* Une prise de conscience progressive a ainsi émergé : nous formons une Famille Charismatique Globale, composée d'hommes et de femmes qui, à travers diverses vocations et situations de vie, entrent en contact avec le charisme mariste et en vivent les valeurs sous différentes formes et expressions.

Ce mouvement est ainsi reconnu dans les Constitutions et Statuts de l'Institut des Frères Maristes : *« Nous reconnaissons et accueillons toutes les personnes qui se sentent attirées par notre charisme et s'identifient elles-mêmes comme "maristes". Ce mouvement de l'Esprit unit tous les Maristes de Champagnat en une famille charismatique globale. »* (C.6)

13) MARISTES DE CHAMPAGNAT

Lors de la I[re] Assemblée Internationale de la Mission Mariste, tenue à Mendès (Brésil) en 2007, l'expression est uti-

[76] https://www.usgroma.org/l/del-yo-al-nosotros2/

lisée pour la première fois. Elle a donné son titre à l'un des chapitres de son message : « *Maristes de Champagnat en mission partagée ».*

Cette dénomination met en lumière plusieurs aspects importants à signaler. Elle englobe toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, s'identifient comme *Maristes* et se sentent attirées par leur charisme, quel que soit leur état de vie : frères, laïcs – hommes et femmes. Il s'agit donc d'un terme inclusif, reconnaissant la diversité des vocations. L'accent mis sur « de Champagnat » souligne la spécificité de cette identité mariste, en tant que charisme particulier au sein des autres maristes de la Société de Marie.

Les Chapitres généraux qui ont suivi la I^re^ MIMA ont adopté cette terminologie dans leurs documents, selon la même ligne indiquée. De même, les frères Emili Turú et Ernesto Sánchez, Supérieurs généraux, ont adressé la majorité de leurs messages, communications et circulaires à tous les Maristes de Champagnat, de manière ouverte et inclusive.

Dans les Constitutions et Statuts rénovés de l'Institut des Frères Maristes (2020), le n° 6 reconnaît et accueille *toutes les personnes qui se sentent attirées par le charisme mariste et s'identifient elles-mêmes comme 'maristes'.* Ce texte fait explicitement référence à *ce mouvement de l'Esprit qui unit tous les Maristes de Champagnat en une famille charismatique globale.*

14) DIVERSITÉ

L'existence d'une ***grande diversité dans notre Famille Charismatique*** est une réalité vérifiable et évidente. Au cours des conversations qui ont eu lieu tout au long du processus du Forum International sur la Vocation du Mariste Laïcale, ce thème a été fréquemment abordé. On a souligné l'importance du respect de la diversité et la manière ***d'inclure et d'accueillir*** toutes les personnes qui veulent vivre comme maristes, venant de cultures et de religions différentes.

Cette invitation à accueillir la diversité ne s'oppose pas à la reconnaissance d'une identité ou d'une vocation spécifique. Respecter et accueillir la diversité implique de reconnaître que nous sommes égaux en dignité, mais pas en vocation charismatique. Cela signifie que chaque personne peut donner une réponse unique et particulière, mais cela ne suppose pas non plus l'homogénéité ou que les mêmes propositions et chemins doivent être offerts à toutes les personnes de manière égale.

Comme le pape François l'a si souvent exprimé, nous sommes appelés à ***promouvoir une culture de la rencontre***[77], qui construise des ponts et ouvre des portes et des fenêtres à ceux qui professent une foi différente ou vivent dans des contextes différents des nôtres. En faisant l'expérience des autres dans leur diversité, nous sommes

[77] FT 30, 215, 216, 217, 232.

encouragés à sortir de nous-mêmes et à accepter nos différences.

Dans notre Famille Charismatique, nous avons en commun des valeurs et des traits propres au charisme mariste. D'une certaine manière, quelle que soit notre appartenance religieuse, les personnes se sentent touchées par ce charisme et mises au défi de le vivre librement selon la réalité d'où elles viennent. Nous sommes donc appelés à traduire ce vécu du charisme mariste dans notre manière de nous assumer comme famille humaine, en respectant et en assumant notre diversité religieuse, sociale et culturelle, qui est une richesse pour l'humanité, pour l'Église et pour l'Institut mariste. Notre témoignage de fraternité, de dialogue, de solidarité, d'amour et de respect mutuel nous rend ***témoins de la famille humaine que nous voulons construire***. En tant que Maristes, nous nous soutenons mutuellement pour vivre et respecter les valeurs et les principes maristes alignés sur notre appartenance religieuse, dans nos contextes de vie et de mission.

C'est pourquoi, dans notre Famille Charismatique, ***il y a de la place pour tous***, de la place pour la rencontre et pour la reconnaissance de chaque manière d'être et de vivre comme maristes.

Inspirés par la « Ruah », nous sommes arrivés à la conviction qu'il est possible d'***harmoniser*** cette expérience d'accueil et de respect de la ***diversité,*** avec l'***approfondissement***

de nos propres racines et de notre *identité*[78], ce qui, pour certains, signifie exprimer publiquement leur *vocation chrétienne et mariste*, dans la vie religieuse ou dans la vie laïcale.

La proposition que nous avons faite dans le chapitre « *Adhésion : des parcours d'initiation* » fait état de l'accueil respectueux de ceux qui viennent découvrir comment vivre à la manière mariste. Il y a de *nombreuses voies d'accès*, des manières nombreuses et variées d'*entrer en contact avec le charisme mariste*, des *espaces communs* pour partager la vie et la fraternité.

À la suite de l›invitation reçue, c'est à chaque personne de prendre la décision d'approfondir la richesse du charisme mariste et de faire de son projet de vie non pas tant un style de vie à imiter que d'être mariste, soit comme religieux frère, soit comme laïc mariste de Champagnat.

15) PROCESSUS

Le terme 'processus' se réfère à toute dynamique de transformation qui s'opère dans une personne au fil du temps. Cette transformation se manifeste par des changements de toutes sortes : physiques, psychologiques, relationnels, spirituels… Dans le cadre de notre réflexion, nous nous référons fondamentalement à sa signification vocationnelle dans le charisme mariste.

[78] EG 79, 102, 144, 235, 251, 253, 268.

Ainsi, nous appelons ‘processus’ l’expérience personnelle d’intériorisation du charisme et d’approfondissement de la vocation. C’est-à-dire qu’il suppose tout un cheminement intérieur à la suite de Jésus à la manière de Marie, qui nous transforme. C’est une transformation comme celle du grain qui meurt, germe d’abord de manière cachée puis de manière visible, en devenant une plante, un buisson ou un arbre. De même la transformation de la chenille en papillon.

Un processus vocationnel est un cheminement tout à fait personnel et unique. Chaque personne a son histoire, ses capacités et limites, ses rêves, situations de vie, expériences, changements…

Nous pouvons considérer notre histoire par rapport au charisme, à la vocation mariste, à la vocation mariste laïcale, et prendre conscience de ce qu’a pu être ce processus personnel. Chacun de nous peut penser à la manière dont il est entré en contact avec le charisme mariste, à ce qui lui a plu, à ce qui l’a captivé ou fasciné : une personne qui l’a invité ; une expérience qu’il a vécue ; une manière de vivre et d’agir. Sur son chemin, il a découvert petit à petit des aspects qui l’ont frappé, surpris, touché au cœur. Et, vraisemblablement, après un temps d’approche, de premier contact, de premier « amour », il a entrepris un chemin de découverte, d’approfondissement, d’immersion. Si la démarche se poursuit, elle ressemble à une expérience de ‘plongée’ qui entraîne, de plus en plus, vers les profondeurs de sa propre vie. Et il se peut qu’à un moment donné, il

prenne conscience que sa vie est complètement nouvelle. Que son projet de vie comme disciple de Jésus s'inspire totalement du charisme de Champagnat et l'amène à vivre la mission, la spiritualité et la fraternité d'une manière intégrée et unifiée. Ce projet de vie se développe dans un cheminement vocationnel spécifique, soit comme frère mariste, soit comme laïc mariste de Champagnat -homme ou femme.

En conclusion, dans un processus vocationnel, chaque personne, de manière unique et personnelle, subit une transformation progressive dans de nombreux domaines de sa vie : maturité personnelle, expérience de Dieu, connaissance de Jésus et de son Évangile, capacité d'aimer les autres, engagement social, sensibilité aux plus pauvres, capacité de discernement, ouverture à l'Esprit et approfondissement du charisme mariste.

16) ITINÉRAIRE DE FORMATION

Un itinéraire (du latin *itinerarius*) désigne un parcours, qui inclut la mention des lieux, des arrêts, des étapes, des difficultés ou des ressources rencontrés sur le chemin.

Il s'ensuit que l'aspect le plus pertinent de l'itinéraire est le chemin à emprunter pour se rendre à un endroit. 'Itinéraire' équivaut à chemin, route, voyage, et la personne qui le suit est un marcheur, un itinérant, un voyageur, un pèlerin.

Un itinéraire implique un mouvement issu d'une motivation et « *suppose toujours l›existence d›un point de* départ *ou d'une situation initiale, d'un itinéraire à suivre, dans lequel on passe par différents lieux et situations et, enfin, d'un but. Un itinéraire prend du temps, plus ou moins long, selon la vitesse, les moyens utilisés, les arrêts, les objectifs, les obstacles rencontrés, etc. (...). Il est également possible de se perdre, de changer d'itinéraire ou de l'abandonner pour diverses raisons* »[79].

La relation entre l'itinéraire et la personne est étroite, car l'itinéraire est conçu pour être suivi par une personne qui reçoit les informations nécessaires ; qui le suivra à son rythme et selon ses capacités. Chaque marcheur vivra un itinéraire unique, même si d'autres l'ont déjà parcouru avant lui. Un itinéraire doit donc prendre en compte les informations suivantes : l'endroit où aller, la direction à suivre pour l'atteindre : lieux, arrêts, accidents, crises, obstacles... ; les moyens de transport pouvant être utilisés (à pied, à vélo, à cheval, en véhicule), le temps approximatif évalué pour chaque étape, et au total, les coûts, le matériel à emporter ou à acquérir en cours de route, et la manière de procéder en cas d'imprévus éventuels.

En outre, chaque personne devrait avoir une idée de la motivation qui la pousse à entreprendre le voyage et de ses

[79] ARRIETA, Lola: Itinerarios en la formación. Pistas para el camino del seguimiento de Jesús. Cuadernos de formación permanente Frontera Hegian Nº 56, 2007, Editorial Frontera, Vitoria, España.

capacités personnelles : condition physique et psychologique, attitudes et aptitudes, histoire et contexte socioculturel.

D'un point de vue spirituel, l'itinéraire sera un chemin de disciple, à la suite du Christ, à la recherche de Dieu, à la manière des apôtres et des premiers disciples. Ce chemin, qui rejoint directement les voies de l'existence humaine elle-même, est parcouru sous l'inspiration et la compagnie de l'Esprit Saint.

Dans un itinéraire de formation ainsi parcouru, différents moyens sont disponibles pour aider au cheminement : propositions d'expériences de mission, de spiritualité ou de vie communautaire ; lectures formatives, temps de silence et de prière personnelle ; ressources pour la réflexion et le discernement, accompagnement personnel ; signes de passage, symboles, célébrations…

Un itinéraire spirituel qui cherche à vivre selon l'Esprit, implique nécessairement des relations avec les autres. Les cheminements spirituels nous font toujours avancer, d'où la métaphore de la marche en avant. C'est la dynamique de la croissance : nous naissons, nous grandissons, nous nous développons, nous mourons. En avançant, nous identifions toujours des progrès et des obstacles. La clé pour aller de l'avant est de se dépasser, de dépasser ses propres coordonnées. Le mouvement vers l'avant est la dynamique de l'itinérance[80]. La vie ne peut être complète, épanouissante,

[80] ARRIETA, L.: Op. cit.

que dans la mesure où d'autres peuvent recevoir cette vie qui est là pour être partagée, en devenant source de vie pour les autres. C'est la dimension communautaire de l'itinéraire. C'est pourquoi nous pouvons dire que la spiritualité doit s'exprimer concrètement dans l'harmonisation de la vie selon les critères et l'exemple de Jésus, et qu'elle doit être rendue visible dans le quotidien : études, travail, relations de couple, vie communautaire, amitiés, décisions…

Les itinéraires spirituels sont divers. Pour les maristes, notre itinéraire devrait être marqué par la suite de Jésus à la manière de Marie, la première disciple, de Champagnat et des premiers frères. Notre grand défi sera donc d'apprendre davantage d'eux et de leur cheminement spirituel afin qu'ils puissent servir de point de référence et de témoignage de la manière de marcher à la rencontre de Jésus. D'une manière particulière, notre spiritualité mariste met en valeur la personne de Marie : *« Marie a inspiré aux premiers maristes une nouvelle façon d'être Église qui a pris modèle sur celle des premiers chrétiens. Cette Église mariale a un cœur de mère : personne n'est abandonné. Une mère croit à la bonté du cœur d'une personne et pardonne volontiers. Nous respectons le cheminement personnel de chacun. Il y a une place pour tous, pour ceux qui doutent et ceux vivent une incertitude spirituelle. Il y a écoute et dialogue. On aborde les défis et les confrontations avec clarté et ouverture. »*[81]

[81] ER 114.

17) ACCOMPAGNEMENT

Le pape François affirme dans *Evangelii Gaudium* : « *Dans une civilisation paradoxalement blessée par l'anonymat et, en même temps, obsédée par les détails de la vie des autres, malade de curiosité morbide, l'Église a besoin d'un regard de proximité pour contempler, s'émouvoir et s'arrêter devant l'autre chaque fois que cela est nécessaire. En ce monde, les ministres ordonnés et les autres agents pastoraux peuvent rendre présent le parfum de la présence proche de Jésus et son regard personnel. L'Église devra initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet "art de l'accompagnement", pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3,5). Nous devons donner à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne.* » (EG 169)

Et dans notre document mariste ***L'Eau du Rocher***, il est indiqué ce qui suit : « *Bon nombre d'entre nous choisissent de partager leur chemin de foi avec un compagnon spirituel. Cette pratique est utile parce qu'elle nous aide à mieux discerner la présence du Seigneur dans notre vie quotidienne. Elle répond également à un besoin humain de décharger nos cœurs, de voir plus clair dans la perception de nos situations, et de chercher des solutions appropriées aux problèmes auxquels nous faisons face*

très souvent. Par conséquent, l'accompagnement est de plus en plus considéré comme l'un des moyens les plus profitables du développement humain et spirituel. Pour être efficace, il doit se vivre régulièrement. » (ER 85)

À partir de cette perspective ecclésiale et mariste, nous découvrons que l›accompagnement est un moyen nécessaire et fructueux pour ceux qui explorent des chemins de croissance personnelle, spirituelle, vocationnelle et communautaire.

Dans le contexte des parcours de formation de la vocation mariste laïcale, nous nous référons à un accompagnement ***spirituel personnel,*** en vue du ***discernement vocationnel***. C'est pourquoi on doit envisager un travail de connaissance personnelle et d'acceptation de sa propre histoire, à l'écoute de ses sentiments et de ses motivations, ainsi que la réconciliation et la guérison des blessures personnelles. Un tel cheminement est spirituel parce que le protagoniste central de cette relation est l'Esprit, qui agit dans la vie et l'histoire de chaque personne. Enfin, le but de cette médiation est de discerner sa vocation, le projet de Dieu pour la personne, qui la place dans une dynamique de recherche vocationnelle.

L'accompagnement est un ministère d'Église qui désigne la relation d'aide établie entre deux personnes : l'accompagné et l'accompagnateur. La personne accompagnée trouve dans l'accompagnateur quelqu'un avec qui

partager les découvertes de sa vie intérieure, les défis de la vie quotidienne, afin de progresser à la suite du Christ et dans son expérience de Dieu.

Dans la perspective du style d'accompagnement de Jésus sur le chemin d'Emmaüs, le concept d'accompagnement spirituel diffère de la direction spirituelle traditionnelle. Le rôle de l'accompagnateur est d'être un compagnon de route et non de se substituer à la volonté de la personne accompagnée. L'accompagnateur écoute, pose des questions, suggère et aide à la mise en œuvre des mouvements spirituels. C'est une personne qui témoigne de son propre cheminement spirituel, celui dans lequel elle a le plus d'expérience. La relation entre l'accompagnateur et l'accompagné implique donc une attitude différente de celle de la direction, qui tend à être directive et hiérarchique.

La médiation de l'accompagnement ne doit pas non plus être confondue avec une confession, une thérapie psychologique, une simple conversation amicale et spontanée, ou une relation entre quelqu'un qui sait (d'en haut) et quelqu'un qui ne sait pas (d'en bas).

Il est essentiel qu'un accompagnateur soit explicitement formé à cette tâche. Il/Elle doit avoir une vie spirituelle profonde et faire preuve de prudence, d'humilité et d'équilibre émotionnel. C'est une personne qui a une vocation, une disposition pour cette mission et qui est reconnue par l'institution ou la communauté qui l'envoie. L'accompagnateur

doit disposer d'outils d'écoute et d'entretien personnel, savoir lire les signes des temps et connaître la profondeur des personnes. Il devra cultiver une sagesse qui intègre diverses disciplines humaines et spirituelles : anthropologie, psychologie, théologie, spiritualité et pastorale. Dans notre cas, il a aussi besoin d'une connaissance et d'une expérience avérées de l'histoire et du charisme maristes. Il accomplit son service avec un sens profondément communautaire, et vit l'expérience d'être accompagné dans son propre cheminement personnel et croyant.

L'accompagnement spirituel pour le discernement implique des rencontres régulières entre deux personnes, dans un processus progressif et systématique, où l'Esprit est à l'œuvre en chacune d'elles. L'accompagné et l'accompagnateur dialoguent et se mettent d'accord sur les temps du cheminement, tant dans la durée de chaque session que dans le temps total de l'accompagnement. En accord avec l'époque que nous vivons, il est possible d'organiser ce ministère sous de nouvelles formes, telles que l'accompagnement en ligne ou en groupe.

Participants au Forum International sur la Vocation Mariste Laïque (phases présentielle et virtuelle)

Adriano Ramón López Miranda (Cruz del Sur)
Agnes Segovia Reyes (Sécretariat des Laïcs - East Asia)
Alfredo de Jesús Rodríguez Márquez (México Occidental)
Alida Henri Bodomanitra (Sécretariat des Laïcs - Madagascar)
Alison Furlan, fms (Brasil Centro-Sul)
Allan J. de Castro, fms (East Asia)
Ana Amalia Gómez Haro (Mediterránea)
Ana Isabel Saborío Jenkins (Sécretariat des Laïcs - América Central)
Ana María Sarrate Adot (Ibérica)
Ángel Medina Bermúdez, fms (Sécretariat Frères Aujourd'hui)
Augusto Fabiao Mahumane (Southern Africa)
Azucena Ríos (Canada)
Bao Nguyen Viet, fms (District of Asia - MDA)
Barry Burns, fms (Star of the Sea)
Benjamin Consigli, fms (Counseil Général)
Carlos Eduardo Regalado Piedra, fms (Norandina)
Christine Dispa-Lenertz (West Central Europe)
Claudia Aida Rojas Carvajal (Norandina)
Cristiane Italmar Pifano de Moura Ferraz (Brasil Centro-Norte)
Cyril Benora, fms (Star of the Sea)
Damiano Santo Forlani, fms (Mediterránea)
Danai Anagnostopoulou (L'Hermitage)
Daniel Dungey (Star of the Sea)
Edith Villalón Córdoba (Canada)
Eduardo Damiani Pavin (Brasil Sul-Amazônia)
Eladio Díez Sancho (Compostela)
Elias Iwu Odinaka, fms (Sécretariat des Laïcs - Nigeria)
Elma Rafil (East Asia)
Ernesto Sánchez Barba, fms (Supérieur Général)
Fanny Cano Valenzuela (México Central)
Gilles Lacasse, fms (Canada)
Haingotiana Marie Elia Rakotondranaivo (Madagascar)
Isidro Azpeleta Sebastián, fms (Santa María de los Andes)
Jaime Comabella Callizo, fms (Ibérica)
Jaime Godoy Rivera (Santa María de los Andes)
Jaume Parés Casellas, fms (L'Hermitage)
Javier Salcedo, fms (México Central)
Jessica Bryan (Star of the Sea)
Jiji Dasan, fms (District of Asia - MDA)
João Carlos do Prado, fms (Counseil Général)
João Gabriel Soares Sedrez (Brasil Centro-Sul)

Joarês Pinheiro Sousa, fms (Brasil Centro-Norte)
John Bwanali, fms (Southern Africa)
José María Pérez-Soba Díez del Corral (Ibérica)
Josep Maria Soteras, fms (Counseil Général)
Josmari Aparecida Pauzer (Brasil Centro-Sul)
Juan Carlos Bolaños Viscarra, fms (América Central)
Ken McDonald, fms (Counseil Général)
Lantohery Angelin Rasandratriniaina, fms (Madagascar)
Lindley Sionosa, fms (Sécretariat Frères Aujourd'hui)
Lisardo García Miranda, fms (Compostela)
Luis Carlos Gutiérrez Blanco, fms (Vicario General)
Luiz da Rosa (General House)
Manuel Eduardo Brondo González, fms (México Occidental)
Manuel J. Gómez Cid (Sécretariat des Laïcs - Mediterránea)
Marcos José Broc (Sécretariat des Laïcs - Brasil Sul-Amazônia)
Marcos Mercado de Górgolas (América Central)
Marjorie Veronica Rañeses (East Asia)
Mark O'Farrell (Sécretariat des Laïcs - Star of the Sea)
Matthew Pearce (Star of the Sea)
Maureen Hagan (Usa)
Michael Okutachi, fms (Nigeria)
Mónica León Dorsch (México Occidental)
Narciso Camatti, fms (Brasil Sul-Amazônia)
Nathan Ahearne (Sécretariat des Laïcs - Star of the Sea)
Nelly RAFANOMEZANA (Madagascar)
Njongai Ivo Leynyuy, fms (West Africa)
Nohemy Pinto de Reyes (América Central)
Nyang Gladys Biy (West Africa)
Óscar Martín Vicario, fms (Counseil Général)
Owen Ormsby, fms (Usa)
Pedro Manuel Chinchilla Sandoval (México Central)
Pedro Marti (Usa)
Pep Buetas Ferrer (L'Hermitage)
Raúl Amaya Rivera (Sécretariat des Laïcs- Santa María de los Andes)
René Giaretta Oleksinski (Brasil Sul-Amazônia)
Ricardo Palomar (Cruz del Sur)
Rita Silva (Compostela)
Romel Esleyther Quezada Salazar (Norandina)
Sabatino Abbate (Mediterránea)
Salome Ifeoma Nnamani (Nigeria)
Sara Guadalupe Sánchez Vicuña (Santa María de los Andes)
Sylvain Ramandimbiarisoa, fms (Counseil Général)
Targo Aditay Doudou, fms (East Central Africa)
Wolfgang Hacker (West Central Europe)


FORUM INTERNATIONAL SUR
LA VOCATION
MARISTE LAÏQUE
ACCUEILLONS, VIVONS, PARTAGEONS ET PRENONS SOIN DE NOTRE VOCATION.
"VOS FILS ET VOS FILLES PROPHÉTISERONT" (JOËL 3:1)